

# COMMUNE DE CUGY (VAUD)

## BUDGET 2022

### PREAVIS N° 04/21

#### Table des matières

##### **1<sup>ère</sup> partie**

1. Préavis municipal	page	1
2. Charges dictées par le canton et charges imposées	page	4
3. Evolution des principales charges imposées	page	5
4. Répartition des salaires d'exploitation	page	6
5. Récapitulation de la ventilation des salaires	page	7
6. Prélèvements et attributions aux fonds de réserve	page	8
7. Tableau des amortissements	page	10
8. Ventilation des intérêts et tableau des intérêts	page	12

##### **2<sup>ème</sup> partie**

- Budget de fonctionnement 2022 et commentaires

##### **3<sup>ème</sup> partie**

- Budget de fonctionnement et investissements 2022 par nature

##### **4<sup>ème</sup> partie**

- Plan des investissements 2022-2026



# 1<sup>ère</sup> Partie

Préavis n° 04-2021

et

Tableaux  
récapitulatifs



# **P R E A V I S   M U N I C I P A L   N o   0 4 / 2 1**

## **au Conseil Communal de Cugy/VD au sujet du budget 2022**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Avec des **RECETTES** pour **CHF 15'131'541.80** et des **DEPENSES** pour **CHF 16'011'558.55** les prévisions budgétaires de l'an prochain aboutissent à un excédent déficitaire de **CHF 880'016.75**.

Ces prévisions tiennent notamment compte :

- des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques,
- des impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales, tel que prévu par la RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS) appliquée dès le 01.01.2020 au niveau fédéral (passage de l'impôt de base de 8% à 3,33%),
- de l'impôt foncier et autres taxes communales,

budgetés conformément au taux en vigueur (imposition ordinaire à 76%) selon l'arrêté d'imposition 2022-2024 voté lors de la séance du Conseil Communal du 30 septembre 2021.

Ce budget comprend les amortissements usuels obligatoires mentionnés en page 10 du présent document.

Pour rappel, l'ensemble des salaires avec charges sociales est budgétisé sous le dicastère de l'Administration, puis réparti dans les différents dicastères sur la base d'une estimation d'heures effectuées (voir pages 6 et 7, ci-après).

Le détail des principaux postes du budget figure dans les commentaires de la deuxième partie « Budget 2022 par dicastère ». Les revenus et les charges par nature figurent en troisième partie du présent préavis « Budget 2022 par nature ». Le plan des investissements fait l'objet de la dernière partie du préavis, est remis pour information et n'est donc, en tant que tel, pas soumis au vote du Conseil communal.

Lors de ses discussions sur le budget, la Municipalité a décidé de sortir de sa politique d'austérité financière et de présenter un budget normalisé, pour la première fois depuis 2016. Du fait de la maîtrise de son endettement durant les quatre dernières années et l'amélioration de sa marge d'autofinancement (cash-flow), la Municipalité a décidé notamment

- (i) d'accorder à son personnel communal une rémunération complète, soit une revalorisation annuelle des salaires à hauteur de deux échelons supplémentaires conformément aux engagements pris à son égard dans le cadre du nouveau règlement du personnel adopté en 2016 – valorisation à laquelle le personnel communal avait accepté de renoncer pendant la période d'austérité –,
- (ii) de procéder à des dépenses d'entretien plus importantes, afin de maintenir en bon état de fonctionnement ses infrastructures et assurer la valeur à moyen et long terme de son patrimoine, et enfin
- (iii) d'adapter la rémunération due aux autorités municipales conformément à ce qui se pratique dans les communes alentours et comparables en taille, mesure à laquelle la Municipalité avait renoncé au début de la précédente législature au vu de la situation financière préoccupante de la Commune.

Cette augmentation des charges du budget est rendue possible par la stabilisation des recettes encaissées ces dernières années, que ce soit au titre des impôts ordinaires des personnes physiques et des personnes morales, par le renforcement tendanciel des rentrées de l'impôt foncier, des droits de mutation, de l'impôt sur les gains immobiliers et des autres taxes communales, par un retour attendu sur la péréquation intercommunale 2020 et la participation à la cohésion sociale (facture sociale) de près de 7 points d'impôts et, en lien avec la gestion des liquidités, par un recours facilité à l'emprunt au vu du régime des intérêts négatifs actuellement en vigueur et qui devrait perdurer durant toute l'année 2022.

Il résulte de ce qui précède que, bien que la Municipalité présente un budget 2022 déficitaire à hauteur de CHF 880'016.75, cette dernière envisage de pouvoir réaliser un exercice équilibré, les règles et principes comptables en vigueur (principes de la sincérité et de la prudence) empêchant toutefois de tenir compte de certaines augmentations de revenus et de diminutions de charges prévisibles.

Cela étant dit, au moment de l'établissement de ce budget, la Municipalité s'est basée sur les constats suivants :

(i) les revenus découlant de l'impôt ordinaire sur les personnes physiques ont été évalués au taux de 76% conformément à la décision du Conseil communal du 30 septembre 2021. A noter que dans le cadre de l'évaluation de ces revenus, la Municipalité n'a pas tenu compte :

- (a) des déductions fiscales plus élevées au bénéfice des familles qui ont été introduites simultanément à l'entrée en vigueur de la RFFA, vu leur portée négligeable sur notre budget ;
- (b) des entrées exceptionnelles d'impôts dues à des taxations tardives (périodes fiscales antérieures) ou relatives à des décisions sur réclamation et/ou recours vu l'impossibilité de les estimer de manière réaliste, faute de renseignements précis disponibles de la part de l'Administration cantonale des impôts (ACI) ;
- (c) de l'éventuel impact de la crise sanitaire COVID 19, dans la mesure où celui-ci n'est pas quantifiable au moment de l'établissement du budget 2022, même si la fin programmée des RHT à la fin du premier trimestre 2022 pourrait avoir un impact potentiel sur le revenu imposable des personnes physiques domiciliées dans notre commune ;

(ii) les revenus provenant de l'impôt sur les bénéficiaires des personnes morales ont été évalués de manière conservatrice, dans la mesure où les effets de la crise sanitaire pourraient éventuellement se faire sentir durant l'année 2022 au vu de la fin programmée des RHT à la fin du premier trimestre 2022 ;

(iii) les revenus liés aux perceptions découlant des droits de mutations et de l'impôt sur les gains immobiliers ont été adaptés en fonction des transactions et des revenus ressortant des comptes 2020 avec une hausse par rapport à 2019 ;

(iv) le report de charges du Canton vers les communes se poursuit et ne va pas s'interrompre en 2022, même si nous pouvons nous réjouir de l'accord conclu en automne 2020 entre les communes et le Conseil d'Etat concernant la réduction de la participation des communes aux charges liées à la cohésion sociale. Même si nous pouvons regretter que le Conseil d'Etat n'ait pas opté pour une accélération de sa participation au report de charges sur la cohésion sociale, l'aide de l'Etat est appréciable pour notre Commune et lui permet de bénéficier d'une réduction des charges liées à l'action sociale par une prise en charge des frais de fonctionnement de l'Association Régionale de l'Action sociale de Prilly-Echallens (ARASPE) d'un montant de CHF 70'000.- ;

(v) s'agissant de la révision de la péréquation intercommunale, celle-ci est encore en cours. Vu l'échéance des élections cantonales en mars 2022, la Municipalité considère qu'aucun progrès ne sera fait dans le cadre de ce dossier durant l'année 2022. Il s'ensuit que la Municipalité a basé son budget sur les règles actuelles liées à la péréquation intercommunale (péréquation financière directe). Comme chaque année, la Municipalité n'est pas en mesure de prévoir avec certitude les montants liés au décompte final qui interviendra à l'automne de l'année suivante. S'agissant du coût net, celui-ci atteint 6 points d'impôts perçus annuellement, sans compter la participation à la Police cantonale (Cugy étant une commune déléguée), qui représente 3 points d'impôt supplémentaires ;

(vi) il en va de même pour les charges liées à la participation à la cohésion sociale (péréquation financière indirecte). Pour l'année 2022, le Canton a d'ores et déjà annoncé que la participation communale à la cohésion sociale prévisionnelle augmente de CHF 101'085.- par rapport au montant porté au budget 2021. Le poste du budget cantonal en lien avec la participation des communes à la cohésion sociale est, à cet égard, passé de CHF 815'000'000.- en 2021 à CHF 810'000'000.- pour 2022 malgré la prise en charge supplémentaire faite par le Canton conformément aux accords intervenus entre ce dernier et les communes. Cela signifie donc que les dépenses liées à la cohésion sociale continuent d'augmenter inexorablement sans que les communes puissent intervenir à quelque titre que ce soit sur ce poste, ce domaine relevant exclusivement de la compétence cantonale. Gardons à l'esprit que ce poste relatif à la cohésion sociale s'élève aujourd'hui à 18 points d'impôt, le point d'impôt communal étant fixé à CHF 107'018.- pour la projection des comptes 2022 ;

(vii) au vu des taux négatifs favorables, la Municipalité a établi son budget sur la base du scénario que le renouvellement des emprunts à court terme continuera d'être effectué pour des périodes de trois à six mois en fonction des liquidités disponibles. Le budget prévoit d'emprunter une somme supplémentaire de CHF 3'000'000.- pour le financement des dépenses prévues dans le cadre du plan des investissements (cf quatrième partie du présent budget, non soumise au vote). Ce renouvellement a permis de projeter la réduction du taux de l'emprunt moyen à 0.20%. Les intérêts passifs diminueront ainsi de CHF 9'640.- par rapport au budget 2021 ;

(viii) au titre des nouvelles charges d'amortissement, le budget tient compte d'un amortissement supplémentaire pour 2022, soit un montant de CHF 6'676.75, relatif au préavis d'étude du Contrat de performance énergétique pour l'éclairage public ;

(ix) compte tenu des obligations légales liées à la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE), l'ASICE a adopté un nouveau concept d'accueil parascolaire pour les 7P à 11S, et ceci depuis la rentrée scolaire d'août 2020. Le budget parascolaire 2022 comprend ainsi l'exploitation du centre d'animation socioculturel servant de structure d'accueil installée au rez-de-chaussée du Collège du Motty depuis la rentrée scolaire 2021. A noter que l'EFAJE offre également des prestations d'accueil parascolaire pour les 7P et 8P l'après-midi depuis la rentrée scolaire 2021-2022. Ces prestations sont toutefois intégralement financées par l'EFAJE et se répercutent dans le cadre de notre budget au niveau de la participation de notre commune à cette institution ;

(x) s'agissant du budget de l'EFAJE, il convient de relever qu'il prévoit une augmentation de la contribution de la commune de Cugy en 2022 par rapport à 2021. Le montant de l'heure facturée aux communes est maintenu dans les secteurs préscolaire et parascolaire, alors que le nombre d'heures estimées est revu à la hausse pour les deux groupes. De manière globale, la charge représente plus de 6 points d'impôts. Les demandes d'acomptes étant chaque année environ 30% plus élevées que le décompte final, la Municipalité a décidé, dans le cadre du budget 2022, de réduire le nombre d'heures estimées par l'EFAJE dans la moyenne de l'utilisation de ces 3 dernières années, afin de se montrer plus réaliste et proche des montants du décompte final ;

(xi) les affaires du scolaire et du parascolaire sont séparées depuis 2021 dans le cadre de deux budgets établis par l'ASICE. En 2022, cette association a présenté :

a) un budget scolaire lié aux obligations légales de la scolarité obligatoire (LEO-RLEO) pour 395 élèves à hauteur du montant de CHF 1'917'725.-- ;

b) un budget parascolaire lié aux obligations légales de l'accueil de jour (LAJE-RLAJE) pour 194 élèves pour un montant de CHF 183'300.--.

A relever que le coût de l'élève est en hausse à un montant de CHF 4'855.- porté au budget 2022, pour un montant de CHF 4'637.- en 2021. Globalement parlant, l'addition de ces montants représente une charge supplémentaire au budget 2022 de CHF 35'495.-, soit un tiers de point d'impôt ;

A toutes fins utiles, il convient de rappeler que le budget constitue le cadre financier dans lequel la Municipalité est autorisée à déployer son action, mais en aucun cas une obligation de dépenser. La Municipalité appliquera dans ce cadre une politique stricte de contrôle des coûts et procédera, chaque fois que c'est utile, à des appels d'offres comparatifs.

### **Conclusions**

Ceci exposé, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

- vu le préavis municipal n° 04-2021 du 25 octobre 2021 relatif au budget 2022,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **le Conseil communal décide**

- d'approuver le budget 2022 conformément au préavis n° 04-2021 tel que présenté.

Ainsi adopté par la Municipalité lors de sa séance du 25 octobre 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité	
Le syndic	La secrétaire adjointe
T. Amy	C. Ginier

**Charges dictées par le Canton, la Confédération et autres charges imposées**

170.3521.00	Participation aux frais d'exploitation du stand de tir du Châtaignier		2'500.00
170.3523.00	Participation aux frais d'exploitation du CSM Centre Sportif de Malley		42'000.00
180.3517.06	Participation au coût des transports publics		174'500.00
220.3520.00	Participation selon la nouvelle péréquation financière - Montant net		655'615.00
320.3528.00	Participation à des charges cantonales d'économie publique - Triage forestier Mèbre Talent		12'000.00
420.3526.00	Participation au Schéma Directeur Nord Lausannois et études		20'175.00
510.3522.01	Participation à des charges d'enseignement (Primaire)		1'339'980.00
520.3522.01	Participation à des charges d'enseignement (Secondaire)		577'745.00
530.3512.01	Participation à des charges d'enseignement (écoles de musique)		26'600.00
540.3512.00	Participation à des charges pour l'orientation professionnelle		3'000.00
560.3524.00	Participation à des charges d'hygiène (Contrôle dentaire scolaire)		8'240.00
600.3511.00	Participation aux prestations de la Police Cantonale		336'410.00
650.3521.00	Participation au SDIS du Haut Talent		58'500.00
660.3521.00	Participation à l'organisme intercommunal de Protection civile		68'250.00
710.3523.01	Participation à l'accueil Para-scolaire - ASICE		183'300.00
710.3525.01	Participation au service social intercommunal de l'ARASPE		15'110.00
710.3525.03	Participation à l'accueil de la Petite enfance selon LAJE		14'000.00
710.3655.00	Participation au réseau d'accueil de jour - EFAJE		692'950.00
720.3515.01	Prestations PC à domicile et hébergement	Facture sociale	577'865.00
720.3515.02	Prestations Assurance maladie et subventions aux personnes handicapées	Facture sociale	546'620.00
720.3515.03	Participation au RI et participation cantonale à l'assurance chômage	Facture sociale	605'575.00
720.3515.04	Prestations à la famille et participation aux bourses d'études et d'apprentissage	Facture sociale	219'335.00
			<b>6'180'270.00</b>
	Intérêts des emprunts	ventilation selon tableau séparé (pages 12 et 13)	54'010.00
	Amortissements obligatoires	ventilation selon tableau séparé (pages 10 et 11)	837'513.55

<b>7'071'793.55</b>
---------------------

	<u>Variation</u>	<u>Budget 2022</u>	<u>Budget 2021</u>
Facture sociale totale	+ 101'085.00	1'949'395.00	1'848'310.00
Fonds de péréquation net	+ -186'700.00	655'615.00	842'315.00
Charge globale	+ <b>-85'615.00</b>	<b>2'605'010.00</b>	<b>2'690'625.00</b>

## Evolution des principales charges imposées de 2017 à 2022

(\*)

	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020	Comptes 2019	Comptes 2018	Comptes 2017	Comptes 2012
180. Participation déficit transports publics	174'500.00	134'100.00	118'806.15	121'301.35	126'030.55	121'064.00	116'875.80
220. Participation au fonds de Péréquation - Montant net	655'615.00	842'315.00	1'103'564.00	932'880.00	835'472.00	721'368.00	902'228.00
220. Participation au fonds de Péréquation - Correction année précédente		-581'525.00	-120'903.00	173'884.00	164'410.00	-458'423.00	1'973.00
53. Participation à l'enseignement spécialisé - Ecoles de musique	26'600.00	26'600.00	26'296.00	26'049.00	26'068.00	23'281.50	4'246.90
600. Participation aux prestations de la Police Cantonale	336'410.00	348'910.00	354'159.00	346'362.00	338'944.00	333'902.00	277'343.00
600. Participation aux prestations de la Police Cantonale - décompte		-30'315.00	-6'962.00	8'084.00	10'776.00	-41'098.00	0.00
720. Hébergement + assurance maladie + RI + bourses d'étude	1'949'395.00	1'848'310.00	1'962'784.00	2'041'791.00	1'867'096.00	1'951'086.00	1'272'139.00
720. Cohésion (facture) sociale - Correction année précédente		-129'433.00	-261'025.00	18'695.00	27'778.00	-82'022.00	-14'341.00
730. Aides + subventions AVASAD (ex-OMSV)	0.00	0.00	0.00	252'448.00	257'466.00	256'215.00	234'294.50
<b>Total Charges cantonales imposées</b>	<b>3'142'520.00</b>	<b>2'458'962.00</b>	<b>3'176'719.15</b>	<b>3'921'494.35</b>	<b>3'654'040.55</b>	<b>2'825'373.50</b>	<b>2'794'759.20</b>
170. Participation au Stand de tir du Châtaignier	2'500.00	2'500.00	5'182.20	1'168.50	10'283.65	751.05	7'794.90
170. Participation au Centre Sportif de Malley CSM	42'000.00	41'500.00	25'000.00	16'416.00	14'492.75	13'000.00	11'045.50
320. Participation Triage forestier Mèbre-Talent	12'000.00	14'950.00	10'241.15	9'676.45	7'949.90	8'117.85	17'592.00
420. Part. au SDNL (Schéma Directeur Nord Lausannois)	20'175.00	18'870.00	14'222.60	14'568.30	13'336.25	16'315.30	23'932.30
5. Participation enseignement (selon le nombre d'élèves)	1'917'725.00	1'887'530.00	1'750'328.50	1'880'317.35	1'893'267.55	1'843'026.00	1'276'274.70
54. Participation à l'orientation professionnelle	3'000.00	3'080.00	2'461.95	2'608.30	2'693.65	2'651.15	2'662.45
560. Participation dentiste scolaire	8'240.00	16'525.00	16'126.00	15'996.00	16'143.80	16'840.65	13'149.00
650. Participation SDIS Haut Talent dès 2015	58'500.00	44'650.00	39'238.00	33'308.30	34'551.35	36'170.63	0.00
660. Participation PCI - ORPCI Echallens dès 2012	68'250.00	69'100.00	62'810.00	62'713.00	60'640.00	67'338.00	44'186.05
710. Participation à l'ARASPE, EFAJE et LAJE dès 2007 y.c. UAPE dès 2014	905'360.00	975'510.00	751'765.35	631'740.65	574'253.60	535'462.55	153'341.80
<b>Total Participations à des associations de communes</b>	<b>3'037'750.00</b>	<b>3'074'215.00</b>	<b>2'677'375.75</b>	<b>2'668'512.85</b>	<b>2'627'612.50</b>	<b>2'539'673.18</b>	<b>1'549'978.70</b>
210. Impôts ristournés à d'autres communes	0.00	0.00	13'619.15	118.65	2'472.15	24'522.05	21'661.55
<b>Total autres charges et participations imposées</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>13'619.15</b>	<b>118.65</b>	<b>2'472.15</b>	<b>24'522.05</b>	<b>21'661.55</b>
Intérêts des emprunts	54'010.00	63'650.00	95'759.63	155'289.34	205'607.77	206'120.84	265'190.00
Amortissements obligatoires	837'513.55	832'981.05	844'016.45	876'362.55	900'397.80	991'842.20	505'950.00
	<b>891'523.55</b>	<b>896'631.05</b>	<b>939'776.08</b>	<b>1'031'651.89</b>	<b>1'106'005.57</b>	<b>1'197'963.04</b>	<b>771'140.00</b>
<b>Totaux</b>	<b>7'071'793.55</b>	<b>6'429'808.05</b>	<b>6'807'490.13</b>	<b>7'621'777.74</b>	<b>7'390'130.77</b>	<b>6'587'531.77</b>	<b>5'137'539.45</b>

Population au 1er janvier

(2'800)

2'760

2'768

2'744

2'742

2'739

2'259

Dénomination	No. compte	2019	2020	2021 (*)	2022	Répartition Budget	Arrondis
		%	%	%	%		
Forêts	320.3901.00	2.40	2.19	2.00	<b>2.00</b>	14'913	<b>14'915</b>
Rtes & chemins	430.3901.00	23.99	22.50	22.00	<b>22.00</b>	164'043	<b>164'045</b>
Déchetterie	450.3901.00	14.20	20.47	22.00	<b>23.00</b>	171'500	<b>171'500</b>
Sports/espaces verts	440.3901.00	13.00	11.37	11.50	<b>12.00</b>	89'478	<b>89'480</b>
Cours d'eau	470.3901.00	0.36	0.55	0.50	<b>0.50</b>	3'728	<b>3'730</b>
Centre Œcuménique	440.3901.01	1.44	1.60	1.50	<b>1.50</b>	11'185	<b>11'180</b>
Extérieurs Combe	440.3901.02	1.57	1.59	1.50	<b>1.00</b>	7'457	<b>7'460</b>
Epuration Réseau	460.3901.00	1.51	1.43	1.50	<b>1.00</b>	7'457	<b>7'460</b>
Epuration STEP	461.3901.00	4.61	4.70	4.50	<b>4.50</b>	33'554	<b>33'550</b>
Eau	810.3901.00	5.94	5.57	6.00	<b>7.50</b>	55'924	<b>55'920</b>
Bâtiments	Divers	3.25	4.00	4.00	<b>3.00</b>	22'370	<b>22'370</b>
Véhicules machines	430.3901.01	5.18	5.39	5.00	<b>3.50</b>	26'098	<b>26'100</b>
Dépôt	430.3901.00	3.35	1.98	2.00	<b>2.50</b>	18'641	<b>18'640</b>
AET	461.3901.01	12.42	11.53	11.00	<b>11.00</b>	82'022	<b>82'020</b>
Intérêt général et administratif		6.78	5.13	5.00	<b>5.00</b>	708'368	<b>708'370</b>
		100.00	100.00	100.00	<b>100.00</b>	37'283	<b>37'280</b>
						<b>745'650</b>	<b>745'650</b>

(\*) selon heures ventilées au 31 août 2021

**Report des montants :**

Salaires bruts exploitation	564'600
Charges AVS/AI	}
Charges CIP	
Assurances maladies et accident	
<b>Total à répartir</b>	<b>745'650</b>

**Ventilation des salaires dans les dicastères :**

Exploitation + charges service de piquet	861'070
+ Technicien communal	
Concierges bâtiments communaux	369'220
Organiste	25'000
Assistant de Sécurité Publique (ASP)	22'780
<b>Total selon compte 110.4901.00</b>	<b>1'278'070</b>

**Récapitulation de l'imputation des salaires dans les différents dicastères**

320.3901.00 Forêts	Exploitation	14'915.00
351.3901.00 Maison Villageoise	Concierge, intendance, exploitation	66'640.00
352.3901.00 Maison de Commune	Concierge, intendance, exploitation	43'180.00
354.3901.00 Ancienne Forge	Exploitation, intendance	170.00
355.3901.00 Collège du Motty	Concierge, intendance, exploitation	31'650.00
356.3901.00 Abri Public PCI	Exploitation, intendance	1'430.00
357.3901.00 Vestiaires du Billard	Exploitation, intendance	3'340.00
358.3901.00 Bâtiment parcelle 87	Exploitation, intendance	7'235.00
400.3901.00 Police des constructions	Technicien	96'000.00
420.3901.00 Urbanisme	Technicien	8'000.00
430.3901.00 Routes et chemins, éclairage, dépôt, entretien local	Concierge, exploitation, technicien	188'745.00
430.3901.02 Véhicules	Exploitation	27'510.00
440.3901.00 Espaces verts	Exploitation, concierge place de jeux	26'100.00
440.3901.03 Alentours Coec	Exploitation	91'390.00
440.3901.04 Espaces Verts Collège Combe	Exploitation	11'180.00
450.3901.00 Déchetterie	Exploitation	7'460.00
460.3901.00 Réseau égouts épuration	Exploitation, technicien	171'980.00
461.3901.00 STEP Praz-Faucon	Exploitation	15'460.00
461.3901.01 STEP AET	Exploitation	33'550.00
470.3901.00 Cours d'eau (Canal, ruisseaux)	Exploitation	82'020.00
511.3901.00 Collège Chavanne	Exploitation	3'730.00
512.3901.00 Collège Cavenettaz	Concierge, aide, exploitation	114'030.00
513.3901.00 Collège Epi d'Or	Concierge, exploitation	32'590.00
520.3901.00 Collège de la Combe	Concierge, exploitation	69'875.00
580.3901.00 Temples et cultes	Organiste	1'480.00
580.3901.05 Centre Œcuménique	Concierge	25'000.00
580.3901.06 Centre Œcuménique	Exploitation	8'510.00
600.3901.00 Police	Assistant sécurité, Exploitation	200.00
810.3901.00 SI eau	Exploitation, technicien	22'780.00
<b>110.4901.00</b>	<b>Total des salaires ventilés</b>	<b>71'920.00</b>

**1'278'070.00**

Une grande partie des travaux administratifs du Technicien communal peuvent être imputés aux dicastères grâce à la gestion des heures par informatique. Un solde de 5% d'activités générales reste en administration.

**Facturation à l'ASICE**

<b>440.4356.00</b> Entretien des Espaces verts		7'460.00
	Total refacturation ASICE	<b>7'460.00</b>

**Facturations autres**

<b>461.4356.03</b> AET		82'020.00
	Total des salaires facturés	<b>82'020.00</b>

Personnel fixe

Administration+ASP (\*)

Voirie-déchetterie

Conciergerie

(\*) Assistant de Sécurité Publique

Budget 2021 (sans auxiliaires)

6,30 ETP (Equivalent Temps Plein)

6,30 ETP (Equivalent Temps Plein) + 2 auxiliaires

3,70 ETP (Equivalent Temps Plein)

	Solde au	Selon		Solde	Prévisions	Solde	
	01.01.2021	sur préavis	Budget 2021	Budget 2022		disponible	prévu
<b>9280 Fonds alimentés par des recettes affectées</b>	<b>3'449'763.13</b>	<b>-286'000.00</b>	<b>41'535.00</b>	<b>55'278.20</b>	<b>3'260'576.33</b>	<b>0.00</b>	<b>3'260'576.33</b>
9280.02 Réseau d'égouts et d'épuration	2'013'610.51		126'280.00	111'570.00	2'251'460.51		2'251'460.51
9280.03 Service des Eaux	893'390.68	-246'000.00	-124'085.00	-101'091.80	422'213.88		422'213.88 *
9280.04 Investissement réseau d'égouts	242'681.55	-40'000.00			202'681.55		202'681.55 **
9280.05 Régulation des déchets	300'080.39		39'340.00		339'420.39		339'420.39
<b>9281 Fonds de réserve et de renouvellement</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>22'400.00</b>	<b>22'400.00</b>	<b>0.00</b>	<b>22'400.00</b>
9281.00 Fonds de rénovation Ferme du Verger	0.00			22'400.00	22'400.00		22'400.00
<b>9282 Fonds de réserve divers</b>	<b>3'056'118.65</b>	<b>-195'000.00</b>	<b>-77'125.00</b>	<b>-27'625.00</b>	<b>2'756'368.65</b>	<b>-335'172.20</b>	<b>2'421'196.45</b>
9282.00 Taxes PC	124'247.90		-45'000.00		79'247.90		79'247.90
9282.01 Protection civile	1'900.00				1'900.00		1'900.00
9282.02 Fonds de réserve à but social	15'038.10		-4'500.00		10'538.10		10'538.10
9282.12 En attente d'affectation (1)	1'271'989.40	-195'000.00			1'076'989.40		1'076'989.40 **
9282.15 Part. aux frais d'équipement lors de plans de quartier	921'646.05				921'646.05		921'646.05
9282.16 Retour sur Fonds de Péréquation et Facture sociale	321'500.00				321'500.00		321'500.00
9282.24 Provision pour étude concept énergétique	9'375.00				9'375.00		9'375.00
9282.43 Fonds de réserve pour amortissement travaux routiers	390'422.20		-27'625.00	-27'625.00	335'172.20	-335'172.20	0.00 ***
	<b>6'505'881.78</b>	<b>-481'000.00</b>	<b>-35'590.00</b>	<b>50'053.20</b>	<b>6'039'344.98</b>	<b>-335'172.20</b>	<b>5'704'172.78</b>

(1) Tous les fonds de réserves ont une affectation qui leur est propre, sauf le compte 9282.12 dont l'attribution s'effectue sur proposition lors de la présentation de préavis (voir page suivante)

\* Les recettes relatives aux taxes de raccordement qui alimentent ce compte ne sont pas au budget et l'utilisation effective pour 2019 n'est pas encore connue

\*\* Voir, page suivante, montants attribués sur préavis votés

\*\*\* Voir, page suivante, montants attribués sur préavis votés

## \*\* Détail des prélèvements acceptés sur préavis votés

	Fin des travaux	Montant préavis	Total par fonds
9280.03 43/09 - Etablissement d'un PDDE	en cours	30'000.00	
9280.03 50/16 - Conduite giratoire Bottens-Montheron	2020	65'000.00	
9280.03 24/19 - Bouclage chemin des Dailles	2020	151'000.00	246'000.00
9280.04 50/16 - Collecteur giratoire Bottens-Montheron	2020	40'000.00	40'000.00
9282.12 28/07 - Aménagement zones 30 km/h.	en cours	195'000.00	<u>195'000.00</u>
<b>Total attribué sur préavis</b>			<b>481'000.00</b>

## \*\*\* Par prélèvements annuels

	Solde	
9282.43 71/05 - Aménagement route Centre Commercial	319'749.65	
9282.43 21/07 - Aménagement routiers aux abords de la Chavanne	15'422.55	335'172.20

## Amortissements

No. Cpte Charges	No. Cpte Bilan	Descriptif	Fin des travaux	Durée amort.	Solde à amortir au 01.01.2022	Total par dicastère	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020
<b>Investissements terminés, en cours d'amortissement</b>									
		<b>Service financier</b>				32'000.00	<b>8'000.00</b>	<b>8'000.00</b>	<b>8'000.00</b>
220.3315.00	9165.37	Don Tennis Club (rénovation courts)	2015	10 ans	32'000.00		8'000.00	8'000.00	8'000.00
		<b>Bâtiments communaux</b>				2'563'549.10	<b>121'100.00</b>	<b>121'100.00</b>	<b>121'100.00</b>
352.3312.00	9143.16	Transformation Maison de Commune	2013	30 ans	1'576'400.00		71'700.00	71'700.00	71'700.00
355.3312.00	9143.23	Crédit d'étude collège du Motty	2010	30 ans	63'156.10		3'200.00	3'200.00	3'200.00
	9143.25	Construction collège du Motty avec garderie	2011	30 ans	923'993.00		46'200.00	46'200.00	46'200.00
		<b>Parcelle 87 - Création d'une UAPE</b>				1'195'128.05	<b>68'550.00</b>	<b>68'622.75</b>	<b>50'000.00</b>
358.3312.00	9143.51	Achat parcelle 87	2016	30 ans	1'195'128.05		50'000.00	50'000.00	50'000.00
358.3316.00	9170.52	Etude création d'une UAPE	2019	10 ans	166'950.00		18'550.00	18'622.75	-
		<b>Routes et chemins</b>				4'972'316.95	<b>288'761.75</b>	<b>282'028.30</b>	<b>301'516.20</b>
430.3311.00	9141.19	Aménagement trottoir sur la RC501c	2001	30 ans	112'154.30		10'130.00	10'130.00	10'130.00
430.3311.00	9141.20	Aménagt RC501b Centre commercial	2006	30 ans	339'649.65		19'900.00	19'900.00	19'900.00
430.3311.00	9141.21	Sécurisation route de la Bérallaz	2019	10 ans	106'080.00		11'880.00	11'823.30	-
430.3311.00	9141.24	Réfection route des Biolettes	2013	20 ans	217'997.50		18'500.00	18'500.00	18'500.00
430.3311.00	9141.27.01	Trottoir et éclairage public Cavenettaz	2015	30 ans	694'184.95		30'000.00	30'000.00	30'000.00
430.3311.00	9141.30	Aménagement RC501b - 2ème partie	2015	30 ans	1'010'805.75		45'500.00	45'500.00	45'500.00
430.3311.00	9141.33	Aménagement abords du site scolaire Chavanne	2008	10 ans	23'175.00		7'725.00	7'725.00	7'725.00
430.3311.00	9141.36	Aménagement Carrefour Cavenettaz-rue du Village	2013	20 ans	465'034.55		22'200.00	22'200.00	22'200.00
430.3311.00	9141.39.01	Etude réfection rue du Village	2015	30 ans	78'456.35		3'150.00	3'150.00	3'150.00
430.3311.00	9141.39.02	Réfection rue du Village	2016	30 ans	1'013'679.90		51'750.00	51'750.00	51'750.00
430.3311.00	9141.42.01	Aménagement chemin accès nouvelle déchetterie	2010	30 ans	104'827.20		5'250.00	5'250.00	5'250.00
430.3311.00	9141.43	Aménagt chemin du Couchant	2013	15 ans	9'419.80		3'600.00	3'600.00	3'600.00
430.3311.00	9170.10	Etude contrat de performance énergétique	2020	10 ans	60'676.75		6'676.75	-	-
430.3312.00	9141.42.02	Nouveaux locaux de voirie à Praz Faucon	2010	30 ans	655'893.10		32'800.00	32'800.00	32'800.00
430.3313.00	9146.02	Véhicule Pick up Toyota Hilux	2013	10 ans	11'138.65		5'500.00	5'500.00	5'500.00
430.3313.00	9146.08	Véhicule Pony Boschung	2016	10 ans	69'143.50		14'200.00	14'200.00	14'200.00
430.3316.00	9146.42	Equipt complt panneaux photovoltaïques	2012	7 ans	0.00		-	-	31'311.20
		<b>Déchets</b>				718'997.60	<b>37'900.00</b>	<b>37'900.00</b>	<b>48'070.25</b>
450.3312.01	9141.25	Etude transfert de la déchetterie	2006	30 ans	22'827.70		1'150.00	1'150.00	1'150.00
450.3312.01	9141.42.03	Contruction déchetterie à Praz Faucon	2010	30 ans	696'169.90		36'750.00	36'750.00	36'750.00
450.3312.01	9141.42.04	Equipt complt déchetterie (accès et mat.)	2013	7 ans	0.00		-	-	10'170.25
		<b>Epuration</b>				298'648.00	<b>21'000.00</b>	<b>21'000.00</b>	<b>21'000.00</b>
460.3311.01	9141.28	Collecteur chemins Esserpy/Crêt	2006	30 ans	236'329.10		17'000.00	17'000.00	17'000.00
460.3316.00	9170.05	Etablissement d'un PGEE	2010	30 ans	62'318.90		4'000.00	4'000.00	4'000.00
		<b>Sous-totaux</b>				9'780'639.70	<b>545'311.75</b>	<b>538'651.05</b>	<b>549'686.45</b>

## Amortissements (suite)

No. Cpte Charges	No. Cpte Bilan	Descriptif	Fin des travaux	Durée amort.	Solde à amortir au 01.01.2022	Total par dicastère	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020
511.3312.00	9143.21	<b>Collège de la Chavanne</b> Réfection extérieure Collège Chavanne	2011	30 ans	837'089.10	837'089.10	<b>44'750.00</b> 44'750.00	<b>44'750.00</b> 44'750.00	<b>44'750.00</b> 44'750.00
512.3312.00	9143.17	<b>Collège de la Cavenettaz</b> Réaménagement 3 classes à la Cavenettaz	2013	20 ans	214'767.50	249'745.50	<b>26'700.00</b> 17'900.00	<b>26'700.00</b> 17'900.00	<b>26'700.00</b> 17'900.00
512.3312.00	9143.38	Rénovation appartement concierge Cavenettaz	2015	10 ans	34'978.00		8'800.00	8'800.00	8'800.00
513.3312.00	9143.33	<b>Collège de l'Epi d'Or</b> Construction collège de l'Epi d'Or	2015	30 ans	4'230'922.45	4'424'965.55	<b>187'000.00</b> 177'000.00	<b>187'000.00</b> 177'000.00	<b>187'000.00</b> 177'000.00
	9143.33	Etude construction collège d l'Epi d'Or	2015	30 ans	194'043.10		10'000.00	10'000.00	10'000.00
600.3316.00	9149.35	<b>Sécurité - Vidéosurveillance</b> Vidéosurveillance bâtiments communaux	2015	10 ans	24'935.95	24'935.95	<b>6'300.00</b> 6'300.00	<b>6'300.00</b> 6'300.00	<b>6'300.00</b> 6'300.00
810.3311.02		<b>Réseau d'eau</b>				65'054.40	<b>27'451.80</b>	<b>29'580.00</b>	<b>29'580.00</b>
	9144.15	Conduite Biolettes-Morrens	1997	30 ans	6'063.40		6'063.40	6'300.00	6'300.00
	9144.25	Conduite Bérallaz-Prélaz-Bellevue	2006	20 ans	9'673.95		9'673.95	11'200.00	11'200.00
	9144.51	Extension conduite eau ch. de la Lisière	2011	10 ans	6'334.45		6'334.45	6'700.00	6'700.00
810.3311.02	9144.26	Conduite Combe-Choulares	2008	20 ans	42'982.60		5'380.00	5'380.00	5'380.00
		<b>Totaux</b>				14'162'366.20	<b>837'513.55</b>	<b>832'981.05</b>	<b>844'016.45</b>
<b>Investissements en cours</b>									
		<u>Routes</u>			Montant prévus				
430.3311.00	9141.24	Réaménagement chemin des Dailles	en cours	30 ans	764'000.00	2'814'000.00	-	-	-
430.3311.00	9141.29	Arrêts bus, décrochements latéraux route de Morrens	en cours	30 ans	375'000.00		-	-	-
430.3311.00	9141.32	Aménagement zones 30 km/h	en cours	1 an	195'000.00		Fds réserve	Fds réserve	-
430.3311.00	9141.50	Création giratoire du Moulin Montheron-Bottens	en cours	30 ans	1'480'000.00		-	-	-
		<u>Bâtiments communaux</u>				0.00			
		<u>Réseau d'eau</u>				181'000.00			
810.3311.00	9144.24	Bouclage et conduite chemin des Dailles	en cours	1 an	151'000.00		Fds réserve	Fds réserve	-
810.3316.00	9144.43	Actualisation PDDE	en cours	1 an	30'000.00		Fds réserve	Fds réserve	-
		<u>Etudes</u>				84'000.00			
440.3316.00	9170.27	Etude renaturation ruisseau Derrey le Mottey	en cours	10 ans	84'000.00		-	-	-
		<b>Totaux généraux</b>				17'157'366.20	<b>837'513.55</b>	<b>832'981.05</b>	<b>844'016.45</b>

## Ventilation des intérêts

No. cpte bilan	No. compte fonctionnement	Descriptif	No Préavis	Solde estimé au 01.01.2022	Sous-total	Intérêt ventilé	Compte fonctionnement
Divers	220.3220.00	Capitaux circulants (estimatif)		2'000'000.00			
9123.00	220.3220.00	Terrains et bâtiments du patrimoine financier		176'400.00			
9165.37	220.3220.00	Don Tennis Club (rénovation courts)	37/15	32'000.00	2'208'400.00	<b>5'610.00</b>	220.3220.00
9145.00	320.3220.00	Forêts (96 hectares)		140'000.00	140'000.00	<b>355.00</b>	320.3220.00
9143.16	352.3220.00	Transformation et agrandissement Maison de Commune	51/10	1'576'400.00	1'576'400.00	<b>4'010.00</b>	352.3220.00
9143.23	355.3220.00	Crédit d'étude collège du Motty	30/08	63'156.10			
9143.25	355.3220.00	Construction collège du Motty avec garderie	58/10	923'993.00	987'149.10	<b>2'510.00</b>	355.3220.00
9143.51	358.3220.00	Achat Parcelle No 87	51/16	1'195'128.05			
9170.52	358.3220.00	Etude aménagement EVE (Espace de Vie Infantine)	52/16	166'950.00	1'362'078.05	<b>3'465.00</b>	358.3220.00
9141.19	430.3220.00	Aménagement trottoir sur la RC501c	04/98	112'154.30			
9141.20	430.3220.00	Aménagement de la RC501b Centre commercial	71/05	339'649.65			
9141.21	430.3220.00	Sécurisation route de la Bérallaz	21/19	106'300.00			
9141.24	430.3220.00	Réfection route des Biolettes	24/13	217'997.50			
9141.25	430.3220.00	Réfection Chemin des Dailles	24/19	764'000.00			
9141.27	430.3220.00	Trottoir et éclairage public Cavenettaz	61/11	694'184.95			
9141.29	430.3220.00	Arrêts TL rte de Morrens et tapis phonoabsorbant	29/20	375'000.00			
9141.30	430.3220.00	Aménagement de la RC501b 2ème partie	40/09	1'010'805.75			
9141.32	430.3320.00	Aménagement zones 30 km/h.	28/07	122'371.00			
9141.33	430.3220.00	Aménagement abords du site scolaire Chavanne	21/07	23'175.00			
9141.36	430.3220.00	Aménagement carrefour Cavenettaz-rue du Village	57/10	465'034.55			
9141.39.01	430.3220.00	Etude Réfection rue du Village	27/14	78'456.35			
9141.39.02	430.3220.00	Réfection Rue du Village	39/15	1'013'679.90			
9141.42.01	430.3220.00	Aménagement chemin accès nouvelle déchetterie	42/09	104'827.20			
9141.42.02	430.3220.00	Nouveaux locaux de voirie à Praz Faucon	42/09	655'893.10			
9146.02	430.3220.00	Véhicule pick-up Toyota Hilux	13/12	11'138.65			
9141.43	430.3220.00	Aménagement chemin du Couchant	08/12	9'419.80			
9141.50	430.3220.00	Création giratoire du Moulin	13/18	1'480'000.00			
9146.08	430.3220.00	Véhicule Pony Boschung	53/16	69'143.50			
9170.10	430.3220.00	Etude Contrat performance énergétique (CPE)	10/18	73'000.00	7'726'231.20	<b>19'645.00</b>	430.3220.00
9141.25	450.3220.00	Etude transfert de la déchetterie	09/02	22'827.70			
9141.42.03	450.3220.00	Construction déchetterie à Praz Faucon	42/09	696'169.90	718'997.60	<b>1'830.00</b>	450.3220.00

## Ventilation des intérêts (suite)

No. cpte bilan	No. compte fonctionnement	Descriptif	No Préavis	Solde estimé au 01.01.2022	Sous-total	Intérêt ventilé	Compte fonctionnement
9141.28	460.3220.00	Collecteur chemins Esserpy/Crêt	62/05	236'329.10			
9141.24.01	460.3220.00	Eaux Claires chemin des Dailles	24/19	12'500.00			
9141.50.01	460.3220.00	Conduites EU-EC giratoire du Moulin	13/18	171'119.20			
9170.05	460.3220.00	Etablissement d'un PGEE	33/97	62'318.90	482'267.20	<b>1'225.00</b>	460.3220.00
9143.21	511.3220.00	Rénovations extérieures de collège de la Chavanne et de la salle de gymnastique	39/09	837'089.10	837'089.10	<b>2'130.00</b>	511.3220.00
9143.17	512.3220.00	Réaménagement 3 classes à la Cavenettaz	17/12	214'767.50			
9143.38	512.3220.00	Rénovation appartement de fonction Cavenettaz	38/15	34'978.00	249'745.50	<b>635.00</b>	512.3220.00
9143.33	513.3220.00	Etude construction collège de l'Epi d'Or	30/14	194'043.10			
9143.33	513.3220.00	Construction collège de l'Epi d'or	33/14	4'230'922.45	4'424'965.55	<b>11'250.00</b>	513.3220.00
9149.00	600.3220.00	Vidéosurveillance bâtiments communaux	35/15	24'935.95	24'935.95	<b>65.00</b>	600.3220.00
9144.15	810.3220.00	Conduite Rte des Biolettes-Rte de Morrens	08/95	6'063.40			
9144.24	810.3220.00	Bouclage chemin des Dailles-Petits Esserts	24/19	151'000.00			
9144.25	810.3220.00	Conduite et bouclage "Quartier Est - Prélaz"	65/05	9'673.95			
9144.26	810.3220.00	Conduite d'eau "Choulaire-Combe"	13/07	42'982.60			
9144.43	810.3220.00	Actualisation PDDE	43/09	4'950.00			
9144.50	810.3220.00	Réfection conduite eau potable Giratoire du Moulin	13/18	281'609.30			
9144.51	810.3220.00	Extension conduite eau ch. de la Lisière	51/10	6'334.45	502'613.70	<b>1'280.00</b>	810.3220.00
				<b>21'240'872.95</b>	<b>21'240'872.95</b>	<b>54'010.00</b>	

## Tableau des intérêts

Cpte Bilan	Descriptif	Par	Montant emprunt		Intérêts	Taux	Date	
			Initial	Solde			emprunt	Echéance
<b>Situation prévisible au 31.12.2021</b>								
9221.06	Achat parcelle 87, véhicule, étude UAPE	Commune Cheseaux	1'000'000.00	1'000'000.00	<b>-1'000.00</b>	-0.05%	15.07.2020	15.02.2022
9221.07	Collège de l'Epi d'Or, RC501 2è partie, giratoire	CIP	7'000'000.00	7'000'000.00	<b>-21'000.00</b>	-0.40%	16.02.2021	16.02.2022
9221.09	Déchetterie, parking Cavenettaz	Swissquote	3'000'000.00	3'000'000.00	<b>-1'500.00</b>	-0.27%	28.01.2018	27.04.2022
9221.11	Collège de l'Epi d'Or	Rentes Genevoises	2'500'000.00	1'875'000.00	<b>29'750.00</b>	1.40%	28.01.2016	27.01.2031
9221.12	Collège de l'Epi d'Or	SUVA	2'000'000.00	2'000'000.00	<b>9'800.00</b>	0.49%	28.04.2015	28.04.2025
9221.15	Maison de Commune, Collège du Motty	Publica	3'500'000.00	3'500'000.00	<b>-1'061.55</b>	-0.16%	15.10.2020	15.04.2022
			19'000'000.00	18'375'000.00	<b>14'988.45</b>			

**Budget 2022 - Les taux à court terme étant incertains et le marché des capitaux volatile, un taux de 0,2% a été calculé sur les emprunts pour 2022**

9221.06	Achat parcelle 87, véhicule, étude UAPE	Commune Cheseaux	1'000'000.00	1'000'000.00	<b>750.00</b>	-0.05%	15.07.2020	15.02.2022
9221.07	Collège de l'Epi d'Or, RC501 2è partie, giratoire	CIP	7'000'000.00	7'000'000.00	<b>-1'790.00</b>	-0.40%	16.11.2020	16.02.2022
9221.09	Déchetterie, parking Cavenettaz	Swissquote	3'000'000.00	3'000'000.00	<b>6'000.00</b>	0.20%	28.01.2018	27.04.2022
9221.11	Collège de l'Epi d'Or	Rentes Genevoises	2'500'000.00	1'875'000.00	<b>26'250.00</b>	1.40%	28.01.2016	27.01.2031
9221.12	Collège de l'Epi d'Or	SUVA	2'000'000.00	2'000'000.00	<b>9'800.00</b>	0.49%	28.04.2015	28.04.2025
9221.13	Maison de Commune, Collège du Motty	Publica	3'500'000.00	3'500'000.00	<b>7'000.00</b>	0.20%	15.10.2020	15.04.2022
9221.xx	Nouvel emprunt investissements 2021	à déterminer		3'000'000.00	<b>6'000.00</b>	0.20%	01.07.2022	(*)
			19'000'000.00	21'375'000.00	<b>54'010.00</b>			

Situation probable au vu des investissements prévus pour 2022

(Taux moyen d'emprunt, sans les courts terme : 0.975 %)

\* Amortissement annuel : CHF 125'000.-- jusqu'au 28 janvier 2031

(\*) Les taux actuels étant proches de zéro, et une consolidation d'emprunt étant nécessaire, le taux du nouvel emprunt est estimé à 0.20%

(\*\*) au moment de l'établissement du budget les contrats n'avaient pas encore été conclus

Commune de Cugy VD

# **2<sup>ème</sup> Partie**

# **BUDGET 2022**

# **PAR DICASTERE**

## Commentaires de la page N° 1

Compte		Remarques
<b>1</b> <b>10</b>	<b>Administration Générale</b> <b>Autorités</b>	
100.3001.00	Indemnités et vacations des Autorités	Indemnités et vacations des Municipaux, selon préavis xx-2021
100.3003.00	Jetons de présence du Conseil	Ce poste comprend le défraiement des conseillers communaux siégeant dans les commissions, les jetons de présence du Conseil communal, ainsi que les frais divers liés aux votations
100.3060.00	Frais de déplacement Municipalité	Frais de déplacement et de représentation de la Municipalité
100.3069.00	Frais divers des autorités	Forfait annuel des Municipaux, selon préavis 05-2021 et autres frais divers
100.3091.01	Formation des municipaux	Frais de participation des municipaux à des séminaires ou autres pour lesquels une contribution est demandée
100.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	Fournitures de bureau du Conseil communal
100.3151.02	Site internet <a href="http://www.cugy-vd.ch">www.cugy-vd.ch</a>	Accès extranet pour le Conseil communal
100.4361.03	Jetons des commissions acquis à la commune	Jetons de présence versés à la commune lors de représentation par un membre de la Municipalité au sein des diverses associations dont nous sommes membres
<b>11</b>	<b>Administration</b>	
	Généralités sur les salaires	Les salaires ont été calculés sur la base du règlement du personnel qui a fait l'objet du préavis No 02-2016 et décision du Conseil communal du 29 septembre 2016 ; conformément à l'art. 41 une augmentation de deux échelons selon la grille salariale ont été intégrés au budget 2022. Selon la situation de l'IPC à fin septembre, une indexation de 1% des salaires a été prévue pour 2022
110.3010.01	Personnel administratif	Comprend les 20% d'activité de l'Assistant en sécurité publique, dont la charge est attribuée, par imputation interne, au dicastère de la Police (600.3901.00)
110.3010.02	Traitement du personnel d'exploitation	La part de salaire relative à l'entretien des espaces verts du collège de la Combe est imputée au dicastère 440 Espaces verts, puis refacturée à ce niveau (voir page 18 compte n° 440.4356.00). Le personnel auxiliaire engagé comme aide à la déchetterie figure sous le compte 110.3010.04 ci-après
110.3010.03	Traitement du personnel de conciergerie	
110.3010.04	Traitement du personnel intérimaire et occasionnel	Soutien et remplacement lors de vacances et absences du responsable du service du contrôle des habitants, ainsi qu'auxiliaires à la déchetterie

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>1</b>	<b>Administration générale</b>	<b>3'090'795.00</b>	<b>1'310'870.00</b>	<b>2'854'793.00</b>	<b>1'291'825.00</b>	<b>2'704'345.31</b>	<b>1'272'231.30</b>
			<b>1'779'925.00</b>		<b>1'562'968.00</b>		<b>1'432'114.01</b>
<b>10</b>	<b>AUTORITES</b>	<b>353'080.00</b>	<b>12'000.00</b>	<b>282'080.00</b>	<b>12'000.00</b>	<b>257'833.55</b>	<b>12'045.60</b>
<b>100</b>	<b>AUTORITES</b>	<b>353'080.00</b>	<b>12'000.00</b>	<b>282'080.00</b>	<b>12'000.00</b>	<b>257'833.55</b>	<b>12'045.60</b>
3001.00	Rétribution des Autorités	279'680.00		200'580.00		197'413.50	
3003.00	Jetons de présence des commissions	45'500.00		45'500.00		26'887.80	
3060.00	Frais de déplacement et indemnités	18'800.00		18'800.00		18'072.40	
3069.00	Frais divers des autorités et du Conseil	4'200.00		6'400.00		4'288.90	
3091.01	Frais de formation des autorités	2'000.00		2'000.00		519.25	
3101.00	Fournitures de bureau	750.00		1'000.00			
3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement			7'300.00		10'143.00	
3151.02	Portail extranet Conseil communal sur www.cugy-vd.ch	1'650.00					
3181.00	Frais de ports et compte postal	500.00		500.00		508.70	
4361.03	Jetons de présence acquis à la Commune		12'000.00		12'000.00		12'045.60
<b>11</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>2'364'030.00</b>	<b>1'298'870.00</b>	<b>2'270'250.00</b>	<b>1'279'825.00</b>	<b>2'148'917.96</b>	<b>1'248'312.85</b>
<b>110</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>2'364'030.00</b>	<b>1'298'870.00</b>	<b>2'270'250.00</b>	<b>1'279'825.00</b>	<b>2'148'917.96</b>	<b>1'248'312.85</b>
3003.00	Jetons de présence des commissions	3'000.00		3'000.00		3'055.00	
3010.01	Traitement du personnel administratif	682'600.00		661'900.00		654'402.15	
3010.02	Traitement du personnel d'exploitation	558'100.00		545'900.00		536'186.35	
3010.03	Traitement du personnel de conciergerie	287'500.00		277'175.00		254'662.15	
3010.04	Traitement du personnel auxiliaire	34'100.00		28'815.00		12'798.95	
3010.05	Traitement de l'organiste	20'190.00		19'995.00		18'972.20	

## Commentaires de la page N° 2

Compte		Remarques
<b>1</b>	<b>Administration Générale</b>	
<b>11</b>	<b>Administration</b>	
110.3010.08	Primes de fidélité et de mérite	Primes de mérite après entretien annuel et prime de fidélité pour 4 collaborateurs (1 en 2021) (selon règlement du personnel)
110.3030.00 à 110.3050.00	Charges sociales et assurances	Les taux de cotisation et des primes d'assurance ont subi une augmentation pour 2022
110.3090.00	Autres charges des autorités et du personnel	Frais divers tels que, par exemple, fleurs lors d'un décès, cadeau de départ d'un employé (selon directive communale), etc. et team building reporté suite aux changements de personnel au niveau du greffe
110.3091.00	Formation professionnelle du personnel administratif	Formation du personnel administratif (formation continue)
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	Achat de matériel de bureau et autres imprimés (par exemple : enveloppes, papier à en-tête, papier pour PIO, pour préavis, etc..)
110.3102.00	Frais de publication et documentation	Ce poste comprend les diverses publications et abonnements nécessaires à l'administration
110.3102.01	Reflets de Cugy	Publication de quatre numéros des « Reflets de Cugy » passés en tout couleur. Le compte 110.3003.00 recouvre les indemnités de la commission de rédaction et le compte 110.4356.00 inclut les recettes publicitaires des Reflets
110.3151.00	Entretien de machines, mobilier et équipement de bureau	Contrats de leasing et d'entretien du terminal pour paiement par carte du guichet de l'administration, ainsi que du photocopieur avec décompte annuel de copies supplémentaires. Les quelques exemplaires papier du Rapport de gestion et du budget sont effectués par l'administration dans le cadre du budget des photocopies couleurs
110.3170.00	Frais de réceptions et manifestations	En 2022, outre les participations aux frais des diverses manifestations usuelles (réception des nouveaux habitants et jeunes de 18 ans, aînés, fête du 1 <sup>er</sup> août, visite du Préfet, Assemblées générales diverses, fête régionale, etc..) il a été prévu d'acquérir des tables et des bancs supplémentaires ainsi que des supports pour faciliter le transport et le rangement
110.3181.00	Frais de ports et compte postal	Ce poste comprend les affranchissements de l'ASICE qui lui sont facturés sous le compte 110.4356.00
110.3183.00	Frais bancaires	Ce compte inclut les commissions de courtage sur les emprunts contractés. La Municipalité examinera l'opportunité de consolider certains emprunts à long terme en fonction des taux du marché
110.3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	Ces frais sont partiellement récupérés sous le compte 110.4362.00
110.3185.00	Honoraires, frais d'analyses et d'expertise	Ce compte comprend la note d'honoraires de la fiduciaire pour le contrôle des comptes et la validation, exigée par le canton, des dépenses thématiques, ainsi que les honoraires de notre avocat en cas de litige administratif
110.3186.00	Assurances	Assurance responsabilité civile, préjudice de fortune, ECA mobilier, et, dès 2021, Assurance de protection juridique
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés	Le budget est calculé sur la base de 2'800 habitants. Les principales cotisations concernent, notamment : <b>Lausanne-Région</b> (CHF 3.79/hab pour les frais de fonctionnement et CHF 4.12/hab. pour le financement des diverses plates-formes), le <b>Fonds des Communes</b> , par l'intermédiaire de la Préfecture (Fr. 0.50/hab.), l' <b>Association Région Gros-de-Vaud</b> (CHF 8.--/hab.) et <b>Office du Tourisme du Gros-de-Vaud</b> (CHF 3.--/hab.), l' <b>Union des Communes Vaudoises</b> (contribution de base de CHF 650.-- plus CHF 1.75/hab.), <b>Fonds de Soutien aux Institutions culturelles de la région lausannoise</b> (maintenu à CHF 5'000.--) et l' <b>Association vaudoise des Communes déléгатrices</b> (police cantonale) CHF 300.-- par tranche de 1'500 habitants. Les cotisations basées sur le nombre d'habitant sont stables.

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3010.08	Primes de fidélité et au mérite	12'100.00		6'500.00		13'099.70	
3030.00	Assurances sociales (part patronale)	175'750.00		167'200.00		158'954.40	
3040.00	Caisse de pension et de prévoyance (part patronale)	266'200.00		255'300.00		241'976.20	
3050.00	Assurances accident et maladie	85'965.00		69'100.00		64'695.90	
3060.00	Frais de déplacement et indemnités	2'150.00		1'850.00		1'396.10	
3080.00	Personnel facturé par des tiers					17'611.05	
3090.00	Autres charges des Autorités et du personnel	7'000.00		10'000.00		2'570.00	
3091.00	Frais de formation du personnel	3'000.00		3'000.00			
3101.00	Fournitures de bureau	12'000.00		15'000.00		9'394.05	
3102.00	Frais de publication et documentation	2'510.00		2'510.00		2'013.30	
3102.01	Frais de publication Reflets de Cugy	15'000.00		12'000.00		13'611.10	
3151.00	Entretien des machines, mobilier et équipement technique de bureau	11'000.00		11'000.00		10'133.10	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	51'800.00		42'500.00		18'716.75	
3181.00	Frais de ports et compte postal	15'000.00		15'000.00		13'634.50	
3182.00	Frais de téléphones	4'815.00		4'655.00		4'546.75	
3183.00	Frais bancaires	8'900.00		8'900.00		3'924.21	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	6'000.00		6'000.00		147.60	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	17'000.00		17'000.00		16'560.35	
3186.00	Primes d'assurance choses	12'800.00		17'550.00		11'944.60	
3187.00	Emoluments et frais de taxation	1'000.00		1'000.00		823.90	
3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés	68'550.00		67'400.00		63'087.60	
4313.00	Emoluments administratifs		200.00		200.00		5.60

## Commentaires de la page N° 3

Compte		Remarques
<b>1</b>	<b>Administration Générale</b>	
<b>11</b>	<b>Administration</b>	
110.4356.00	Facturation de services à des tiers	Facturation de la publicité dans les Reflets de Cugy, et frais administratifs (photocopies, affranchissements) à l'ASICE
110.4361.00	Remboursement de traitement	Remboursement d'APG dans le cadre de service militaire ou service de protection civile, ainsi que lors de maladie de longue durée (+de 30 jours)
110.4361.01	Remboursement d'assurance	Participation contractuelle aux excédents de prime
110.4362.00	Remboursement de frais administratifs	Frais (ports, frais de poursuite) remboursés par des tiers lors de procédures de poursuite
110.4901.00	Imputations salaires et charges sociales du personnel	Tous les salaires et charges sociales figurent sous administration générale, puis sont ventilés, en fonction des travaux effectués, dans les différents dicastères par un compte d'imputation n° 3901. La récapitulation des imputations internes des salaires et charges sociales figure à la page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie
<b>12</b>	<b>Economat - Archives</b>	
120.3101.00	Fournitures de bureau	Achat de matériel pour le traitement des archives communales
120.3185.00	Honoraires	Traitement des archives de la Police des constructions (création et reconstitution de dossiers) et traitement des archives courantes
120.3188.03	Elimination de documents	Contrat Datarec d'élimination des documents confidentiels et des archives à détruire selon bordereau
<b>16</b>	<b>Tourisme et développement économique</b>	
160.3102.00	Frais de publication et documentation	Frais édition flyers ou tout ménage pour annonce manifestation
160.3143.03	Signalétique	Frais de signalisation et signalétique dans le cadre du projet de développement économique et touristique de la commune
160.3170.00	Frais de manifestation	Frais liés à l'organisation de manifestations visant à promouvoir le projet de développement économique et touristique de la commune
<b>17</b>	<b>Installations sportives</b>	
170.3141.00	Entretien bâtiments communaux	Entretien du couvert et des pistes de pétanque
170.3186.01.00	Prime d'assurance bâtiments	Prime ECA du couvert à pétanque
170.3521.00	Participation aux frais d'exploitation du Stand de tir du Châtaignier	Participation pour 1/3 (selon convention) aux frais inhérents au stand de tir du Châtaignier au Mont-sur-Lausanne, sur la base du budget communiqué par la commune du Mont-sur-Lausanne
170.3523.00	Participation aux frais d'exploitation du CSM (Centre Sportif de Malley)	Selon préavis n° 41/15 (accepté par le Conseil communal dans sa séance du 28 mai 2015), participation aux frais d'exploitation du Centre Sportif de Malley (CSM)

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4356.00	Facturation de services à des tiers		11'600.00		11'750.00		12'012.55
4361.00	Remboursement de traitements (APG)		800.00		800.00		49'683.55
4361.01	Remboursement d'assurances		5'000.00		10'000.00		6'579.85
4362.00	Remboursement de frais administratifs		3'200.00		3'200.00		868.15
4901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel		1'278'070.00		1'253'875.00		1'179'163.15
<b>12</b>	<b>SERVICE DE L'ECONOMAT</b>	<b>7'300.00</b>		<b>11'280.00</b>		<b>5'300.00</b>	
<b>120</b>	<b>ARCHIVES</b>	<b>7'300.00</b>		<b>11'280.00</b>		<b>5'300.00</b>	
3101.00	Fournitures de bureau	500.00		500.00			
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	6'000.00		10'000.00		4'880.00	
3188.03	Elimination documents	800.00		780.00		420.00	
<b>16</b>	<b>TOURISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>5'500.00</b>		<b>5'500.00</b>		<b>30'008.10</b>	
<b>160</b>	<b>TOURISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>5'500.00</b>		<b>5'500.00</b>		<b>30'008.10</b>	
3102.00	Frais de publication et documentation	1'000.00		1'000.00			
3143.03	Entretien de la signalétique	1'500.00		1'500.00		30'008.10	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	3'000.00		3'000.00			
<b>17</b>	<b>SPORTS</b>	<b>45'620.00</b>		<b>25'818.00</b>		<b>30'182.20</b>	
<b>170</b>	<b>INSTALLATIONS SPORTIVES</b>	<b>45'620.00</b>		<b>25'818.00</b>		<b>30'182.20</b>	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	1'000.00					
3186.01	Primes assurance bâtiments	120.00					
3521.00	Participation Stand de Tir du Châtaignier	2'500.00		2'500.00		5'182.20	
3523.00	Participation CSM (Centre Sportif de Malley)	42'000.00		23'318.00		25'000.00	

## Commentaires de la page N° 4

Compte		Remarques
<b>1</b> <b>18</b>	<b>Administration Générale</b> <b>Transports publics</b>	
180.3142.03	Entretien des arrêts de bus tl	Frais d'entretien courant des abris bus et installation d'un abri bus à l'arrêt tl 54 du chemin du Grillon
180.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Etude d'harmonisation des abris bus sur le territoire communal
180.3517.00	Participation au coût des transports publics	Participation au déficit d'exploitation des différents transports publics, selon les articles 14 et 16 de la loi cantonale sur les transports publics (LTP) et art. 9 de la Loi sur les Chemins de Fer (LCF). Le coût de construction du M2 ainsi que les frais d'exploitation sont à 100% à charge du Bassin 5 dont nous faisons partie
<b>19</b>	<b>Service informatique</b>	
190.3091.00	Frais de formation continue du personnel sur l'informatique	Frais de formation sur les programmes mis à jour ou ayant subi une migration, ainsi que formation continue sur les programmes existants et sur la cybersécurité
190.3101.01	Fournitures informatiques	Fourniture de toner pour imprimantes et autre petit matériel (le papier se trouve sous le compte n° 110.3101.00)
190.3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	Ce poste comprend le remplacement régulier des postes informatiques et des imprimantes en fonction de leur obsolescence ou en cas de dysfonctionnement.
190.3151.01	Contrats de maintenance du matériel informatique	Contrat de maintenance des programmes et licences pour la bureautique (matériel et programmes) y compris programmes de gestion des absences et du temps, d'établissement des procès-verbaux, de planification financière, ainsi que les programmes métiers de gestion des habitants (NEST) et de gestion financière (ABACUS) dont les montants ont été adaptés pour le budget 2021. Il faut encore tenir compte du coût de licence du programme de planification financière et de licences complémentaires pour le programme de procès-verbaux
190.3151.02	Site internet <a href="http://www.cugy-vd.ch">www.cugy-vd.ch</a>	Redevance pour la réservation du nom du site et coût de maintenance du site
190.3151.03	Entretien parc informatique et programmes	Interventions et supports habituels pour l'entretien de l'équipement (programmes et matériel), sauvegardes externes, migration Xpert-meeting vers une nouvelle version et lissage des coûts pour migration bisannuelle d'Abacus et Nest
190.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Mandat externe pour soutien technique informatique et audit Cyber safe

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>18</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>	<b>192'200.00</b>		<b>136'800.00</b>		<b>119'075.40</b>	
<b>180</b>	<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>	<b>192'200.00</b>		<b>136'800.00</b>		<b>119'075.40</b>	
3142.03	Entretien du réseau routier - Abri bus	2'700.00		2'700.00		269.25	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	15'000.00					
3517.00	Participation à des charges cantonales de trafic et d'énergie	174'500.00		134'100.00		118'806.15	
<b>19</b>	<b>SERVICE INFORMATIQUE</b>	<b>123'065.00</b>		<b>123'065.00</b>		<b>113'028.10</b>	<b>11'872.85</b>
<b>190</b>	<b>SERVICE INFORMATIQUE</b>	<b>123'065.00</b>		<b>123'065.00</b>		<b>113'028.10</b>	<b>11'872.85</b>
3091.00	Frais de formation du personnel	8'500.00		2'000.00		1'147.00	
3101.01	Fournitures informatiques	4'000.00		4'000.00		3'068.20	
3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	11'100.00		23'150.00		27'208.55	
3151.01	Contrats de maintenance et licences informatiques	43'400.00		40'850.00		39'034.70	
3151.02	Site internet www.cugy-vd.ch	3'965.00		3'965.00		3'888.00	
3151.03	Entretien parc informatique et support	37'000.00		37'000.00		27'440.65	
3182.02	Raccordement Internet	1'600.00		1'600.00		1'548.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	13'500.00		10'500.00		9'693.00	
4363.00	Remboursement de dommages						11'872.85

## Commentaires de la page N° 5

Compte		Remarques
<b>2</b>	<b>Finances</b>	
<b>21</b>	<b>Impôts</b>	
210.3187.00	Emoluments divers, frais de taxation et perception	Emoluments et frais facturés par l'Administration cantonale des impôts pour la gestion et la perception des impôts pour notre commune
210.3191.00	Impôts et taxes payés et ristournés à d'autres communes et au canton	Comptes 2020 : Ristourne d'impôts aux communes sur lesquelles des contribuables domiciliés à Cugy exercent une activité dirigeante au sens de l'article 18a LIC sur dossiers traités tardivement. Dès 2017 cet article a été abrogé
210.3290.00	Intérêts rémunérateurs	Intérêts versés aux contribuables sur les acomptes payés en avance à l'Etat
210.3301.00	Remises et défalctions	Remises et défalctions d'impôts accordées aux contribuables de la commune
210.4001.00	Impôt sur le revenu et prestations en capital	Le volume des impôts est évalué sur la base des acomptes impôts facturés pour 2021 et de l'Arrêté d'imposition 2022-2024, au taux de 76. L'impôt sur les frontaliers est comptabilisé sous le poste 210.4411.01
210.4002.00	Impôt sur la fortune	
210.4003.00	Impôt à la source	
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales	Selon préavis 02-2021 Arrêté d'imposition 2022-2024
210.4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales	Estimation de l'impôt sur le bénéfice pour 2022 sur la base de la situation à août 2021
210.4040.00	Droits de mutation	Prévision des revenus provenant de l'impôt sur le capital. Les entreprises ne payant pas d'impôt sur le bénéfice doivent s'acquitter au moins de l'impôt sur le capital
210.4101.00	Taxes pour la vente de boissons à l'emporter	Estimation des droits de mutation sur la base des comptes 2020
210.4221.00	Intérêts de retard et moratoires	Pour les commerces au bénéfice d'une autorisation simple de débit de boissons alcooliques à l'emporter, la LADB prévoit la perception d'une taxe d'exploitation de 0,8% calculée sur la base du chiffre d'affaires moyen réalisé sur la vente de boissons alcooliques (tous types d'alcools confondus). Cette taxe est perçue par le canton puis rétrocédée aux communes
		Ces intérêts varient en fonction du retard que les contribuables ont dans le règlement de leurs acomptes et le dépôt de leur déclaration. Dans le cadre de la Covid-19, le Canton a annoncé ramener à 0% les intérêts pour 2020

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>2</b>	<b>Finances</b>	<b>2'187'685.00</b>	<b>10'438'960.00</b>	<b>2'314'235.00</b>	<b>10'406'920.00</b>	<b>3'012'726.39</b>	<b>10'877'058.19</b>
		<b>8'251'275.00</b>		<b>8'092'685.00</b>		<b>7'864'331.80</b>	
<b>21</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>122'500.00</b>	<b>9'006'900.00</b>	<b>120'000.00</b>	<b>9'031'300.00</b>	<b>302'293.15</b>	<b>9'567'005.34</b>
<b>210</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>122'500.00</b>	<b>9'006'900.00</b>	<b>120'000.00</b>	<b>9'031'300.00</b>	<b>302'293.15</b>	<b>9'567'005.34</b>
3187.00	Emoluments et frais de taxation	60'000.00		56'000.00		57'647.08	
3191.00	Impôts et taxes ristournés à d'autres communes					13'619.15	
3199.00	Ajustement provision sur débiteurs					57'761.00	
3290.00	Intérêts rémunérateurs	2'500.00		4'000.00		2'599.94	
3301.00	Amortissement des créances et débiteurs	60'000.00		60'000.00		170'665.98	
4001.00	Impôt sur le revenu et prestation en capital		6'300'000.00		6'500'000.00		6'534'419.42
4002.00	Impôt sur la fortune		1'000'000.00		995'000.00		957'990.65
4003.00	Impôt à la source		130'000.00		133'000.00		128'686.25
4004.00	Impôt spécial étranger						
4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		50'000.00		42'000.00		144'669.55
4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		15'000.00		15'000.00		12'823.40
4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		35'000.00		35'000.00		47'147.60
4020.00	Impôt foncier		715'000.00		715'000.00		694'173.55
4040.00	Droits de mutation		300'000.00		180'000.00		359'177.05
4050.00	Impôt sur les successions et donations						103'666.80
4061.00	Impôt sur les chiens		15'600.00		15'000.00		15'600.00
4090.00	Impôts récupérés après défalcatons		40'000.00		18'000.00		108'801.53
4101.00	Patentes débits de boissons et tabac		15'000.00		12'000.00		12'863.75
4221.00	Intérêts de retard et moratoires		20'000.00		60'000.00		67'902.33

## Commentaires de la page N° 6

Compte		Remarques
<b>2</b>	<b>Finances</b>	
<b>21</b>	<b>Impôts</b>	
210.4362.00	Remboursement de frais administratifs	Remboursement des frais de contentieux facturés par l'ACI et récupérés auprès des contribuables
210.4411.00	Impôt sur les gains immobiliers	Estimation des gains immobiliers sur la base des comptes 2020
210.4411.01	Impôt sur les Frontaliers	Compensation financière obtenue de la France sur les salaires versés aux personnel frontalier occupé par les entreprises et société sises sur la Commune
<b>22</b>	<b>Service financier</b>	
220.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Voir répartition pages 12 et 13 1 <sup>ère</sup> partie
220.3301.00	Amortissement débiteurs	Montant prévu pour amortir les pertes sur débiteurs
220.3315.00	Amortissement autres subventions	Amortissement sur 10 ans (2025), selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie, de la participation de la Commune à la réfection des courts de tennis du Billard
220.3520.00	Participation selon la péréquation financière en points d'impôts	Pour calculer la valeur du point d'impôt péréquatif, l'impôt foncier et l'impôt complémentaire sur immeuble des Personnes morales sont ajoutés aux impôts suivant le taux (Impôt revenu et fortune des personnes physiques, impôt Source et impôt bénéfice et capital des personnes morales); ainsi, notre commune versera les acomptes à la péréquation 2022 sur la base de 19,15 points valant CHF 107'018.-- montant ajusté (valeur 2020 CHF 107'062.--)
220.4222.00	Intérêts et dividendes des placements	Le revenu principal de ce poste provient des actions de Romande Energie
220.4520.00	Remboursement de la péréquation financière	Contribution du fonds de péréquation en faveur de notre Commune, d'une part au nombre d'habitants et d'autre part en fonction du différentiel entre le taux d'impôt moyen des communes par habitant et le taux communal par habitant
220.4520.01	Participation du fonds de péréquation aux charges thématiques (forêts, routes, transports)	Participation, pour un maximum de 75%, aux frais d'entretien des forêts dépassant la valeur d'un point d'impôt et aux frais d'entretien des routes pour les coûts dépassant 8 points d'impôt. Le budget 2022 communiqué par le canton se fonde sur le retour sur charges thématiques 2020 ramené au taux de couverture de 75%

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4362.00	Remboursement de frais administratifs		5'000.00		5'000.00		6'156.16
4370.03	Amende s/impôt						3'234.51
4399.00	Ajustement provision sur débiteurs						
4411.00	Impôts sur les gains immobiliers		250'000.00		180'000.00		251'205.65
4411.01	Impôts sur les frontaliers		100'000.00		110'000.00		99'596.35
4510.00	Compensation financière RFFA		16'300.00		16'300.00		18'890.79
<b>22</b>	<b>SERVICE FINANCIER</b>	<b>2'065'185.00</b>	<b>1'432'060.00</b>	<b>2'194'235.00</b>	<b>1'375'620.00</b>	<b>2'710'433.24</b>	<b>1'310'052.85</b>
<b>220</b>	<b>SERVICE FINANCIER</b>	<b>2'065'185.00</b>	<b>1'432'060.00</b>	<b>2'194'235.00</b>	<b>1'375'620.00</b>	<b>2'710'433.24</b>	<b>1'310'052.85</b>
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	5'610.00		5'400.00		8'026.28	
3301.00	Amortissement des créances et débiteurs	1'500.00		1'500.00		110.96	
3315.00	Amortissement d'autres subventions d'investissement	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
3520.00	Participation à des charges d'autres communes - Péréquation intercommunale	2'050'075.00		2'179'335.00		2'256'296.00	
3809.00	Attribution aux fonds de réserve					438'000.00	
4090.01	Taxes et émouments récupérés après défalcation						107.10
4221.00	Intérêts de retard et moratoires		500.00		500.00		47.15
4222.00	Intérêts et dividendes des placements		36'100.00		36'100.00		35'400.20
4412.00	Participation à des recettes cantonales - CO2		1'000.00		2'000.00		863.40
4520.00	Remboursement de la Péréquation (population, solidarité)		1'231'360.00		1'141'850.00		1'016'232.00
4520.01	Participation du fonds de péréquation aux dépenses thématiques		163'100.00		195'170.00		136'500.00
4520.02	Décompte de participation à des charges d'autres communes - Péréquation intercommunale						120'903.00

## Commentaires de la page N° 7

Compte		Remarques
<b>3</b>	<b>Domaines et bâtiments</b>	
<b>31</b>	<b>Terrains</b>	
310.4232.00	Loyers des terrains	Location des terrains agricoles communaux à des exploitants agricoles
<b>32</b>	<b>Forêts</b>	
320.3134.00	Achat de plants, engrais, etc.	Plantations normales après les coupes
320.3146.01	Frais d'entretien et d'exploitation des forêts – Coupes de bois	Coupes de bois effectuées par les entreprises forestières pour l'entretien de nos forêts
320.3146.02	Frais d'entretien et d'exploitation des forêts – Soins culturaux	Soins culturaux déterminés par le garde forestier sur une surface de 5 ha.
320.3146.03	Frais d'entretien et d'exploitation des forêts – Entretien des chemins	Entretien des chemins forestiers, élagage mécanique en lisière et curage des cunettes
320.3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés (AFV)	Cotisations aux diverses institutions en relation avec la Forêt
320.3220.00	Intérêts des emprunts à long et moyen terme	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
320.3528.00	Participation à des charges d'association de communes	Participation au Triage forestier Mèbre-Talent auquel nous sommes rattachés
320.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	L'exploitation des forêts étant confiée à des entreprises spécialisées, seules les heures effectuées par le personnel d'exploitation pour l'entretien des chemins forestiers figurent sous ce poste (voir ventilation page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>3</b>	<b>Domaines et bâtiments</b>	<b>1'010'490.00</b>	<b>596'260.00</b>	<b>768'937.75</b>	<b>374'615.00</b>	<b>733'013.20</b>	<b>132'755.95</b>
			<b>414'230.00</b>		<b>394'322.75</b>		<b>600'257.25</b>
<b>31</b>	<b>TERRAINS</b>	<b>400.00</b>	<b>10'915.00</b>	<b>400.00</b>	<b>10'915.00</b>	<b>81.85</b>	<b>10'843.00</b>
<b>310</b>	<b>TERRAINS</b>	<b>400.00</b>	<b>10'915.00</b>	<b>400.00</b>	<b>10'915.00</b>	<b>81.85</b>	<b>10'843.00</b>
3185.00	Honoraires et frais d'expertise						
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	100.00		100.00		81.85	
3656.00	Aides et subventions pour l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement - Feu bact	300.00		300.00			
4232.00	Loyers des terrains		10'815.00		10'815.00		10'843.00
4516.00	Participation du canton à des charges d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement		100.00		100.00		
<b>32</b>	<b>FORETS</b>	<b>104'660.00</b>	<b>65'700.00</b>	<b>99'480.00</b>	<b>61'250.00</b>	<b>82'271.45</b>	<b>53'434.65</b>
<b>320</b>	<b>FORETS</b>	<b>104'660.00</b>	<b>65'700.00</b>	<b>99'480.00</b>	<b>61'250.00</b>	<b>82'271.45</b>	<b>53'434.65</b>
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	40.00		40.00		284.90	
3134.00	Achat de plants, engrais, etc..	5'000.00		2'000.00		1'540.00	
3146.01	Coupes de bois - Frais d'entretien des forêts	47'000.00		42'000.00		36'038.65	
3146.02	Soins culturaux - Frais d'entretien des forêts	15'000.00		15'000.00		8'230.20	
3146.03	Chemins forestiers - Frais d'entretien des forêts	9'500.00		9'500.00		5'040.85	
3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés	850.00		700.00		4'564.00	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	355.00		440.00		651.65	
3528.00	Participation à des charges d'économie publique et d'agriculture d'autre communes	12'000.00		14'950.00		10'241.15	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	14'915.00		14'850.00		15'680.05	

## Commentaires de la page N° 8

Compte		Remarques
<b>3</b> <b>32</b>	<b>Domaines et bâtiments</b> <b>Forêts</b>	
320.4355.01	Vente de bois de feu et mises	Vente de bois de feu en billes à des grossistes (700 m3)
320.4355.03	Vente de bois de service feuillus	Peu de feuillus ont été marqués pour des coupes
320.4518.00	Participation du canton	Subventions prévues sur les coupes et entretien des forêts en 2022
<b>35</b> <b>351</b>	<b>Bâtiments</b> <b>Maison villageoise</b>	
351.3113.00	Achat de mobilier, machines	Ce poste comprend le remplacement nécessaire de vaisselle pour la location de la Maison villageoise et, pour 2022, remplacement de l'autolaveuse arrivant à bout de course
351.3122.00	Achat et consommation de gaz	Un seul chauffage alimente la Maison villageoise, les locaux de la Cavenettaz, le Centre Œcuménique et les abris de la PCi. Ces derniers n'étant que tempérés, aucune imputation pour le chauffage ne leur est faite. Le total de la consommation de gaz est réparti entre les trois bâtiments à raison, respectivement, de 60% à la Maison villageoise, 20% aux locaux de la Cavenettaz et 20% au Centre Œcuménique
351.3133.00	Achat de produits et matériel de nettoyage	Achat des produits de nettoyage ainsi que papier toilette, sacs poubelles et essuie-mains pour la Maison villageoise
351.3141.00	Entretien du bâtiment	Frais d'entretien courant de la Maison villageoise (ramonage, chauffage, éclairage, scène, etc...)
351.3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	Augmentation des dépenses d'entretien usuelles suite à la libération des locaux qui étaient occupés par les UAPE et contrats de maintenance pour l'entretien de l'ascenseur et du passe-plat
351.3182.00	Frais de téléphone	Frais de téléphones (fixe, mobile, internet) permettant la gestion de la location des salles par le concierge et abonnement wifi
351.3901.00	Imputation salaires et charges sociales personnel de la Maison Villageoise	Salaires de conciergerie et intervention du personnel d'exploitation liés à la Maison villageoise (voir ventilation page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
351.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour la Maison villageoise
351.4271.00	Location Maison villageoise	Locations de la Maison villageoise

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4355.01	Vente de bois de feu et mises		16'000.00		11'000.00		14'867.45
4355.02	Vente de bois de service résineux		36'000.00		35'000.00		25'756.50
4355.03	Vente de bois de service feuillus		3'000.00		500.00		
4518.00	Participation du canton à des charges d'économie publique et d'agriculture		10'700.00		14'750.00		12'810.70
<b>35</b>	<b>BATIMENTS</b>	<b>905'430.00</b>	<b>519'645.00</b>	<b>669'057.75</b>	<b>302'450.00</b>	<b>650'659.90</b>	<b>68'478.30</b>
<b>351</b>	<b>MAISON VILLAGEOISE</b>	<b>135'320.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>126'540.00</b>	<b>16'600.00</b>	<b>93'493.15</b>	<b>14'244.30</b>
3113.00	Achat de mobilier, machines et d'équipements	13'500.00		4'225.00			
3114.01	Achat vêtements de travail	250.00				274.00	
3122.00	Achat et consommation d'énergie	18'000.00		18'000.00		16'273.80	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	3'600.00		3'600.00		3'168.00	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	3'200.00		3'200.00		1'289.15	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	12'600.00		16'400.00		10'749.40	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	7'000.00		4'400.00		9'099.85	
3182.00	Frais de téléphones	2'700.00		3'000.00		1'668.75	
3182.01	Frais de téléphones - Ascenseur			240.00			
3185.00	Honoraires et frais d'expertise					2'127.10	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	4'950.00		4'950.00		4'486.60	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	66'640.00		65'450.00		41'637.25	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	2'880.00		3'075.00		2'719.25	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		10'000.00		16'600.00		14'244.30

## Commentaires de la page N° 9

Compte		Remarques
<b>3</b>	<b>Domaines et bâtiments</b>	
<b>35</b>	<b>Bâtiments</b>	
<b>352</b>	<b>Maison de Commune</b>	
352.3111.00	Achat de mobilier, machines et équipements	Achats divers de matériel pour la Maison de Commune
352.3124.00	Achat de combustible	Achat de pellets pour chauffage pour un remplissage par année
352.3133.00	Achat de produits et matériel de nettoyage	Achat de matériel et produits de nettoyage
352.3141.00	Entretien du bâtiment	Contrats d'entretien de l'ascenseur, du chauffage et de la ventilation, entretien courant du bâtiment et traitement anti-insectes, réglage des portes-vitrées et travaux complémentaires pour la salle de réunion (ancien congélateur)
352.3156.00	Entretien d'équipement et de matériel spécialisé	Contrat d'entretien alarme incendie et de la vidéosurveillance
352.3186.00	Primes d'assurance	Assurances pour couverture de la Maison de commune
352.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
352.3312.00	Amortissement bâtiment	Amortissement de la Maison de Commune sur 30 ans (2043) selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie
352.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des salaires et charges sociales de conciergerie, d'intendance et du personnel d'exploitation en fonction des heures effectuées pour la Maison de commune (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
352.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour la Maison de Commune
352.4271.00	Loyers	Location d'une place de travail à l'ASICE
<b>354</b>	<b>Ancienne Forge</b>	
354.3141.00	Entretien bâtiments communaux	Frais d'intervention sur le bâtiment
354.3220.00	Intérêts des emprunts	Les coûts d'étude selon préavis No 38/08 ayant été amortis dans le cadre du bouclage 2020, il n'y a plus d'intérêt imputés à cette dépense

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>352</b>	<b>MAISON DE COMMUNE</b>	<b>178'570.00</b>	<b>5'600.00</b>	<b>148'515.00</b>	<b>9'600.00</b>	<b>180'947.70</b>	<b>9'600.00</b>
3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	2'000.00		1'000.00		77.85	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	6'000.00		5'500.00		5'444.00	
3124.01	Achat et consommation de pellets pour chauffage	6'000.00		7'500.00		4'690.25	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	2'500.00		2'100.00		3'037.60	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	35'700.00		6'750.00		43'292.70	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	4'000.00		3'700.00		2'843.70	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	2'615.00		2'615.00		2'396.70	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	4'010.00		5'185.00		8'004.95	
3312.00	Amortissement des bâtiments	71'700.00		71'700.00		71'700.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	43'180.00		41'830.00		38'656.95	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	865.00		635.00		803.00	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		5'600.00		9'600.00		9'600.00
<b>354</b>	<b>ANCIENNE FORGE</b>	<b>2'490.00</b>		<b>3'030.00</b>		<b>179'142.90</b>	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	1'000.00		1'000.00			
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	975.00		975.00		992.25	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme			555.00		823.50	
3321.00	Amortissement supplémentaire du patrimoine administratif					176'919.85	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	170.00		150.00		64.80	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	345.00		350.00		342.50	

## Commentaires de la page N° 10

Compte		Remarques
<b>3</b>	<b>Domaines et bâtiments</b>	
<b>35</b>	<b>Bâtiments</b>	
<b>355</b>	<b>Collège du Motty</b>	
355.3114.01	Achat vêtements de travail	Le coût de l'équipement du personnel de conciergerie a été réparti sur les différents immeubles communaux
355.3116.00	Achat de matériel spécialisé	Achat de matériel à l'entretien de l'immeuble, non pris en charge par l'ASICE, y compris pour le nouveau Centre d'animation
355.3122.00	Achat et consommation de gaz	Ce bâtiment faisant partie du réseau de chauffage à distance du collège de la Combe, l'ASICE facture la part de chauffage correspondante selon le relevé de compteur
355.3133.00	Achat de produits et matériel de nettoyage	Achat des produits et matériel sanitaires courants
355.3141.00	Entretien du bâtiment	Entretien courant du bâtiment et contrôle OIBT à effectuer tous les 5 ans y compris les coûts de remise en ordre selon rapport, remise en état dallage autour du bâtiment et création d'un cabanon de jardin pour le Centre d'animation
355.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
355.3312.00	Amortissement collège du Motty	Amortissement du collège du Motty sur 30 ans (2041) selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie
355.3901.00	Imputation salaire et charges sociales	L'entretien des classes du Motty et du rez-de-chaussée est effectué par les concierges
355.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour le collège du Motty
355.4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs	Ce poste enregistrait la location du rez de chaussée du collège du Motty par la Garderie Arc-en-Ciel qui a transféré ses locaux à la Ferme du Verger
355.4271.01	Loyer Centre d'Animation	Facturation à l'ASICE de la location des locaux au même tarif qu'au scolaire dès le 1 <sup>er</sup> août 2021. La location des locaux pour le scolaire primaire des classes du 1 <sup>er</sup> étage est enregistrée sous le compte 510.4271.00 « Enseignement primaire »
355.4356.01	Facturation entretien salles Centre animation	Facturation à l'ASICE des frais d'entretien pour l'occupation des locaux par le Centre d'animation pour jeunes, au même tarif qu'au scolaire
355.4395.00	Autres recettes	Ce poste enregistrait les frais de conciergerie des locaux loués par la Garderie Arc-en-Ciel qui a transféré ses locaux à la Ferme du Verger
<b>356</b>	<b>Abri public PCi</b>	
356.3123.00	Consommation électricité	Répartition de la facture d'électricité entre la partie publique et le poste de commandement (figurant sous compte 660.3123.00) selon des relevés ponctuels
356.3141.00	Entretien du bâtiment	Entretien courant pour la partie « publique » de l'abri Pci

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>355</b>	<b>COLLEGE DU MOTTY</b>	<b>116'690.00</b>	<b>92'000.00</b>	<b>118'605.00</b>	<b>59'900.00</b>	<b>112'482.80</b>	<b>44'034.00</b>
3091.00	Frais formation du personnel	500.00					
3114.01	Achat de vêtements de travail	250.00					
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé	1'500.00		500.00			
3122.00	Achat et consommation d'énergie	5'000.00		5'000.00		3'969.90	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	3'000.00		3'000.00		3'131.30	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	2'400.00		1'550.00		1'641.90	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	17'150.00		15'000.00		7'817.95	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	2'000.00		2'000.00		1'913.90	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	2'510.00		3'250.00		5'054.65	
3312.00	Amortissement des bâtiments	49'400.00		49'400.00		49'400.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	31'650.00		37'600.00		37'991.85	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'330.00		1'305.00		1'561.35	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs				47'100.00		36'084.00
4271.01	Location salles Centre d'animation		70'000.00				
4356.01	Entretien des salles Centre d'animation		22'000.00				
4395.00	Autres recettes				12'800.00		7'200.00
4512.00	Participation du canton à des charges d'enseignement						750.00
<b>356</b>	<b>Abri public de PCi</b>	<b>8'430.00</b>	<b>4'200.00</b>	<b>7'650.00</b>	<b>2'400.00</b>	<b>13'747.95</b>	<b>600.00</b>
3123.00	Achat et consommation d'électricité	3'800.00		3'800.00		3'072.50	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	2'050.00		1'050.00		7'865.20	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	1'150.00		1'150.00		1'068.30	

## Commentaires de la page N° 11

Compte		Remarques
<b>3</b>	<b>Domaines et bâtiments</b>	
<b>35</b>	<b>Bâtiments</b>	
<b>356</b>	<b>Abri public PCi</b>	
356.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des salaires et charges sociales du personnel d'exploitation pour un passage hebdomadaire pour la vérification du déshumidificateur contrôlant l'hygrométrie dans le local des archives communales (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
356.4271.00	Location abri public PCi	Location de locaux de l'abri public à un musicien et à un apiculteur
<b>357</b>	<b>Vestiaires du Billard</b>	
357.3124.00	Achat et consommation de mazout	Une année sur 2, deux remplissages de la citerne à mazout sont nécessaires
357.3141.00	Entretien du bâtiment	Outre l'entretien courant, une entreprise est mandatée pour s'occuper des nettoyages des vestiaires
357.3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	Contrat d'entretien du brûleur et entretien des panneaux solaires
357.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Etude rénovation bâtiment, diagnostique amiante et établissement d'un diagnostic CECB+ (Certificat énergétique cantonal des bâtiments)
357.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Interventions des employés communaux et de la cheffe concierge pour le bâtiment (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
357.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour les vestiaires
<b>358</b>	<b>Centre de Vie Infantile (CVE) – La Ferme du Verger</b>	
358.3123.00	Achat et consommation électricité	Electricité de l'immeuble, des espaces extérieurs et de la borne de recharge pour véhicules électriques. La part d'électricité de l'immeuble est refacturée à l'EFAJE sous 358.4356.02
358.3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	Contrats d'entretien courants (chauffage, ascenseur, etc.) ainsi que contrat d'alarme incendie et de gestion des appels
358.3161.01	Loyers et fermages	Loyer versé à la Romande Energie pour le bâtiment selon convention (jusqu'en 2054)
358.3186.01	Primes d'assurance	Primes d'assurances liées au bâtiment (ECA, dégâts d'eau et bris de glace)
358.3220.00	Intérêts des emprunts	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
358.3312.00	Amortissement	Amortissement de l'achat de la parcelle 87 sur 30 ans (2046) selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie
358.3316.00	Amortissement	Amortissement étude pour la création d'une UAPE sur 10 ans (2032)

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	1'430.00		1'650.00		1'741.95	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		4'200.00		2'400.00		600.00
<b>357</b>	<b>VESTIAIRES SPORTIFS AU BILLARD</b>	<b>28'610.00</b>		<b>17'715.00</b>		<b>10'355.40</b>	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	500.00		500.00		392.00	
3124.00	Achat et consommation de carburants, mazout	2'500.00		4'000.00		1'642.25	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	285.00		285.00		56.85	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	6'650.00		6'650.00		1'584.55	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	1'300.00		1'200.00		585.80	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	12'000.00					
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	1'180.00		1'180.00		880.20	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	3'340.00		3'050.00		4'777.75	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	855.00		850.00		436.00	
<b>358</b>	<b>Centre de Vie enfantine (CVE) Ferme du Verger</b>	<b>435'320.00</b>	<b>407'845.00</b>	<b>247'002.75</b>	<b>213'950.00</b>	<b>60'490.00</b>	<b>.00</b>
3123.00	Achat et consommation d'électricité	6'550.00		500.00			
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	1'000.00		1'000.00			
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	8'020.00					
3161.01	Loyers et fermages	312'000.00		160'000.00			
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	6'100.00		3'000.00		22.85	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	3'465.00		4'500.00		6'892.05	
3312.00	Amortissement des bâtiments	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
3316.00	Amortissement autre	18'550.00		18'622.75			

## Commentaires de la page N° 12

Compte		Remarques
<b>3</b>	<b>Domaines et bâtiments</b>	
<b>35</b>	<b>Bâtiments</b>	
<b>358</b>	<b>Centre de Vie Infantile (CVE) – La Ferme du Verger</b>	
358.3803.00	Attribution fonds de rénovation des bâtiments	Création d'un fonds de réserve pour rénovation du bâtiment
358.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Intervention des employés communaux et de la cheffe concierge pour le bâtiment (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
358.4271.03	Loyer et location bâtiments	Loyer facturé à l'EFAJE pour l'occupation du bâtiment
358.4272.01	Redevance DDP	Redevance DDP due par Romande Energie
358.4351.02	Vente d'énergie	Vente électricité de la borne de recharge pour véhicules électriques
358.4356.02	Facturation frais et charges immeuble	Facturation des charges fixes (contrats d'entretien et assurances) et des charges variables (électricité, frais de personnel) à l'EFAJE. Les frais de chauffage à distance seront facturés directement par l'ASICE à l'EFAJE

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3803.00	Attribution fonds de rénovation des bâtiments	22'400.00					
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	7'235.00		9'380.00		3'575.10	
4271.03	Loyers et locations bâtiments administratifs		345'900.00		196'400.00		
4272.01	Redevance DDP		34'000.00		17'000.00		
4351.02	Vente d'énergie (électricité)		550.00		550.00		
4356.00	Facturation charges EFAJE		27'395.00				

## Commentaires de la page N° 13

Compte		Remarques
<b>4</b>	<b>Travaux</b>	
<b>40</b>	<b>Service administratif</b>	
<b>400</b>	<b>Police des constructions</b>	
400.3102.00	Frais de publications, avis d'enquête	Avis d'enquêtes publiés dans les journaux locaux, dont les montants sont refacturés aux particuliers lors de l'établissement des permis de construire sous le compte n° 400.4313.00, et acquisition de normes SIA pour le service technique
400.3185.00	Honoraires et frais d'expertises	Comprend mandat à des ingénieurs dans le cadre de la police des constructions (contrôle de formulaires) et cotisations à des associations professionnelles
400.3185.02	Honoraires avocat	Honoraires pour le recours à un avocat lors de dossiers délicats et litigieux de la police des constructions
400.3901.00	Imputation salaire et charges sociales	Imputation de la part du salaire du Technicien communal proportionnellement aux heures effectuées pour ce dicastère (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
400.4313.00	Emoluments administratifs permis de construire, d'habiter et d'utiliser	Emoluments facturés lorsque des permis de construire, d'habiter, d'utiliser, etc. sont délivrés
<b>42</b>	<b>Service de l'urbanisme</b>	
<b>420</b>	<b>Service de l'urbanisme</b>	
420.3003.03	Jetons de présence des commissions - COMUR	Jetons de présence de la <b>COMmission Municipale d'URbanisme</b> pour l'étude des dossiers communaux les affaires régionales qui comporte un membre supplémentaire dès 2022
420.3102.00	Frais de publication	Publications et documentation en lien avec le service de l'urbanisme
420.3185.01	Révision PGA/RGATC	Suite des travaux en lien avec la révision du PGA et du RGATC selon préavis n° 03/2021
420.3185.02	Honoraires et frais juridiques	Honoraires pour le recours à un avocat lors de dossiers complexes
420.3526.01	Participation au SDNL	Participation au budget de fonctionnement du SDNL (Schéma Directeur Nord Lausannois) pour CHF 16'775.-- ainsi qu'aux divers chantiers en étude pour CHF 3'400.--
420.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation de la part du salaire du Technicien communal relative à l'urbanisme (voir ventilation page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
<b>421</b>	<b>Energie et développement durable</b>	
421.3003.00	Commission énergie et développement durable	Jetons de présence de cette commission
421.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Mandat d'étude dans le cadre des travaux de la commission énergie et développement durable
421.3664.01	Aide à la protection de l'environnement	Mise en place d'actions ciblées en lien avec le concept énergétique

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>4</b>	<b>Travaux</b>	<b>3'025'356.75</b>	<b>1'340'240.00</b>	<b>2'652'233.30</b>	<b>1'355'835.00</b>	<b>2'648'062.64</b>	<b>1'468'287.81</b>
			<b>1'685'116.75</b>		<b>1'296'398.30</b>		<b>1'179'774.83</b>
<b>40</b>	<b>SERVICE ADMINISTRATIF</b>	<b>105'270.00</b>	<b>15'100.00</b>	<b>94'300.00</b>	<b>15'100.00</b>	<b>112'814.25</b>	<b>18'620.95</b>
<b>400</b>	<b>POLICE DES CONSTRUCTIONS</b>	<b>105'270.00</b>	<b>15'100.00</b>	<b>94'300.00</b>	<b>15'100.00</b>	<b>112'814.25</b>	<b>18'620.95</b>
3102.00	Frais de publication et documentation	4'800.00		4'800.00		4'683.45	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	2'470.00		2'470.00		852.10	
3185.02	Honoraires et frais juridiques (Avocat)	2'000.00		2'000.00		2'875.60	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	96'000.00		85'030.00		104'403.10	
4313.00	Emoluments administratifs		15'100.00		15'100.00		18'620.95
<b>42</b>	<b>SERVICE DE L'URBANISME</b>	<b>309'125.00</b>		<b>91'800.00</b>		<b>194'250.20</b>	
<b>420</b>	<b>SERVICE DE L'URBANISME</b>	<b>226'475.00</b>		<b>79'400.00</b>		<b>186'936.20</b>	
3003.03	COMUR - Jetons de présence	6'300.00		5'800.00		3'636.00	
3102.00	Frais de publication et documentation	2'000.00		2'000.00			
3185.00	Honoraires et frais d'expertise					9'542.65	
3185.01	18-19/03-21 - Révision PGA et règlement	180'000.00		35'000.00		156'832.45	
3185.02	Honoraires et frais juridiques (Avocat)	10'000.00		10'000.00			
3526.01	SDNL - part. aménagt territoire	20'175.00		18'870.00		14'222.60	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	8'000.00		7'730.00		2'702.50	
<b>421</b>	<b>DEVELOPPEMENT DURABLE - CONCEPT ENERGETIQUE</b>	<b>82'650.00</b>		<b>12'400.00</b>		<b>7'314.00</b>	
3003.00	Jetons de présence des commissions	2'650.00		2'400.00		1'250.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	8'000.00		2'000.00		5'000.00	
3664.01	Aide à la protection de l'environnement	72'000.00		8'000.00		1'064.00	

## Commentaires de la page N° 14

Compte		Remarques
<b>4</b>	<b>Travaux</b>	
<b>43</b>	<b>Routes et chemins</b>	
<b>430</b>	<b>Routes et chemins</b>	
430.3010.02	Traitement du personnel d'exploitation	Indemnités pour service de piquet de neige et suppléments pour heures de nuit et jours fériés
430.3091.00	Frais de formation du personnel	Formations du personnel d'exploitation
430.3114.00	Achat de machines et matériel d'exploitation	Achat de matériel de bureau et d'outillage courant pour le service d'exploitation
430.3114.01	Vêtements de travail	Remplacement des vêtements de travail du personnel d'exploitation
430.3123.00	Consommation électricité voirie Praz-Faucon	Consommation d'électricité de la partie voirie du bâtiment de Praz Faucon, répartie à raison de 60% voirie et 40% déchetterie
430.3123.10	Consommation électricité (Eclairage public)	Consommation de l'éclairage public
430.3124.00	Achat de consommation de carburant	Le budget est basé sur une consommation de 5'000 l. à un prix moyen de Fr. 2.--
430.3135.00	Achats matières premières brutes et travaillées (produits de déneigement)	Ce poste comprend l'achat de sel pour le salage des routes lors de gel et le renouvellement du stock de piquets à neige. Ce poste est fortement influencé par les conditions hivernales
430.3141.00	Entretien bâtiment de voirie à Praz Faucon	Installation de bandes de sécurité sur le portail d'entrée automatique et entretien courant de la partie voirie du bâtiment de Praz Faucon. 40% du coût est imputé à la déchetterie, dont contrôle des extincteurs
430.3141.02	Entretien Silo à sel	Entretien courant du silo à sel et contrôle OIBT quinquennal reporté
430.3142.00	Entretien et amélioration du réseau routier	Budget pour reflachage annuel (20'000.--), réfection de routes (CHF 50'000.--), curage des sacs de route (CHF 16'000.--), réfection des couvercles de chambres (CHF 10'000.--), achat de mobilier urbain (CHF 35'000.--) et chemin piétonnier raccordant le chemin des Dailles et la route de Morrens (CHF 20'000.--)
430.3142.00	Entretien courant des voiries	Eparage des bords de routes, évacuation des déchets de voirie, achat de produit pour boucher les trous sur les routes, remplacement des poubelles des voiries
430.3142.01	Entretien et amélioration de la sécurité routière	Marquages routiers selon planification, entretien des îlots et bacs 30 km/h, entretien des giratoires
430.3143.00	Entretien de l'éclairage public	Selon contrat CPE (Contrat de performance électrique) signé avec la Romande Energie (CHF 100'500.- leasing durant 5 ans puis réduction pour les 11 années suivantes et CHF 4'200.-- durant la durée du chantier, soit en principe 2 ans)
430.3143.02	Signalisation routière	Figurent sous ce poste : Révision des les feux pour piétons, l'entretien des panneaux de signalisation et des plaques de rue, la pose de nouveaux panneaux de signalisation et marquages au sol

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>43</b>	<b>ROUTES ET CHEMINS</b>	<b>1'166'391.75</b>	<b>136'345.00</b>	<b>1'075'313.30</b>	<b>145'345.00</b>	<b>898'858.20</b>	<b>189'843.77</b>
<b>430</b>	<b>ROUTES ET CHEMINS</b>	<b>1'166'391.75</b>	<b>136'345.00</b>	<b>1'075'313.30</b>	<b>145'345.00</b>	<b>898'858.20</b>	<b>189'843.77</b>
3010.02	Traitement du personnel d'exploitation	5'000.00		5'000.00		4'106.50	
3060.00	Frais de déplacement et indemnités	1'500.00		2'200.00		948.50	
3091.00	Frais de formation du personnel	2'400.00		2'400.00			
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	9'500.00		29'500.00		3'427.85	
3114.01	Achat vêtements de travail	2'800.00		2'000.00		1'884.00	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	1'500.00		1'500.00		1'348.80	
3123.01	Achat et consommation d'électricité Eclairage public	32'300.00		34'300.00		33'377.70	
3124.00	Achat et consommation de carburants, mazout	10'000.00		10'000.00		7'971.65	
3124.01	Achat et consommation de pellets pour chauffage	2'000.00		2'000.00		1'197.00	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	850.00		850.00		741.25	
3135.00	Achat de matières brutes et travaillées	17'400.00		17'400.00		12'411.30	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	7'850.00		3'900.00		61'266.75	
3141.01	Entretien des bâtiments communaux - Hangar des Rossets	500.00		500.00		516.95	
3141.02	Entretien des bâtiments communaux - Silo à sel	2'000.00		2'000.00			
3142.00.01	Entretien du réseau routier - Lourd	151'000.00		150'000.00		59'280.05	
3142.00.02	Entretien du réseau routier - courant	25'500.00		22'000.00		15'447.85	
3142.01	Entretien et amélioration de la sécurité routière	24'800.00		24'800.00		3'594.65	
3143.00	Entretien de l'éclairage public	104'700.00		51'000.00		5'196.70	
3143.02	Entretien de la signalisation routière	38'000.00		20'500.00		3'827.50	

## Commentaires de la page N° 15

Compte		Remarques
<b>4</b>	<b>Travaux</b>	
<b>43</b>	<b>Routes et chemins</b>	
<b>430</b>	<b>Routes et chemins</b>	
430.3155.00	Entretien des véhicules et autres engins	Entretien usuel du matériel auto-moteur et renouvellement stock de diluant pour entretien général des véhicules. Révision Nacelle Nifty à effectuer en 2022
430.3155.01	Entretien véhicule « Pick Up Toyota »	Ce véhicule n'ayant pas encore pu être remplacé, un montant est porté au budget afin de permettre à l'équipe de voirie de s'en servir pour le service hivernal et autres travaux de voirie
430.3155.02	Entretien véhicule « Reform T9 »	
430.3155.03	Entretien véhicule « Pony » dès 09/2016	
430.3155.04	Entretien véhicule « Iseki » dès 10/2014	
430.3155.05	Entretien véhicule « John Deere 455 »	
430.3156.00	Entretien des panneaux solaires	Frais en lien avec l'exploitation des panneaux solaires de production électrique, dont contrôle OIBT prévu en 2022
430.3182.00	Frais de téléphone	Frais de téléphone du local de voirie, équipement du personnel de voirie de mobiles professionnels et supplément pour raccordement Internet
430.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Honoraires des mandataires chargés d'étudier et de réaliser les aménagements routiers sur le territoire communal dans le cadre de divers projets
430.3186.01	Primes d'assurance bâtiment	Primes d'assurances ECA et bâtiment pour les locaux de voirie de Praz Faucon, silo à sel et hangar des Rossets
430.3186.02	Primes d'assurances véhicules	Assurance flotte véhicules
430.3188.01	Facturation diverse de tiers, balayage des rues, déneigement, etc.	Un contrat a été signé avec la commune du Mont-sur-Lausanne pour assurer le déneigement et le salage de la route principale entre Budron et le giratoire route de Morrens. A partir de là, le Canton continue à effectuer le même travail. Mandat à un tiers pour le déneigement de certains chemins communaux. Les balayages usuels sont compris dans ce poste
430.3220.00	Intérêts des emprunts à long et moyen termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
430.3311.00	Amortissement travaux routiers	Amortissement des travaux routiers selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie
430.3312.00	Amortissement locaux de voirie	Amortissement de la partie « Locaux voirie » de la nouvelle déchetterie de Praz Faucon
430.3113.00	Amortissement véhicules	Amortissement des véhicules (juqu'en 2026)
430.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel d'exploitation	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour le déneigement des routes, l'entretien des voiries, etc.. Ce poste comprend également la part de salaire du Technicien communal pour le suivi des travaux relatifs aux routes (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
430.3901.02	Imputation salaires et charges sociales entretien des véhicules et machines	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour l'entretien des véhicules (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3154.00	Entretien des machines et du matériel d'exploitation et d'entretien	2'500.00		2'500.00		1'372.60	
3155.00	Entretien de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	2'900.00		1'100.00		2'668.90	
3155.01	PICK UP TOYOTA - Entretien véhicule	2'000.00		2'000.00		1'115.80	
3155.02	REFORM MULI T9 - Entretien véhicule	12'000.00				13'679.65	
3155.03	Pony Boschung - Entretien Véhicule	5'000.00		3'500.00		3'774.00	
3155.04	ISEKI - Entretien véhicule	4'000.00		2'500.00		3'176.10	
3155.05	John Deere 455 - Entretien véhicule	1'000.00		1'000.00		2'227.15	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	1'500.00		100.00		570.80	
3182.00	Frais de téléphones	3'720.00		3'720.00		3'583.20	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	65'000.00		45'000.00		22'170.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	2'650.00		2'650.00		2'357.90	
3186.02	Primes d'assurance véhicules	8'850.00		8'850.00		7'031.10	
3188.01	Facturation de tiers, balayage des rues, déneigement, etc..	35'800.00		35'800.00		28'881.75	
3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	4'220.00		4'220.00		4'157.40	
3199.01	Frais divers - indemnités pour dommages à des tiers	2'000.00		2'000.00		21.20	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	19'645.00		20'595.00		29'924.35	
3311.00	Amortissement d'ouvrages de génie civil (routes)	236'261.75		229'528.30		217'705.00	
3312.00	Amortissement des bâtiments	32'800.00		32'800.00		32'800.00	
3313.00	Amortissement des machines, mobilier et véhicules	19'700.00		19'700.00		19'700.00	
3316.00	Amortissement d'autres dépenses					31'311.20	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	216'255.00		212'490.00		205'978.25	
3901.02	Imputation salaires et charges sociales du personnel - Véhicules	26'100.00		37'150.00		25'269.35	

## Commentaires de la page N° 16

Compte		Remarques
<b>4</b>	<b>Travaux</b>	
<b>43</b>	<b>Routes et chemins</b>	
<b>430</b>	<b>Routes et chemins</b>	
430.3909.00	Eau et épuration du patrimoine communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour la voirie et les eaux de surface des routes
430.4271.02	Loyer Hangar des Rossets	Location du hangar des Rossets
430.4342.04	Indemnité communale liée à l'usage du sol	Perception de 0,7 ct par kwh dès 2008, selon préavis n° 25/07 adopté le 09 novembre 2007.
430.4351.01	Vente d'énergie (panneaux solaires)	Vente à Romande Energie de l'électricité produite par les panneaux solaires installés au nouveau bâtiment de Praz Faucon, au prix de 0.467 CHF le kwh
430.4356.00	Facturation de service à des tiers	Facturation du déneigement des chemins privés selon demande des propriétaires riverains
430.4804.00	Prélèvement sur fonds de réserve	Prélèvement sur fonds de réserve en couverture des amortissements d'investissements pouvant entrer dans le calcul des dépenses thématiques
<b>44</b>	<b>Parcs promenades et cimetière</b>	
440.3145.00	Entretien des parcs, zones de loisirs, terrains de sport, cimetière	Entretien des bacs à fleurs, renouvellement des fleurs des bâtiments communaux et des fontaines, petit outillage et fourniture diverses pour l'entretien des espaces verts, entretien des fontaines, creuse de tombes, aménagements, entretien et désaffectation partielle du cimetière (tombes cinéraires), régénération du terrain de football du Billard et solde aménagement place de pétanque
440.3145.01	Entretien des places de jeux	Contrat d'entretien de la place de jeux du Motty et fournitures pour l'entretien des autres places de jeux
440.3145.02	Entretien des sentiers nature en forêt	Entretien des sentiers nature des Roches et du Talent
440.3145.03	Entretien des cordons boisés	Réfection complète cheminement à travers le cordon boisé du quartier du Verger
440.3145.04	Places de pique-nique (Côte à Félix, Billard, Talent)	Entretien courant des places de pique-nique et aménagement d'un sentier à la Côte-à-Félix
440.3145.05	Etang et biotope chemin de la Lisière	Entretien de l'étang du chemin de la Lisière
440.3901.04	Imputation salaires entretien collège de la Combe	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour l'entretien des espaces verts du collège de la Combe (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie). Ces heures sont facturées à l'ASICE sous le compte 440.4356.00 page suivante

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	22'890.00		26'260.00		22'837.50	
4271.02	Loyers et locations bâtiments administratifs - Hangar des Rossets		6'000.00		6'000.00		6'000.00
4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public et administratif		2'520.00		2'520.00		2'520.00
4342.04	Indemnités et taxes liées à l'usage du sol		67'000.00		75'000.00		63'353.35
4351.01	Vente d'énergie (Panneaux solaires)		17'700.00		18'700.00		18'062.62
4356.00	Facturation de services à des tiers		15'500.00		15'500.00		13'410.00
4363.00	Remboursement de dommages						58'872.80
4804.00	Prélèvement fonds de rénovation des routes		27'625.00		27'625.00		27'625.00
<b>44</b>	<b>PARCS, PROMENADES ET CIMETIERES</b>	<b>181'980.00</b>	<b>7'460.00</b>	<b>176'400.00</b>	<b>11'150.00</b>	<b>155'836.25</b>	<b>7'821.85</b>
<b>440</b>	<b>PARCS, PROMENADES ET CIMETIERES</b>	<b>181'980.00</b>	<b>7'460.00</b>	<b>176'400.00</b>	<b>11'150.00</b>	<b>155'836.25</b>	<b>7'821.85</b>
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	48'500.00		41'500.00		30'360.60	
3145.01	Entretien des places de jeux	4'450.00		4'450.00		1'770.10	
3145.02	Entretien des sentiers nature en forêt	3'000.00		5'500.00		495.55	
3145.03	Entretien des cordons boisés	10'000.00		10'000.00			
3145.04	Entretien des places de pique nique	5'000.00		5'000.00		7'309.50	
3145.05	Entretien des étangs et biotopes	1'000.00		1'500.00			
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	91'390.00		86'150.00		96'101.60	
3901.03	Imputation salaires et charges sociales du personnel - Alentours COEC	11'180.00		11'150.00		12'782.90	
3901.04	Imputation salaires et charges sociales du personnel - EV Combe	7'460.00		11'150.00		7'016.00	
4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public et administratif						300.00

## Commentaires de la page N° 17

Compte		Remarques
<b>4</b> <b>450</b>	<b>Travaux</b> <b>Ordures ménagères</b>	Ce poste est géré par un compte de régulation. Ainsi, un surplus de financement devra être porté en déduction des coûts l'année suivante, tout comme un manque de financement devra être intégré aux charges à couvrir l'année d'après. Il est encore à signaler que ce poste est soumis à la TVA au taux de 7,7% dès 2018
450.3091.00	Frais de formation du personnel d'exploitation	Formation continue pour la gestion de déchetterie
450.3114.00	Achat de matériel pour la déchetterie	Achat de petit matériel courant pour l'entretien de la déchetterie et achat benne à plastique compactante
450.3114.01	Achat vêtements de travail	Achat de vêtements de travail pour le personnel de déchetterie
450.3123.00	Consommation électricité	Consommation d'électricité de la déchetterie de Praz Faucon
450.3139.00	Protection de l'environnement – compostage	Evacuation des déchets verts (compost) et broyage des branches
450.3141.00	Entretien déchetterie	Frais d'entretien courant de la déchetterie de Praz Faucon et réfection peinture avant-toit bennes
450.3155.00	Entretien véhicule	Le chariot élévateur étant principalement utilisé pour la déchetterie, les coûts le concernant figurent dans ce dicastère
450.3156.00	Entretien d'équipement spécialisé	Frais d'entretien et de gestion à distance des barrières d'accès, ainsi que de la vidéosurveillance
450.3170.00	Frais de manifestations	Campagnes de sensibilisation sur le tri des déchets, informations à la population et participation à la Fête au Village
450.3182.00	Frais de téléphone	La ligne fixe étant également utilisée par le service de déchetterie, dès 2017 40% des coûts sont imputés à ce dicastère
450.3188.00	Enlèvement et élimination des déchets	Ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte, évacuation des déchets de la déchetterie, frais de traitement des déchets. Les retours qui sont compris dans la facturation des mandataires sont comptabilisés séparément sous le compte 450.4354.00 ci-dessous
450.3191.01	Réduction de l'impôt préalable	Selon l'art. 75, 3è al. OTVA, qui stipule « Si les fonds éléments à l'art. 18, al. 2, let. a à c, LTVA sont versés pour couvrir un déficit d'exploitation, l'impôt préalable doit être réduit globalement en fonction du rapport entre ces éléments et le chiffre d'affaires total, sans taxe sur la valeur ajoutée.»

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4354.01	Vente d'objets usagés						450.00
4356.00	Facturation de services à des tiers		7'460.00		11'150.00		7'071.85
<b>45</b>	<b>ORDURES MENAGERES ET DECHETS</b>	<b>571'650.00</b>	<b>541'165.00</b>	<b>568'110.00</b>	<b>541'670.00</b>	<b>546'060.04</b>	<b>517'864.44</b>
<b>450</b>	<b>ORDURES MENAGERES ET DECHETS</b>	<b>571'650.00</b>	<b>541'165.00</b>	<b>568'110.00</b>	<b>541'670.00</b>	<b>546'060.04</b>	<b>517'864.44</b>
3091.00	Frais de formation du personnel	1'000.00		1'500.00			
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	25'500.00		4'000.00		6'973.95	
3114.01	Achat vêtements de travail	1'800.00		1'800.00		1'273.60	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	1'000.00		1'000.00		835.45	
3124.00	Achat et consommation de carburants, mazout	500.00		300.00		371.25	
3124.01	Achat et consommation de pellets pour chauffage	1'000.00		1'000.00		740.95	
3139.00	Protection de l'environnement - Compostage	70'000.00		60'000.00		54'682.05	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	4'750.00		1'750.00		1'157.45	
3154.00	Entretien des machines et du matériel d'exploitation et d'entretien	4'400.00		4'000.00		4'189.00	
3155.00	Entretien de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	1'000.00		200.00		1'064.15	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	3'150.00		2'650.00		8'674.50	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	4'000.00		4'000.00		29.25	
3182.00	Frais de téléphones	1'080.00		1'080.00		1'039.40	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	1'350.00		1'350.00		1'301.55	
3186.02	Primes d'assurance véhicules	570.00		570.00		448.60	
3188.00	Enlèvement et élimination des déchets	222'900.00		222'700.00		204'570.75	
3191.01	TVA - REDIP	2'000.00		2'000.00		2'033.65	
3192.00	AFC - TVA compléments et intérêts					38.70	

## Commentaires de la page N° 18

Compte		Remarques
<b>4</b>	<b>Travaux</b>	
<b>45</b>	<b>Ordures ménagères</b>	
450.3220.00	Intérêts des emprunts à long et moyen termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
450.3312.01	Amortissement déchetterie de Praz Faucon	Amortissement de la déchetterie sur 30 ans (2040) selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie
450.3526.02	Participation à GEDREL	Participation pour CHF 2.50 par habitant aux frais de fonctionnement de GEDREL et Fr. 2.-- par habitant pour le centre de compactage
450.3812.00	Prélèvement sur financement spécial déchets	Equilibrage du compte par attribution au fonds de réserve constitué par les taxes perçues
450.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	Imputation des heures effectuées par le personnel de déchetterie ainsi que par le personnel d'exploitation
450.3909.00	Imputation Eau et épuration	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration utilisée pour la déchetterie
450.4342.05	Taxe d'utilisation et d'entretien – Habitants	Taxe de base pour la gestion des déchets calculée à CHF 95.-- par personne de plus de 18 ans selon préavis 16/12 Révision de la taxe OM. Dès 2021, facturation aux communes de Morrens et Bretigny-sur-Morrens du traitement des déchets en fonction au prorata du nombre de personne ayant atteint l'âge de 18 ans
450.4342.06	Taxe d'utilisation et d'entretien – Entreprises	Par mesure de simplification les taxes pour les entreprises sont comptabilisées désormais dans un compte séparé, taxe de base pour le traitement et l'évacuation des déchets calculée à CHF 200.-- forfaitaire pour les entreprises, selon préavis 16/12 Révision de la taxe déchets
450.4353.00	Rétrocession sur la taxe au sac	Estimation de la rétrocession sur la taxe au sac, selon directives de calcul du concept régional, périmètre Gedrel
450.4354.00	Vente de produits récupérés (verre, aluminium, etc..)	Retour pour notre commune d'une partie de la taxe anticipée perçue pour la récupération du verre, ainsi que la vente de produits récupérés (aluminium par exemple)
450.4356.00	Facturation à des tiers	Facturation à des tiers de volumes importants de déchets, ainsi qu'aux autres dicastères de la part de déchet leur incombant
<b>46</b>	<b>Réseau d'égouts et d'épuration</b>	
<b>460</b>	<b>Réseau d'égouts</b>	
460.3144.00	Entretien du réseau	Frais d'entretien du réseau (par exemple remplacement de tronçons selon nécessité, etc.), curage du réseau et contrôle par caméra des collecteurs, afin de s'assurer le bon fonctionnement du réseau d'égouts (15 km de collecteurs), selon planification mise en place.
460.3185.00	Honoraires et frais d'analyses	Honoraires et frais correspondant aux travaux effectués par notre mandataire pour le suivi de notre réseau d'égouts, ainsi que mandat pour aide à la mise en place de notre Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE)

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	60.00		60.00		59.00	
3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés	200.00		200.00		200.00	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	1'830.00		2'380.00		3'746.80	
3312.01	Amortissement des bâtiments - Déchetterie	37'900.00		37'900.00		48'070.25	
3526.02	GEDREL - participation à des charges de protection de l'environnement	12'600.00		12'600.00		12'456.00	
3812.00	Attribution aux financements spéciaux pour l'incinération et l'élimination des ordures			39'340.00		37'070.14	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	171'980.00		164'900.00		153'996.80	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'080.00		830.00		1'036.80	
4342.05	Taxes d'utilisation et d'entretien (Enlèvement et incinération déchets - habitants)		349'600.00		360'100.00		351'770.82
4342.06	Taxe d'utilisation et d'entretien (Enlèvement et incinération déchets - entreprises)		35'000.00		35'000.00		-325.95
4353.00	Rétrocession par le réseau sur la taxe au sac		120'000.00		110'000.00		136'222.79
4354.00	Vente de produits récupérés (verre, alum		17'300.00		17'300.00		18'043.45
4356.00	Facturation de services à des tiers		19'200.00		19'200.00		6'634.23
4363.00	Remboursement de dommages						3'543.95
4393.00	Impôt préalable sur imputations internes		65.00		70.00		66.20
4656.01	Ristourne sur biodéchets						1'908.95
<b>46</b>	<b>RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION</b>	<b>640'170.00</b>	<b>640'170.00</b>	<b>642'570.00</b>	<b>642'570.00</b>	<b>734'136.80</b>	<b>734'136.80</b>
<b>460</b>	<b>RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION</b>	<b>206'935.00</b>	<b>557'720.00</b>	<b>233'475.00</b>	<b>560'820.00</b>	<b>395'437.40</b>	<b>650'951.25</b>
3144.00	Entretien des canalisations	45'000.00		45'000.00		54'435.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	10'000.00		10'000.00			

## Commentaires de la page N° 19

Compte		Remarques
<b>4</b>	<b>Travaux</b>	
<b>46</b>	<b>Réseau d'égouts et d'épuration</b>	
<b>460</b>	<b>Réseau d'égouts</b>	
460.3220.00	Intérêts emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
460.3311.01	Amortissement d'ouvrages de génie civil et d'assainissement	Voir détail pages 10 et 11 de la 1 <sup>ère</sup> partie
460.3316.00	Amortissement d'aturs dépenses	Amortissement du PGEE selon préavis no 33/97. Voir détail pages 10 et 11 de la 1 <sup>ère</sup> partie
460.3811.00	Attribution aux financements spéciaux (Egouts-épuration)	Attribution de l'éventuel bénéfice provenant de ce dicastère à taxes affectées afin d'équilibrer les comptes.
460.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour le réseau d'égouts (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
460.4342.00	Taxes d'utilisation et d'entretien Consommation d'eau m3	Taxe perçue en fonction des m3 consommés, conformément à l'art. 38 du règlement sur l'épuration des eaux usées
460.4342.01	Taxes d'utilisation et d'entretien Réseau EC – selon surface m2	Taxe perçue en fonction des m2 construits au sol pour l'entretien du réseau des eaux claires, conformément à l'art. 38 du règlement sur l'épuration des eaux usées
460.4342.02	Taxe d'utilisation et d'entretien Par personne et place de travail	Taxe perçue en fonction du nombre de personne composant le ménage pour les habitants et par le nombre de places de travail pour les entreprises
460.4342.03	Taxe fédérale sur les micropolluants	Taxe perçue par personne (voir commentaire compte 461.3191.00 ci-dessous)
460.4909.00	Part épuration bâtiments communaux	Facturation interne de l'épuration sur les bâtiments communaux et l'évacuation des eaux claires des routes
<b>461</b>	<b>Station d'épuration</b>	
461.3114.00	Achat de machines et matériel d'exploitation	Achat de fournitures courantes (papier chimique, éprouvettes, sacs à déchets compactés, etc..)
461.3133.01	Achat de produits chimiques	Achat de chlorure ferrique, utilisé pour le traitement des phosphates des boues d'épuration Travaux d'entretien des moteurs et d'une pompe, nettoyage des bassins, ainsi que curage du désableur

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3191.03	TVA due sur imputations internes	2'680.00		3'000.00		2'766.11	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	1'225.00		1'585.00		2'376.65	
3311.01	Amortissement d'ouvrages d'assainissement	17'000.00		17'000.00		17'000.00	
3316.00	Amortissement d'autres dépenses	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
3811.00	Attribution aux financements spéciaux pour l'épuration des eaux - FCT	111'570.00		126'280.00		243'674.79	
3811.01	Attribution aux financements spéciaux pour l'épuration des eaux - INVT					54'916.50	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	15'460.00		26'610.00		16'268.35	
4341.02	Taxes unique de raccordement						54'916.50
4342.00	Taxes d'utilisation et d'entretien (Epurat)(REEE art. 37 et 38) - consommation eau m3		292'600.00		292'600.00		312'738.10
4342.01	Taxes d'utilisation et d'entretien (Epurat)(REEE art. 37 et 38) - Réseau eaux claires selon surface		158'000.00		158'000.00		169'482.60
4342.02	Taxe par personne et place de travail		44'500.00		44'500.00		46'866.45
4342.03	Taxe fédérale sur les micropolluants		25'200.00		25'200.00		28'257.60
4811.00	Prélèvement financement spéciaux Réseau égouts						
4909.00	Imputation interne eau et Epuration Bâtiments communaux		37'420.00		40'520.00		38'690.00
<b>461</b>	<b>STATION D'EPURATION</b>	<b>433'235.00</b>	<b>82'450.00</b>	<b>409'095.00</b>	<b>81'750.00</b>	<b>338'699.40</b>	<b>83'185.55</b>
3091.00	Frais de formation du personnel	100.00		100.00			
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	500.00		500.00		73.00	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	13'000.00		13'000.00		14'147.75	
3133.01	Achat de produits chimiques traitement step	7'500.00		7'500.00		4'936.75	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	800.00		800.00		2'925.15	

## Commentaires de la page N° 20

Compte		Remarques
<b>4</b>	<b>Travaux</b>	
<b>46</b>	<b>Réseau d'égouts et d'épuration</b>	
<b>461</b>	<b>Station d'épuration</b>	
461.3154.00	Entretien des machines et du matériel d'exploitation	Travaux d'entretien des moteurs et d'une pompe, nettoyage des bassins, ainsi que curage du désableur
461.3185.00	Honoraires, frais d'analyses et de surveillance	Facturation par l'AET de la part attribuée à la Step de Praz Faucon sur le service de piquet et le remplacement de notre responsable durant ses vacances, analyses de l'eau rejetée par la Step
461.3188.02	Traitement des boues et déchets	Transport des boues liquides à l'AET pour séchage sur place puis acheminement à la Step de Lausanne pour incinération
461.3191.04	Taxe fédérale sur les eaux usées	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016, la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) a été modifiée par l'adjonction de l'article 60b, adopté par le Conseil des Etats et le Conseil national le 21 mars 2014. Cet article prévoit la perception par la Confédération, via le Canton, d'une taxe de CHF 9.-- (hors TVA) par habitant afin de financer la mise en conformité de certaines STEP pour le traitement des micropolluants. La contribution de ce poste concerne les habitants raccordés sur la Step de Praz Faucon. Ceux déversant leurs eaux usées sur le versant de l'AET sont facturés à l'AET qui les perçoit dans le cadre de notre contribution à cette association
461.3526.00	Participation à l'AET	Cugy participe pour 29,36 % aux intérêts et amortissements de l'investissement de l'AET et pour 1649 EH (équivalent habitants) sur un total de 5'725 EH
461.3526.01	Participation à l'ASET (Association Step Echallens Talent)	Répartition des coûts en fonction des m3 d'eau soumis à la taxe d'épuration. Pour Cugy base 86'362 m3 à CHF 0,2679
461.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel pour la Step de Praz Faucon	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour la Step de Praz Faucon (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
461.3901.01	Imputation salaires et charges sociales pour l'AET	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour la Step de l'AET (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
461.4356.01	Facturation du personnel à l'AET	Facturation des heures effectuées par le personnel communal pour l'AET au prix de CHF 65.-- de l'heure, charges comprises
<b>47</b>	<b>Cours d'eau et rives</b>	
<b>470</b>	<b>Entretien des cours d'eau et rives</b>	
470.3147.00	Entretien des cours d'eau	Concession de pompage de l'eau du Talent et raccordement canal du Talent à la suite de la création d'une échelle à poisson sur le Talent
470.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour l'entretien du canal du Talent (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3154.00	Entretien des machines et du matériel d'exploitation et	13'000.00		15'000.00		2'090.95	
3182.00	Frais de téléphones	50.00		50.00			
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	13'000.00		21'800.00		23'857.90	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	500.00		500.00		340.00	
3188.02	AET - Transport et élimination déchets STEP	41'070.00		41'070.00		30'839.65	
3191.04	Taxe fédérale sur les eaux usées	14'400.00		14'400.00		13'986.00	
3526.00	AET - Participation à des charges de protection de l'environnement	181'035.00		170'465.00		134'629.25	
3526.01	ASET - Participation à des charges de protection de l'environnement	23'400.00					
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	33'550.00		33'450.00		25'576.90	
3901.01	Imputation salaires et charges sociales du personnel - AET	82'020.00		81'750.00		71'848.55	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	9'310.00		8'710.00		13'447.55	
4356.03	Facturation de services AET		82'020.00		81'750.00		82'566.25
4393.00	Impôt préalable sur imputations internes		430.00				619.30
<b>47</b>	<b>COURS D'EAU ET RIVES</b>	<b>50'770.00</b>		<b>3'740.00</b>	<b>.00</b>	<b>6'106.90</b>	<b>.00</b>
<b>470</b>	<b>ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET RIVES</b>	<b>50'770.00</b>		<b>3'740.00</b>	<b>.00</b>	<b>6'106.90</b>	<b>.00</b>
3147.00	Entretien des cours d'eau	47'040.00		40.00		1'933.30	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	3'730.00		3'700.00		4'173.60	
4516.00	Participation du canton à des charges d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement						

## Commentaires de la page N° 21

Compte		Remarques
<b>5</b> <b>51</b> <b>510</b>	<b>Instruction publique et cultes</b> <b>Enseignement primaire</b> <b>Enseignement primaire</b>	
		A la suite de l'ouverture du Centre de vie enfantine, les modulaires ont été démontés et les coûts y relatifs sont supprimés du budget
510.3123.00	Consommation électricité	
510.3141.00	Entretien des bâtiments	
510.3161.00	Location des pavillons	
510.3522.00	Participation à des charges d'enseignement	Participation à l'Association Pédibus Vaud, participation au coût du passeport vacances, ainsi qu'à l'organisation d'activités par la Commune dans ce cadre
510.3522.01	Participation à l'Etablissement scolaire primaire	276 élèves à CHF 4'855.-- selon budget 2022 de l'ASICE, frais de transport compris (CHF 524.-- par élève)
510.4271.01	Location des salles de classes	Location de 23 salles, selon tarification 2020 de l'ASICE
510.4271.03	Location des Pavillons à l'EFAJE	
510.4356.01	Facturation diverse à l'ASICE	Facturation des frais d'entretien des classes (CHF 11'000.-- par salle),
510.4356.03	Facturations diverses Pavillons	
<b>511</b>	<b>Collège de la Chavanne</b>	
511.3091.00	Frais de formation professionnelle	Formation continue des concierges du collège de la Chavanne
511.3114.01	Vêtements de travail	Equipement personnel réglementaire

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>5</b>	<b>Instruction publique et cultes</b>	<b>2'697'240.00</b>	<b>810'995.00</b>	<b>2'676'875.00</b>	<b>848'085.00</b>	<b>2'598'922.45</b>	<b>873'314.05</b>
			<b>1'886'245.00</b>		<b>1'828'790.00</b>		<b>1'725'608.40</b>
<b>51</b>	<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>1'996'030.00</b>	<b>772'625.00</b>	<b>1'993'050.00</b>	<b>798'925.00</b>	<b>1'950'299.05</b>	<b>837'597.55</b>
<b>510</b>	<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>1'343'380.00</b>	<b>736'000.00</b>	<b>1'376'830.00</b>	<b>758'800.00</b>	<b>1'267'621.45</b>	<b>787'600.00</b>
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé			300.00			
3123.00	Achat et consommation d'électricité			3'600.00		6'591.10	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux			3'500.00			
3161.00	Loyers			19'800.00		38'772.00	
3522.00	Participation à des charges d'enseignement et de cultes d'autres communes	3'400.00		2'800.00		1'683.30	
3522.01	Participation à des charges d'enseignement de l'ASICE	1'339'980.00		1'344'650.00		1'216'478.50	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel			1'650.00		3'194.70	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux			530.00		901.85	
4271.01	Location salles de classes		483'000.00		483'000.00		483'000.00
4271.03	Location pavillons à l'EFAJE (UAPE)				19'800.00		39'600.00
4356.01	Facturation entretien salles de classes		253'000.00		253'000.00		253'000.00
4356.02	Facturation charges EFAJE				3'000.00		6'000.00
4512.00	Participation du canton à des charges d'enseignement						6'000.00
<b>511</b>	<b>COLLEGE DE LA CHAVANNE</b>	<b>268'545.00</b>	<b>16'025.00</b>	<b>238'910.00</b>	<b>18'525.00</b>	<b>258'243.75</b>	<b>19'761.65</b>
3091.00	Frais de formation du personnel	1'000.00		1'000.00			
3112.00	Achat de mobilier scolaire	1'000.00		1'000.00		138	
3114.01	Achat vêtements de travail	500.00		550.00		275.00	

## Commentaires de la page N° 22

Compte		Remarques
<b>5</b> <b>51</b> <b>511</b>	<b>Instruction publique et cultes</b> <b>Enseignement primaire</b> <b>Collège de la Chavanne</b>	
511.3122.00	Achat et consommation de gaz (chauffage à distance)	Facturation par l'ASICE du chauffage à distance pour le collège de la Chavanne
511.3133.00	Achats de produits et matériel de nettoyage	Outre l'achat des produits et matériel de nettoyage usuels, matériel pour la gestion administrative par la cheffe concierge
511.3141.00	Entretien du bâtiment	Entretien courant du bâtiment, contrats d'entretien du monte-charge et du système de détection incendie, travaux sanitaires suite à diverses fuites, réfection drainage au sous-sol du collège
511.3156.00	Entretien de matériel spécialisé	Contrôle bisannuel des engins de la salle de gymnastique, entretien et remplacement à la suite du contrôle, entretien de l'horloge et maintenance de la vidéosurveillance du site scolaire
511.3220.00	Intérêts des emprunts à long et moyen termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
511.3312.00	Amortissement des bâtiments	Amortissement du préavis 39/09 (voir page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
511.3901.00	Imputation salaire et charges sociales du personnel	Imputation de la part des salaires avec charges sociales de conciergerie ainsi que du personnel d'exploitation (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
511.4271.00	Loyers	Loyer de l'appartement de la concierge, se situant dans le collège de la Chavanne, ainsi que location de la salle de gymnastique aux sociétés locales pour CHF 10.--/heure
511.4356.00	Facturations diverses à des tiers	Facturation à l'ASICE de la maintenance de la vidéosurveillance du collège de la Combe
<b>512</b>	<b>Collège de la Cavenettaz</b>	
512.3112.00	Achat de mobilier pour le collège de la Cavenettaz	Achat de petit mobilier, pour les classes de la Cavenettaz, qui ne serait pas pris en charge par l'ASICE
512.3122.00	Achat de consommation de gaz	Ventilation de 20 % de la consommation totale de gaz pour le chauffage des locaux de la Cavenettaz (voir compte no 351.3122.00 page 8 de la 2 <sup>ème</sup> partie)

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé	500.00		500.00			
3122.00	Achat et consommation d'énergie	35'000.00		35'000.00		28'528.85	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	7'500.00		7'000.00		8'462.70	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	7'100.00		6'500.00		5'827.15	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	32'000.00		16'200.00		55'404.60	
3155.00	Entretien de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	200.00		200.00			
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	10'200.00		5'200.00		9'049.70	
3182.00	Frais de téléphones	1'740.00		1'740.00		1'372.30	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	6'950.00		6'950.00		6'537.80	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	2'130.00		2'775.00		4'312.90	
3312.00	Amortissement des bâtiments	44'750.00		44'750.00		44'750.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	114'030.00		105'310.00		90'287.85	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	3'945.00		4'235.00		3'296.90	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		14'600.00		17'100.00		13'415.00
4354.01	Vente d'objets usagés						50.00
4356.00	Facturation de services à des tiers		1'425.00		1'425.00		1'421.65
4512.00	Participation du canton à des charges d'enseignement						4'875.00
<b>512</b>	<b>COLLEGE DE LA CAVENETTAZ</b>	<b>78'860.00</b>	<b>15'600.00</b>	<b>76'700.00</b>	<b>15'600.00</b>	<b>80'623.10</b>	<b>15'600.00</b>
3112.00	Achat de mobilier scolaire	600.00		600.00			
3122.00	Achat et consommation d'énergie	6'000.00		6'000.00		5'424.55	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	3'000.00		3'000.00		2'712.00	

## Commentaires de la page N° 23

Compte		Remarques
<b>5</b>	<b>Instruction publique et cultes</b>	
<b>51</b>	<b>Enseignement primaire</b>	
<b>512</b>	<b>Collège de la Cavenettaz</b>	
512.3133.00	Achat de produits et matériel de nettoyage et sanitaires	Achat de produits et matériel de nettoyage pour l'entretien des classes
512.3141.00	Entretien du bâtiment	Entretien courant du collège de la Cavenettaz et contrôle installations électriques prévu tous les 5 ans
512.3141.03	Entretien appartement de fonction	Frais d'entretien, si nécessaire, de l'appartement de fonction
512.3156.00	Entretien de matériel spécialisé	Outre l'entretien du matériel, contrôle bisannuel des extincteurs
512.3186.01	Primes d'assurance bâtiments	A la suite du renouvellement de la police d'assurance bâtiment, il est désormais possible d'imputer la part d'assurance relative au collège de la Cavenettaz. Celle-ci était auparavant comprise dans la prime de la Maison Villageoise
512.3312.00	Amortissement des bâtiments	Amortissement du préavis no 17/12 sur 20 ans (2034) et du préavis no 38/15 sur 10 ans (2025) (voir page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
512.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des salaires avec charges sociales pour la conciergerie, ainsi que le personnel d'exploitation
512.4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs	Loyer de l'appartement de fonction se situant au collège de la Cavenettaz
<b>513</b>	<b>Collège de l'Epi d'Or</b>	
513.3091.00	Frais de formation	Formation pour le concierge du Collège de l'Epi d'Or
513.3101.00	Fournitures de bureau	Fournitures pour la gestion administrative du collège par le concierge
513.3111.00	Achat de mobilier et équipement	Achat de matériel non pris en charge par l'ASICE
513.3122.00	Achat et consommation de gaz	L'immeuble est raccordé au gaz et dispose de panneaux solaires
512.3133.00	Achat de produits et matériel de nettoyage	Achat de produits et matériel de nettoyage pour l'entretien des classes
513.3141.00	Entretien du bâtiment	Contrat d'entretien ascenseur, mandat à une entreprise pour le nettoyage des baies vitrées et taxe déchets. Pose d'une marquise pour protéger l'entrée ouest
513.3156.00	Entretien d'équipement spécialisé	Entretien de la ventilation et de la chaudière ainsi que des installations solaires
513.3182.00	Frais de téléphone	Frais de téléphone mobile du concierge

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	2'500.00		2'500.00		518.00	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	4'800.00		4'800.00		3'906.10	
3141.03	Entretien des bâtiments communaux - Appartement de fonction	300.00		300.00			
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	650.00		500.00		126.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	555.00				43.30	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	635.00		870.00		1'411.05	
3312.00	Amortissement des bâtiments	26'700.00		26'700.00		26'700.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	32'590.00		30'900.00		39'255.45	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	530.00		530.00		526.65	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		15'600.00		15'600.00		15'600.00
<b>513</b>	<b>COLLEGE DE L'EPI D'OR - ES CHESAUX</b>	<b>305'245.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>300'610.00</b>	<b>6'000.00</b>	<b>343'810.75</b>	<b>14'635.90</b>
3091.00	Frais de formation du personnel	500.00		500.00			
3101.00	Fournitures de bureau	250.00		250.00			
3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	700.00		700.00		59.00	
3114.01	Achat vêtements de travail	250.00		275.00		313.95	
3122.00	Achat et consommation d'énergie	6'500.00		6'500.00		6'022.95	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	2'500.00		2'500.00		2'093.75	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	4'400.00		3'900.00		4'137.25	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	13'500.00		8'500.00		55'309.55	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	1'720.00		1'420.00		1'405.50	
3182.00	Frais de téléphones	600.00		600.00		544.20	

## Commentaires de la page N° 24

Compte		Remarques
<b>5</b>	<b>Instruction publique et cultes</b>	
<b>51</b>	<b>Enseignement primaire</b>	
<b>513</b>	<b>Collège de l'Epi d'Or</b>	
513.3220.00	Intérêts des emprunts	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
513.3312.00	Amortissement	Amortissement collège de l'Epi d'Or, préavis 33/14 sur 30 ans (2045) (voir page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
513.3901.00	Imputation salaire et charges sociales du personnel	Imputation de la part des salaires avec charges sociale de conciergerie ainsi que du personnel d'exploitation (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
513.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour le collège de l'Epi d'Or
513.4271.00	Location bâtiments	Location de la salle de rythmique hors des heures d'école
<b>52</b>	<b>Enseignement secondaire</b>	
520.3522.01	Participation à des charges d'enseignement (Etablissement)	119 élèves à CHF 4'855.-- (y compris les frais de transport, soit CHF 524.-- par élève), selon budget 2022 de l'ASICE
<b>53</b>	<b>Enseignement spécialisé</b>	
530.3512.01	Participation selon la loi sur les écoles de musique	Participation selon la LEM (Loi sur les Ecoles de Musiques) dès le 1 <sup>er</sup> août 2012, soit CHF 9.50 par habitant dès 2019, art. 1 du Décret du 29 avril 2014
530.3522.00	Participation PPLS CRENOL	Participation de CHF 2.-- par élève au secrétariat du service de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire (PPLS) de la Couronne de la Région Nord-Ouest Lausannois (CRENOL), selon convention
<b>54</b>	<b>Orientation professionnelle</b>	
540.3512.00	Participation à l'orientation professionnelle	Les frais pour l'orientation professionnelle sont pris en charge par le Canton, alors que la mise à disposition de locaux est du ressort des communes, calculé sur 2'760 habitants à CHF 1.10

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	4'800.00		4'800.00		4'023.95	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	11'250.00		14'510.00		22'337.20	
3312.00	Amortissement des bâtiments	187'000.00		187'000.00		187'000.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	69'875.00		67'825.00		59'115.10	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'400.00		1'330.00		1'448.35	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		5'000.00		6'000.00		2'882.50
4363.00	Remboursement de dommages						11'753.40
<b>52</b>	<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	<b>579'225.00</b>		<b>544'280.00</b>		<b>534'121.55</b>	
<b>520</b>	<b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	<b>579'225.00</b>		<b>544'280.00</b>		<b>534'121.55</b>	
3522.01	Participation à des charges d'enseignement de l'ASICE	577'745.00		542'880.00		533'850.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	1'480.00		1'400.00		271.55	
<b>53</b>	<b>ENSEIGNEMENT SPECIALISE</b>	<b>27'400.00</b>		<b>27'100.00</b>		<b>27'065.05</b>	
<b>530</b>	<b>ENSEIGNEMENT SPECIALISE</b>	<b>27'400.00</b>		<b>27'100.00</b>		<b>27'065.05</b>	
3512.01	Participation à des charges cantonales d'enseignement	26'600.00		26'600.00		26'296.00	
3522.00	Participation à des charges d'enseignement et de cultes d'autres communes	800.00		500.00		769.05	
<b>54</b>	<b>OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>3'000.00</b>		<b>3'080.00</b>		<b>2'461.95</b>	
<b>540</b>	<b>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>3'000.00</b>		<b>3'080.00</b>		<b>2'461.95</b>	
3512.00	Participation à des charges cantonales d'enseignement	3'000.00		3'080.00		2'461.95	

## Commentaires de la page N° 25

Compte		Remarques
<b>5</b>	<b>Instruction publique et cultes</b>	
<b>56</b>	<b>Service médical et dentaire</b>	
560.3524.00	Participation à des charges d'hygiène et de santé publique (service dentaire)	A la suite de la résiliation du contrat liant la commune à la Caravane dentaire, le contrôle des enfants s'effectue auprès des dentistes installés dans les communes. Un coût de CHF 20.-- par élève a été évalué pour ce premier budget. La facturation des soins s'effectue désormais directement par les cabinets dentaires aux parents des patients
<b>58</b>	<b>Temples et Cultes</b>	
<b>580</b>	<b>Temples et Cultes</b>	
580.3122.00	Achat et consommation de gaz	Ventilation de 20 % de la consommation de gaz pour le chauffage du Centre œcuménique, ces locaux étant occupés régulièrement (voir compte n° 351.3122.00)
580.3141.00	Entretien immeuble Centre Œcuménique	Frais d'entretien intérieur du Centre Œcuménique (grands nettoyages, réparation des stores intérieurs, entretien de l'orgue, etc.), achat de petit matériel pour les travaux qui sont effectués par le personnel communal
580.3652.00	Participation aux frais de cultes	Ce compte comprend le remboursement des frais avancés par l'Association du Centre Œcuménique (ACOC), le remplacement de l'organiste durant ses vacances, les frais de sacristain, ainsi que la participation aux frais de culte des communes de Bretigny-sur-Morrens, Froideville et Morrens, selon convention entrée en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2008
580.3652.01	Aides et subventions à d'autres paroisses	Participation aux frais de cultes de la paroisse de Montheron (ce budget se trouvait précédemment sous le compte ci-dessus) et participation aux frais de cultes de la paroisse suisse allemande de Lausanne
580.3901.00	Imputation salaires et charges sociales (organiste)	Imputation du salaire avec charges sociales de l'organiste, dont le contrat a été corrigé dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2006, intégrant les services effectués à l'Eglise de Morrens. L'entier de cette charge est réparti entre les communes signataires de la convention (voir imputation page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie), le solde à charge de Cugy, selon répartition, s'élève à CHF 8'320.40
580.3901.01	Imputation salaires et charges sociales (concierge)	Imputation du salaire avec charges sociales du service de conciergerie pour le Centre œcuménique (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
580.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour le centre œcuménique
580.4271.00	Location Centre Œcuménique	Dès l'entrée en vigueur de la convention des églises au 1 <sup>er</sup> janvier 2008, la location du centre œcuménique a été intégrée à la répartition des charges entre communes
580.4522.00	Participation de communes à des charges de culte	Prise en charge, par les autres communes signataires de la convention, des frais de culte et d'entretien du centre œcuménique de la commune de Cugy

Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>56</b>	<b>SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE</b>	<b>8'240.00</b>	<b>.00</b>	<b>18'525.00</b>	<b>2'000.00</b>	<b>18'443.00</b>	<b>2'317.00</b>
<b>560</b>	<b>SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE</b>	<b>8'240.00</b>	<b>.00</b>	<b>18'525.00</b>	<b>2'000.00</b>	<b>18'443.00</b>	<b>2'317.00</b>
3524.00	Participation à des charges d'hygiène et de santé publique d'autres communes	8'240.00		18'525.00		18'443.00	
4320.00	Facturation de soins dentaires				2'000.00		2'317.00
<b>58</b>	<b>TEMPLES ET CULTES</b>	<b>83'345.00</b>	<b>38'370.00</b>	<b>90'840.00</b>	<b>47'160.00</b>	<b>66'531.85</b>	<b>33'399.50</b>
<b>580</b>	<b>TEMPLES ET CULTES</b>	<b>83'345.00</b>	<b>38'370.00</b>	<b>90'840.00</b>	<b>47'160.00</b>	<b>66'531.85</b>	<b>33'399.50</b>
3122.00	Achat et consommation d'énergie	6'000.00		6'000.00		5'424.50	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	1'000.00		1'000.00		852.00	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et désinfection	800.00		800.00		300.65	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	10'070.00		13'800.00		8'052.60	
3182.00	Frais de téléphones	300.00		300.00		303.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	2'295.00		2'295.00		2'116.70	
3652.00	Aides et subventions pour les cultes	25'485.00		25'660.00		16'475.90	
3652.01	Aides et subventions à d'autres paroisses	3'000.00		3'000.00		2'670.60	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	25'000.00		25'000.00		24'144.05	
3901.05	Imputation salaires et charges sociales du personnel - Conciergerie	8'510.00		12'150.00		5'580.85	
3901.06	Imputation salaires et charges sociales du personnel - Personnel communal	200.00		150.00		44.40	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	685.00		685.00		566.60	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		1'500.00		3'000.00		2'075.00
4522.00	Participation de communes à des charges d'enseignement et de cultes		36'870.00		44'160.00		31'324.50

## Commentaires de la page N° 26

Compte		Remarques
<b>6</b>	<b>Police</b>	
<b>60</b>	<b>Police et contrôle des habitants</b>	
<b>600</b>	<b>Police et contrôle des habitants</b>	
600.3003.00	Jetons de présence commission de naturalisation	Rémunération de la Commission de naturalisation selon la nouvelle loi entrée en vigueur au 01.01.2019
600.3003.01	Commission de sécurité (COPS)	Jetons de présence de cette commission
600.3060.00	Frais de déplacement	Frais de déplacement de l'Assistant de Sécurité Publique (ASP)
600.3102.00	Publications	Edition de carnets de contraventions et achat de livres remis aux personnes ayant reçu la nationalité suisse
600.3114.01	Achat vêtement de travail	Equiperment de l'Assistant de Sécurité Publique (ASP)
600.3156.00	Entretien matériel	Entretien du parcomètre du parking de la Cavenettaz
600.3182.00	Frais de téléphone	Abonnement Swisscom pour le traitement des paiements par carte au parcomètre
600.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Prise en charge par la Commune des frais liés aux constats de décès ainsi que participation aux convois funèbres. Ce compte comprend également la rémunération du mandataire chargé d'effectuer les enquêtes lors de demande de naturalisation
600.3185.03	Securitas – Honoraires	Mandat de contrôle du stationnement, à Securitas, aux abords des écoles, dont 2 campagnes plus soutenues
600.3187.00	Emoluments divers	Ce compte comprend les factures du Service de la Population pour les permis d'établissement des étrangers. L'encaissement des émoluments y relatifs sont enregistrés dans le compte n° 600.4312.00
600.3187.02	Emoluments cartes d'identité	Ce compte enregistre les factures du Service de la Population pour l'établissement des cartes d'identités. La recette correspondant à l'encaissement des émoluments pour cartes d'identités figure sous le compte 600.4312.02
600.3220.00	Intérêt des emprunts	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
600.3316.00	Autres amortissements du patrimoine administratif	Amortissement de la vidéosurveillance sur 10 ans (2025) selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie
600.3511.00	Participation à des charges cantonales de sécurité publique	Participation de notre commune, conformément au financement de la réforme policière vaudoise, par 2 points d'impôts suivant le taux pour les communes sans service de police et 1,29 points d'impôt péréquatif (1,285 au budget 2021) afin de couvrir le solde des coûts
600.3524.00	Participation à des charges d'hygiène et de santé publique	Frais de traitement des déchets carnés qui doivent être incinérés par le Centre Valorsa à Penthaz
600.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	Imputation du salaire avec charges sociales du personnel pour le service de police (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6</b>	<b>Police</b>	<b>535'790.00</b>	<b>80'970.00</b>	<b>582'200.00</b>	<b>125'970.00</b>	<b>517'492.70</b>	<b>88'874.60</b>
			<b>454'820.00</b>		<b>456'230.00</b>		<b>428'618.10</b>
<b>60</b>	<b>POLICE ET CONTROLE DES HABITANTS</b>	<b>403'295.00</b>	<b>77'970.00</b>	<b>415'290.00</b>	<b>77'970.00</b>	<b>410'020.30</b>	<b>85'826.60</b>
<b>600</b>	<b>POLICE ET CONTROLE DES HABITANTS</b>	<b>403'295.00</b>	<b>77'970.00</b>	<b>415'290.00</b>	<b>77'970.00</b>	<b>410'020.30</b>	<b>85'826.60</b>
3003.00	Jetons de présence des commissions	800.00		500.00		200.00	
3003.01	COPS - Jetons de présence	2'400.00		2'400.00			
3060.00	Frais de déplacement et indemnités	500.00		500.00		159.60	
3102.00	Frais de publication et documentation	1'400.00		1'400.00			
3114.01	Achat vêtements de travail	600.00		1'200.00		346.90	
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé	500.00		500.00		122.15	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	1'500.00		1'500.00		1'230.10	
3182.00	Frais de téléphones	440.00		440.00		432.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	4'500.00		4'500.00		4'699.90	
3185.03	Securitas - Honoraires et frais d'expertise	6'000.00		6'000.00		2'492.95	
3185.0301	Securitas - Honoraires surveillance COVID-19					4'184.05	
3187.00	Emoluments et frais de taxation	15'100.00		15'100.00		11'865.70	
3187.02	Emoluments cartes d'identité	3'500.00		3'500.00		2'345.85	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	65.00		100.00		174.10	
3316.00	Amortissement d'autres dépenses	6'300.00		6'300.00		6'300.00	
3511.00	Participation à des charges cantonales de justice et sécurité publique	336'410.00		348'910.00		354'159.00	
3524.00	Participation à des charges d'hygiène et de santé publique d'autres communes	500.00		500.00		621.25	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	22'780.00		21'940.00		20'686.75	

## Commentaires de la page N° 27

Compte		Remarques
<b>6</b>	<b>Police</b>	
<b>60</b>	<b>Police et contrôle des habitants</b>	
<b>600</b>	<b>Police et contrôle des habitants</b>	
600.4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public	Vente de macarons permettant le parpage de longue durée sur les zones de stationnement des collèges et recettes du parcomètre du parking de la Cavenettaz
600.4312.00	Emoluments de Police, contrôle des habitants et Chancellerie	Emoluments encaissés conformément au règlement sur les émoluments du contrôle de l'habitant, ainsi que pour les permis d'établissement dont la charge figure sous 600.3187.00
600.4312.02	Emoluments du contrôle des habitants – Cartes d'identités	Emoluments encaissés pour l'établissement des cartes d'identités, y compris l'émolument communal. Les factures correspondantes du Service de la Population se trouvent sous le compte n° 600.3187.02
600.4319.00	Emoluments administratifs divers	Facturation des frais d'incinération des animaux de compagnie dont la charge figure sous 600.3524.00. Seuls les animaux de rente (vaches, porcs) sont pris en charge par la Commune
600.4356.00	Facturation de service à des tiers	Facturation à la commune de Morrens des prestations de notre l'Assistant de Sécurité Publique sur leur territoire selon convention du 13.08.2018
600.4370.00	Amendes, sentences municipales	Encaissement des amendes et des sentences municipales rendues par la Municipalité
<b>65</b>	<b>Défense contre l'incendie</b>	
<b>650</b>	<b>Défense contre l'incendie</b>	
650.3521.00	Participation à des charges d'associations de communes	Participation de la commune de Cugy aux coûts du SDIS Haut-Talent selon budget de l'association à hauteur de CHF 21.13 par habitant (supplément pour mise à jour site internet, organisation journée portes ouvertes, équipement jeunes sapeurs pompiers, soldes et formation)
<b>66</b>	<b>Protection civile</b>	
<b>660</b>	<b>Protection civile</b>	
660.3123.00	Consommation d'électricité	Répartition entre la partie publique (figurant sous le compte 356.3123.00) et le poste de commandement de l'abri PCi selon des relevés ponctuels
660.3182.00	Frais de téléphone	Frais de téléphone du poste de commandement
660.3186.00	Primes d'assurances	Ce poste comprend la prime d'assurance de la Generali pour les dégâts d'eau bâtiment ainsi que la prime ECA
660.3521.00	Participation à un organisme PCI	Participation à l'association de la Protection Civile du Gros-de-Vaud à laquelle la Commune de Cugy est rattachée, par CHF 24.75 par habitant

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public et administratif		29'400.00		30'100.00		28'561.05
4312.00	Emoluments du contrôle de l'habitant et police des étrangers		21'800.00		19'600.00		21'966.00
4312.02	Emoluments du contrôle de l'habitant - Cartes d'identité		4'500.00		6'500.00		4'130.00
4319.00	Emoluments administratifs divers		50.00		50.00		467.55
4356.00	Facturation de services à des tiers		8'220.00		8'220.00		8'220.00
4370.00	Amendes, ordonnances pénales		12'500.00		12'500.00		13'820.00
4391.00	Finances de naturalisation		1'500.00		1'000.00		1'700.00
4520.02	Décompte participation à des charges cantonales de justice et sécurité publique						6'962.00
4809.00	Prélèvement fonds de réserve						
<b>65</b>	<b>DEFENSE CONTRE L'INCENDIE</b>		<b>58'500.00</b>		<b>44'650.00</b>		<b>39'238.00</b>
<b>650</b>	<b>DEFENSE CONTRE L'INCENDIE</b>		<b>58'500.00</b>		<b>44'650.00</b>		<b>39'238.00</b>
3521.00	Participation à des charges de justice et de sécurité publique d'autres communes		58'500.00		44'650.00		39'238.00
<b>66</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>		<b>73'995.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>122'260.00</b>	<b>48'000.00</b>	<b>68'234.40</b>
<b>660</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>		<b>73'995.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>122'260.00</b>	<b>48'000.00</b>	<b>68'234.40</b>
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé				48'000.00		
3123.00	Achat et consommation d'électricité		2'000.00		1'500.00		1'843.50
3141.00	Entretien bâtiments communaux						1'843.30
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé		600.00		600.00		
3182.00	Frais de téléphones		350.00		350.00		303.00
3186.01	Primes d'assurance bâtiments		1'135.00		1'135.00		1'068.25
3521.00	Participation à des charges de justice et de sécurité publique d'autres communes		68'250.00		69'100.00		62'818.00

## Commentaires de la page N° 28

Compte		Remarques
<b>6</b> <b>66</b> <b>660</b>	<b>Police</b> <b>Protection civile</b> <b>Protection civile</b>	
660.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour l'abri PCi
660.4521.00	Participation de l'Office intercommunal aux frais d'entretien des constructions d'organisme	Participation de la confédération par l'office intercommunal aux frais d'entretien de notre abri PCi selon budget transmis

Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel					15.90	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'660.00		1'575.00		342.45	
4521.00	Participation de communes à des charges de justice et de sécurité publique		3'000.00		3'000.00		3'048.00
4809.00	Prélèvement fonds de réserve				45'000.00		

## Commentaires de la page N° 29

Compte		Remarques
<b>7</b>	<b>Sécurité sociale</b>	
<b>71</b>	<b>Service social communal</b>	
<b>710</b>	<b>Service social communal</b>	
710.3102.00	Publications	Publications de Pro Juventute à l'intention des jeunes parents
710.3185.01	23-19 – Concept village solidaire	Selon préavis No 23/2019 Création d'un Village solidaire, troisième phase : Réalisation
710.3523.01	ASICE – Participation Parascolaire	Gestion du parascolaire par l'ASICE selon budget 2022 CHF 945.-- pour 194 élèves de 7P à 11S
710.3525.01	ARASPE - Participation au service social intercommunal	Participation aux frais du secrétariat du Conseil des Régions et l'agent régional à hauteur de CHF 0.70 par habitant et CHF 4.70 par habitant pour le fonctionnement du CSR d'Echallens. Les frais de gestion des AAS (Agences d'Assurances Sociales) qui s'élèvent à environ CHF 24.-- par habitant ont été repris par le Canton dans le cadre des négociations Canton-Communes
710.3525.03	FAJE - Participation selon la LAJE	Les communes versent une contribution de CHF 5.-- par habitant à la Fondation selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)
710.3655.00	EFAJE - Aides et subventions à des institutions privées	La participation aux frais de l'administration générale, selon budget de l'association d'Entraide Familiale et d'Accueil de Jour des Enfants (EFAJE) d'Echallens et environs, est calculée sur un montant de base fixe de CHF 8.50 par habitant ; les autres prestations telles que l'Accueil collectif préscolaire (garderies), Accueil familial de jour (mamans d'accueil) et l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) seront facturées en fonction du taux de fréquentation. Le budget 2022 est basé sur une analyse des heures réellement consommées ces 3 dernières années
710.3655.01	Transport Handicap - Aides et subventions à la prévoyance sociale	Cotisation annuelle et participation aux transports de personnes handicapées (12 trajets au maximum par personne et par année)
710.3655.02	GARDERIE ARC-EN-CIEL - Participation au déficit de la garderie	L'activité de la Garderie a été reprise par l'EFAJE dès le 01.08.2020. Les coûts sont désormais compris dans le compte 710.3655.00 ci-dessus
710.3665.00	Aides individuelles de prévoyance sociale	A la suite de l'introduction de la taxe au sac, ce poste comprend la prise en charge des sacs taxés remis gratuitement aux parents d'enfants en bas âge
710.4809.00	Prélèvement d'un fonds de réserve	Prélèvement du fonds d'aide à but social afin de couvrir, le coût supplémentaire provenant de la remise de sacs gratuits

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>7</b>	<b>Sécurité sociale</b>	<b>2'916'955.00</b>	<b>6'000.00</b>	<b>2'885'020.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>2'762'162.70</b>	<b>265'113.95</b>
			<b>2'910'955.00</b>		<b>2'880'020.00</b>		<b>2'497'048.75</b>
<b>71</b>	<b>SERVICE SOCIAL COMMUNAL</b>	<b>967'560.00</b>	<b>6'000.00</b>	<b>1'036'710.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>799'378.70</b>	<b>4'984.00</b>
<b>710</b>	<b>SERVICE SOCIAL COMMUNAL</b>	<b>967'560.00</b>	<b>6'000.00</b>	<b>1'036'710.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>799'378.70</b>	<b>4'984.00</b>
3102.00	Frais de publication et documentation	1'500.00		1'500.00		724.00	
3185.01	23-19 - Concept village solidaire (Crédit cadre)	52'000.00		52'000.00		39'815.00	
3523.01	ASICE - Participation Parascolaire	183'300.00		178'000.00		71'287.20	
3525.01	ARASPE - Participation à des charges de prévoyance sociale d'autres communes	15'110.00		84'610.00		77'178.80	
3525.03	FAJE - Participation à des charges de prévoyance sociale d'autres communes	14'000.00		14'000.00		13'840.00	
3655.00	EFAJE - Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	692'950.00		698'900.00		518'062.95	
3655.01	TRANSPORT HANDICAP - Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	2'700.00		2'700.00		2'090.35	
3655.02	GARDERIE ARC-EN-CIEL - Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale					71'396.40	
3665.00	Aides individuelles de prévoyance sociale	6'000.00		5'000.00		4'984.00	
4353.01	Vente de sacs taxés à prix réduit		500.00		500.00		550.00
4809.00	Prélèvement fonds de réserve		5'500.00		4'500.00		4'434.00

## Commentaires de la page N° 30

Compte		Remarques
<b>7</b> <b>72</b>	<b>Sécurité sociale</b> <b>Prévoyance sociale cantonale</b>	
<b>720</b>	<b>Prévoyance sociale cantonale</b>	Les dispositions de la péréquation prévoient que le montant global de la facture sociale soit couvert par trois couches. La première par le prélèvement de 30% des impôts des frontaliers et de 50% des droits de mutation, gains immobiliers et impôts sur les successions. La deuxième par la participation des communes dont le point d'impôt est supérieur au point d'impôt moyen par habitant de l'ensemble des communes (pour Cugy, le point est inférieur au point moyen de toutes les communes). Le solde de la facture sociale à couvrir est divisé par la somme des points d'impôt communaux, permettant ainsi de déterminer le nombre de points que chaque commune devra verser pour le couvrir, soit 14.60 points pour 2022 (15.50 points pour 2020, 15.776 points pour 2019, 15.12 points en 2018, 15.52 points en 2017)
720.3515.01	Participation aux prestations complémentaires à domicile et hébergement – RS01	Ce poste comprend notre participation aux prestations complémentaires à domicile et hébergement en EMS
720.3515.02	Participation aux assurances maladie et aide aux handicapés – RS02/04	Participation communale aux assurances maladie (CHF 286'620.--), et aides individuelles aux personnes en situation de handicap, ainsi que toutes les subventions liées aux institutions qui s'en occupent (CHF 260'000.--)
720.3510.03	Participation à la facture sociale – RS03	Participation au revenu d'insertion (RI) et à l'assurance chômage
720.3515.04	Participation à des prestations pour la famille – RS05/06	Participation en application de la Loi sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI), avances versées par le bureau de recouvrement de pensions alimentaires (BRAPA), allocations familiales et de maternités, subventions en milieu ouvert et des prestations complémentaires familles. De plus L'enseignement spécialisé étant pris entièrement en charge par le Canton, il reste la participation aux bourses d'étude et d'apprentissage

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>72</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE</b>	<b>1'949'395.00</b>		<b>1'848'310.00</b>		<b>1'962'784.00</b>	<b>260'129.95</b>
<b>720</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE</b>	<b>1'949'395.00</b>		<b>1'848'310.00</b>		<b>1'962'784.00</b>	<b>260'129.95</b>
3515.01	Participation à la cohésion sociale - RS01	577'865.00		570'235.00		581'835.00	
3515.02	Participation à la cohésion sociale - RS02/04	546'620.00		499'165.00		550'373.00	
3515.03	Participation à la cohésion sociale - RS03	605'575.00		569'030.00		609'736.00	
3515.04	Participation à la cohésion sociale - RS05/06	219'335.00		209'880.00		220'840.00	
4515.00	Décompte final cohésion sociale année précédente						260'129.95
4809.00	Prélèvement fonds de réserve						

## Commentaires de la page N° 31

Compte	Remarques
<b>8</b>	<b>Services Industriels</b>
<b>81</b>	<b>Service des eaux</b>
<b>810</b>	<b>Service des eaux</b>
810.3091.00	Frais de formation du personnel
810.3121.00	Achats et consommation d'eau
810.3135.00	Achat de matières brutes et travaillées
810.3144.00	Entretien du réseau
810.3185.00	Honoraires et frais d'analyses
810.3191.01	Réduction de l'impôt préalable selon le degré de couverture
810.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes
810.3901.00	Imputation salaires et charges sociales
810.4273.00	Location des compteurs d'eau et abonnement
810.4351.00	Ventes d'eau
810.4813.00	Prélèvement sur financements spéciaux
810.4909.00	Imputation interne eau bâtiments communaux

Ce poste est à taxes affectées, ce qui signifie qu'il devrait s'autofinancer par les taxes perçues auprès des consommateurs. Ainsi, un résultat positif de ce poste devra être obligatoirement imputé à la réserve, alors qu'une perte pourra être prélevée de ce même fonds de réserve ou être absorbée par le résultat. Il est encore à signaler que ce poste est soumis à la TVA au taux de 2,5%

Frais d'examen de fontainier suite à la formation de notre employé dans le cadre de la gestion d'auto-contrôle de notre réseau d'eau

Achat de 175'000 m3 d'eau à la Ville de Lausanne à CHF 1.80 hors taxes, prix moyen facturé selon contrat signé avec la Ville de Lausanne

Achat de vannes et de compteurs pour les nouvelles constructions, ainsi que de matériel spécifique

Entretien usuel du réseau (fuites, etc.), raccordements jusqu'à la vanne lors de nouvelles constructions, achat de compteurs pour le remplacement standard, contrôle des bornes hydrantes et travaux sur divers tronçons ainsi que mise aux normes du réseau d'eau selon demande de l'Office de la Consommation (OFCO)

Frais d'analyses régulières de l'eau potable du réseau et mandat pour l'établissement du dossier d'auto-contrôle obligatoire

Selon l'art. 75, 3è al. OTVA, qui stipule « Si les fonds éléments à l'art. 18, al. 2, let. a à c, LTVA sont versés pour couvrir un déficit d'exploitation, l'impôt préalable doit être réduit globalement en fonction du rapport entre ces éléments et le chiffre d'affaires total, sans taxe sur la valeur ajoutée.»

Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1<sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1<sup>ère</sup> partie

Imputation des salaires et charges sociales du personnel d'exploitation en fonction des heures effectuées pour le service des eaux (voir répartition page 7 de la 1<sup>ère</sup> partie)

Abonnement annuel de CHF 30.-- par raccordement et location des compteurs d'eau selon tarif en fonction de leur dimension

Vente de 157'000 m3 (il est tenu compte de l'eau non facturée) à CHF 2.40

Prélèvement du fonds de réserve afin d'équilibrer le dicastère qui est à taxes affectées

Facturation à l'interne de la consommation d'eau des bâtiments communaux

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>8</b>	<b>Services industriels</b>	<b>547'246.80</b>	<b>547'246.80</b>	<b>559'065.00</b>	<b>559'065.00</b>	<b>540'771.80</b>	<b>540'771.80</b>
<b>81</b>	<b>SERVICE DES EAUX</b>	<b>547'246.80</b>	<b>547'246.80</b>	<b>559'065.00</b>	<b>559'065.00</b>	<b>540'771.80</b>	<b>540'771.80</b>
<b>810</b>	<b>SERVICE DES EAUX</b>	<b>518'406.80</b>	<b>547'246.80</b>	<b>552'225.00</b>	<b>559'065.00</b>	<b>536'259.55</b>	<b>540'771.80</b>
3091.00	Frais de formation du personnel	2'000.00		7'000.00			
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	1'000.00		1'000.00			
3121.00	Achat et consommation d'eau	315'000.00		306'000.00		323'359.35	
3135.00	Achat de matières brutes et travaillées	2'500.00		2'500.00		2'524.40	
3144.00	Entretien des canalisations	75'000.00		115'000.00		87'339.10	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	22'000.00		37'000.00		18'465.10	
3191.01	TVA - REDIP					49.70	
3191.03	TVA due sur imputations internes	255.00		310.00		282.35	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	1'280.00		1'505.00		2'022.90	
3311.02	Amortissement d'ouvrages du Service des eaux	27'451.80		29'580.00		29'580.00	
3813.00	Attribution aux financements spéciaux pour l'adduction d'eau					6'313.70	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	71'920.00		52'330.00		66'322.95	
4273.00	Location compteurs d'eau et abonnement		59'000.00		55'000.00		64'249.75
4341.02	Taxes unique de raccordement						56'916.10
4351.00	Ventes d'eau		376'800.00		369'600.00		406'831.20
4356.00	Facturation de services à des tiers						
4650.00	Participations et subventions de tiers pour la justice et la sécurité publique						1'198.00
4813.00	Prélèvement financements spéciaux service des eaux		101'091.80		124'085.00		
4909.00	Imputation interne eau et Epuration Bâtiments communaux		10'355.00		10'380.00		11'576.75

Commentaires de la page N° 32

Compte		Remarques
<b>8</b> <b>81</b> <b>811</b>	<b>Services Industriels</b> <b>Service des eaux</b> <b>Réservoir</b>	
811.3141.00	Entretien du réservoir	Contrôle annuel du réservoir et remplacement du filtre. Remplacement de la lampe UV pour le traitement de l'eau provenant des sources et installation d'un turbidimètre

## Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>811</b>	<b>RESERVOIR</b>	<b>28'840.00</b>		<b>6'840.00</b>		<b>4'512.25</b>	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	2'500.00		2'500.00		1'501.40	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	24'750.00		2'750.00		2'503.20	
3182.00	Frais de téléphones	360.00		360.00		316.80	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	1'000.00		1'000.00			
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	230.00		230.00		190.85	

Commentaires de la page N° 33

Compte

Remarques

Compte		Remarques

Commune de Cugy VD - Budget 2022

		Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	3'090'795.00	1'310'870.00	2'854'793.00	1'291'825.00	2'704'345.31	1'272'231.30
2	FINANCES	2'187'685.00	10'438'960.00	2'314'235.00	10'406'920.00	3'012'726.39	10'877'058.19
3	DOMAINES ET BÂTIMENTS	1'010'490.00	596'260.00	768'937.75	374'615.00	733'013.20	132'755.95
4	TRAVAUX	3'025'356.75	1'340'240.00	2'652'233.30	1'355'835.00	2'648'062.64	1'468'287.81
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	2'697'240.00	810'995.00	2'676'875.00	848'085.00	2'598'922.45	873'314.05
6	POLICE	535'790.00	80'970.00	582'200.00	125'970.00	517'492.70	88'874.60
7	SECURITE SOCIALE	2'916'955.00	6'000.00	2'885'020.00	5'000.00	2'762'162.70	265'113.95
8	SERVICES INDUSTRIELS	547'246.80	547'246.80	559'065.00	559'065.00	540'771.80	540'771.80
9	CLÔTURE					909.86	
Total		16'011'558.55	15'131'541.80	15'293'359.05	14'967'315.00	15'518'407.05	15'518'407.65
Excédent de charges budgets			880'016.75		326'044.05		



Commune de Cugy VD

# **3<sup>ème</sup> Partie**

# **BUDGET 2022**

# **PAR NATURE**

## Charges par nature - Budget

	Budget 2022	Budget 2021	Différence	Variation Budget à budget	Comptes 2020
<b>3 Charges .....</b>	<b>16'011'558.55</b>	<b>15'293'359.05</b>	<b>718'199.50</b>	<b>4.70%</b>	<b>15'517'497.79</b>
<b>30 Autorités et personnel .....</b>	<b>2'522'985.00</b>	<b>2'356'315.00</b>	<b>166'670.00</b>	<b>7.07%</b>	<b>2'239'009.60</b>
300 Autorités et commissions	340'330.00	260'180.00	80'150.00	30.81%	232'442.30
301 Personnel administratif et d'exploitation	1'599'590.00	1'545'285.00	54'305.00	3.51%	1'494'228.00
302 Traitement du personnel enseignant remplaçant					
303 Assurances sociales	175'750.00	167'200.00	8'550.00	5.11%	158'954.40
304 Caisses de pensions et de prévoyance	266'200.00	255'300.00	10'900.00	4.27%	241'976.20
305 Assurances accidents et maladie	85'965.00	69'100.00	16'865.00	24.41%	64'695.90
306 Indemnisation et remboursement de frais	27'150.00	29'750.00	-2'600.00	-8.74%	24'865.50
307 Prestations complémentaires de prévoyance	0.00	0.00	0.00	0.00%	
308 Personnel intérimaire	0.00	0.00	0.00	0.00%	17'611.05
309 Autres charges des autorités et du personnel	28'000.00	29'500.00	-1'500.00	-5.08%	4'236.25
<b>31 Biens, services, marchandises .....</b>	<b>3'167'285.00</b>	<b>2'677'705.00</b>	<b>489'580.00</b>	<b>18.28%</b>	<b>2'403'524.75</b>
310 Imprimés et fournitures de bureau	45'710.00	45'960.00	-250.00	-0.54%	33'494.10
311 Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	74'390.00	128'640.00	-54'250.00	-42.17%	52'875.70
312 Achats d'eau, d'énergie, de combustible	503'250.00	495'100.00	8'150.00	1.65%	494'591.20
313 Autres fournitures et marchandises	126'435.00	111'085.00	15'350.00	13.82%	93'644.30
314 Entretien des immeubles, routes et territoire	837'160.00	673'640.00	163'520.00	24.27%	614'772.40
315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	184'655.00	146'085.00	38'570.00	26.40%	149'440.70
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	312'000.00	179'800.00	132'200.00	73.53%	38'772.00
317 Réceptions et manifestations	58'800.00	49'500.00	9'300.00	18.79%	18'746.00
318 Honoraires et prestations de services	929'670.00	753'605.00	176'065.00	23.36%	744'562.49
319 Impôts, taxes, cotisations et frais divers	95'215.00	94'290.00	925.00	0.98%	162'625.86
<b>32 Intérêts passifs .....</b>	<b>56'510.00</b>	<b>67'650.00</b>	<b>-11'140.00</b>	<b>-16.47%</b>	<b>98'359.57</b>
321 Intérêts des dettes à court terme			0.00	0.00%	
322 Intérêts des dettes à moyen et long terme	54'010.00	63'650.00	-9'640.00	-15.15%	95'759.63
329 Autres intérêts	2'500.00	4'000.00	-1'500.00	-37.50%	2'599.94

	Budget 2022	Budget 2021	Différence	Variation Budget à budget	Comptes 2020
<b>33 Amortissements .....</b>	<b>899'013.55</b>	<b>894'481.05</b>	<b>4'532.50</b>	<b>0.51%</b>	<b>1'191'713.24</b>
330 Amortissements du patrimoine financier	61'500.00	61'500.00	0.00	0.00%	170'776.94
331 Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	837'513.55	832'981.05	4'532.50	0.54%	844'016.45
332 Autres amortissements du patrimoine administratif					176'919.85
333 Amortissement du découvert					
<b>35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques</b>	<b>7'103'515.00</b>	<b>7'083'253.00</b>	<b>20'262.00</b>	<b>0.29%</b>	<b>6'958'741.40</b>
351 Canton	2'489'905.00	2'361'000.00	128'905.00	5.46%	2'464'507.10
352 Communes et associations de communes	4'613'610.00	4'722'253.00	-108'643.00	-2.30%	4'494'234.30
<b>36 Aides et subventions .....</b>	<b>802'435.00</b>	<b>743'560.00</b>	<b>58'875.00</b>	<b>7.92%</b>	<b>616'744.20</b>
365 Aides, subventions à des institutions privées	724'435.00	730'560.00	-6'125.00	-0.84%	610'696.20
366 Aides individuelles	78'000.00	13'000.00	65'000.00	83.33%	6'048.00
<b>38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux .....</b>	<b>133'970.00</b>	<b>165'620.00</b>	<b>-31'650.00</b>	<b>-19.11%</b>	<b>779'975.13</b>
380 Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	22'400.00	0.00	22'400.00	100.00%	438'000.00
381 Attributions aux financements spéciaux	111'570.00	165'620.00	-54'050.00	-32.63%	341'975.13
<b>39 Imputations internes .....</b>	<b>1'325'845.00</b>	<b>1'304'775.00</b>	<b>21'070.00</b>	<b>1.61%</b>	<b>1'229'429.90</b>
390 Imputations internes	1'325'845.00	1'304'775.00	21'070.00	1.61%	1'229'429.90

## Revenus par nature - Budget

	Budget 2022	Budget 2021	Différence	Variation Budget à budget	Comptes 2020
<b>4 Revenus .....</b>	<b>15'131'541.80</b>	<b>14'967'315.00</b>	<b>164'226.80</b>	<b>1.10%</b>	<b>15'518'407.65</b>
<b>40 Impôts .....</b>	<b>8'600'600.00</b>	<b>8'648'000.00</b>	<b>-47'400.00</b>	<b>-0.55%</b>	<b>9'107'262.90</b>
400 Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	7'430'000.00	7'628'000.00	-198'000.00	-2.60%	7'621'096.32
401 Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales	100'000.00	92'000.00	8'000.00	8.70%	204'640.55
402 Impôt foncier	715'000.00	715'000.00	0.00	0.00%	694'173.55
404 Droits de mutation	300'000.00	180'000.00	120'000.00	66.67%	359'177.05
405 Impôts sur les successions et donations			0.00	0.00%	103'666.80
406 Impôts et taxes sur la possession et la dépense	15'600.00	15'000.00	600.00	4.00%	15'600.00
409 Impôts récupérés après défalcation	40'000.00	18'000.00	22'000.00	0.00%	108'908.63
<b>41 Patentes .....</b>	<b>15'000.00</b>	<b>12'000.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>20.00%</b>	<b>12'863.75</b>
410 Patentes	15'000.00	12'000.00	3'000.00	25.00%	12'863.75
411 Concessions			0.00	0.00%	
<b>42 Revenus du patrimoine .....</b>	<b>1'153'735.00</b>	<b>1'034'635.00</b>	<b>119'100.00</b>	<b>11.51%</b>	<b>832'924.28</b>
422 Revenus des capitaux du patrimoine financier	56'600.00	96'600.00	-40'000.00	-41.41%	103'349.68
423 Revenus des immeubles du patrimoine financier	10'815.00	10'815.00	0.00	0.00%	10'843.00
424 Gains comptables sur les placements du patrimoine financier					
425 Revenus des prêts et participations du patrimoine administratif					
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif	1'086'320.00	927'220.00	159'100.00	17.16%	718'731.60
<b>43 Taxes, émoluments, produits des ventes .....</b>	<b>2'089'715.00</b>	<b>2'059'365.00</b>	<b>30'350.00</b>	<b>1.47%</b>	<b>2'330'669.53</b>
430 Taxes légales de remplacement					
431 Emoluments	41'650.00	41'450.00	200.00	0.48%	45'190.10
432 Recettes pour des soins médicaux et dentaire		2'000.00	-2'000.00	-100.00%	2'317.00
433 Ecolage					
434 Taxes de raccordement et d'utilisation	971'900.00	990'400.00	-18'500.00	-1.87%	1'083'975.57
435 Ventes et prestations de service	1'035'670.00	968'145.00	67'525.00	6.97%	1'011'170.54
436 Remboursements de tiers	26'000.00	31'000.00	-5'000.00	-16.13%	161'376.31
437 Amendes	12'500.00	12'500.00	0.00	0.00%	17'054.51
439 Autres recettes	1'995.00	13'870.00	-11'875.00	-85.62%	9'585.50

	Budget 2022	Budget 2021	Différence	Variation Budget à budget	Comptes 2020
<b>44 Parts à des recettes cantonales .....</b>	<b>351'000.00</b>	<b>292'000.00</b>	<b>59'000.00</b>		<b>351'665.40</b>
441 Parts à des recettes cantonales	351'000.00	292'000.00	59'000.00	16.81%	351'665.40
444 Autres contributions cantonales					
<b>45 Participations et remboursements de collectivités publiques .....</b>	<b>1'461'430.00</b>	<b>1'415'330.00</b>	<b>46'100.00</b>	<b>3.26%</b>	<b>1'618'425.94</b>
451 Canton	27'100.00	31'150.00	-4'050.00	-13.00%	303'456.44
452 Communes et associations de communes	1'434'330.00	1'384'180.00	50'150.00	3.62%	1'314'969.50
<b>46 Autres participations et subventions .....</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>3'106.95</b>
465 Participations et subventions de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00%	3'106.95
469 Dons et legs					
<b>48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux .....</b>	<b>134'216.80</b>	<b>201'210.00</b>	<b>-66'993.20</b>	<b>-33.30%</b>	<b>32'059.00</b>
480 Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	33'125.00	77'125.00	-44'000.00	-57.05%	32'059.00
481 Prélèvements sur les financements spéciaux	101'091.80	124'085.00	-22'993.20	-18.53%	0.00
<b>49 Imputations internes .....</b>	<b>1'325'845.00</b>	<b>1'304'775.00</b>	<b>21'070.00</b>	<b>1.61%</b>	<b>1'229'429.90</b>
49 Imputations internes	1'325'845.00	1'304'775.00	21'070.00	1.61%	1'229'429.90

**INVESTISSEMENTS PAR NATURE**

(Postes 914-915-916-917 du bilan)

	Budget 2021	Budget 2022
<b>5 Dépenses</b>	<b>1'685'000.00</b>	<b>1'769'000.00</b>
<b>50 Investissements</b>	<b>1'535'000.00</b>	<b>1'669'000.00</b>
501 Ouvrages de génie civil et d'assainissement	985'000.00	1'149'000.00
503 Bâtiments et constructions	50'000.00	50'000.00
504 Installations des services industriels	250'000.00	170'000.00
505 Forêts		
506 Mobilier, machines et véhicules	250'000.00	300'000.00
507 Marchandises et approvisionnements		
509 Autres biens		
<b>52 Prêts et participations permanentes</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
522 Communes et associations de communes		
525 Autres participations		
<b>56 Subventions d'investissement</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
562 Communes et associations de communes		
565 Autres subventions		
<b>58 Autres investissements</b>	<b>150'000.00</b>	<b>100'000.00</b>
581 Indemnités d'expropriation		
589 Autres dépenses d'investissement	150'000.00	100'000.00
<b>6 Recettes</b>	<b>863'998.55</b>	<b>863'998.55</b>
<b>60 Transferts au patrimoine financier</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
609 Transferts au patrimoine financier		
<b>61 Participations de tiers</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
619 Participations de tiers		
<b>62 Remboursements de prêts et de participations</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
622 Communes et associations de communes		
625 Autres remboursements		
<b>66 Subventions</b>	<b>39'500.00</b>	<b>39'500.00</b>
661 Canton	39'500.00	39'500.00
662 Communes et associations de communes		
669 Autres subventions		
<b>68 Reprises des amortissements et réserves</b>	<b>824'498.55</b>	<b>824'498.55</b>
681 Reprises des amortissements (idem 331+332)	824'498.55	824'498.55
689 Dissolution des réserves		
<b>59 Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)</b>		
<b>69 Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)</b>	<b>821'001.45</b>	<b>905'001.45</b>

Commune de Cugy VD

Budget 2022

# **4<sup>ème</sup> Partie**

# **PLAN DES INVESTISSEMENTS**

<i>Compta</i>	INVESTISSEMENTS			Dépenses estimées au 31.12.2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
1	32	Réfection des chemins forestiers	501					100'000	100'000	200'000
<b>2</b>	<b>35 38/08</b>	<b>Etude Réfection totale Ancienne Forge</b>	<b>503</b>	<b>Amorti dans le cadre du bouclage 2020</b>						<b>0</b>
<b>2a</b>	<b>35 44/16</b>	<b>Réfection totale Ancienne Forge</b>	<b>503</b>			300'000	900'000	1'100'000		2'300'000
3	35	Etude rénovation Maison villageoise	503						100'000	100'000
3a	35	Rénovation Maison villageoise	503					--p.m.--		0
4	43	Renouvellement parc véhicules	506		300'000		300'000			600'000
<b>5</b>	<b>43 28/07</b>	<b>Amgt zone 30 km/h (suites du préavis)</b>	<b>501</b>	<b>150'000</b>	<b>45'000</b>					195'000
6	43	Assainissement routier RC501 mesures ant-bruit	501	390'000	230'000					620'000
<b>7</b>	<b>43 50/16</b>	<b>Amgt carrefour Rte de Montheron-Rte de Bottens</b>	<b>501</b>	<b>685'000</b>	<b>100'000</b>					785'000
<b>7a</b>	<b>43 13/18</b>	<b>Cplt amgt carrefour Rte Montheron-Rte Bottens</b>	<b>501</b>	<b>621'000</b>	<b>74'000</b>					695'000
<b>8</b>	<b>43 24/19</b>	<b>Réfection chemin des Dailles avec trottoir</b>	<b>501</b>	<b>534'000</b>	<b>230'000</b>					764'000
9	43	Création d'un trottoir au chemin des Esserts	501		400'000					400'000
10	43	Crédit Cadre cheminements scolaires	501		<b>BUDGET</b>					0
11	43	Crédit Cadre entretien des routes	501		<b>BUDGET</b>					0
<b>12</b>	<b>43 29/20</b>	<b>Création 2 arrêts bus TL route de Morrens et mesures anti-bruit</b>	<b>501</b>	<b>375'000</b>						375'000
13	43	Adaptation arrêts de bus TL selon LHand (Migros/Motel)	501				10'000	245'000		255'000
14	43	Aménagements paysagers giratoires (3x)	501		20'000	80'000				100'000
15	44	Réfection Forum et place Vaney, Centre œcuménique	501			100'000				100'000
16	44	Etude pour la création d'un skate park	589				---p.m.---			0
16a	44	Création d'un skate park	503					---p.m.---		0
17	44	Places de fitness urbain tous âges	503		<b>BUDGET</b>					0
18	44	Développement sportif site du Billard	503				--p.m.--			0
p.m. = pour mémoire			Report	2'755'000	1'399'000	480'000	1'210'000	1'445'000	200'000	7'489'000

## NON SOUMIS AU VOTE

## Plan des investissements

## Projets 2022-2026

Compta		INVESTISSEMENTS	Dépenses estimées au 31.12.2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
		Report	2'755'000	1'399'000	480'000	1'210'000	1'445'000	200'000	7'489'000
19	44	Etude pour la création d'un refuge	503				50'000		50'000
19a	44	Création d'un refuge	503						0
20	46	Solde mise en séparatif divers quartiers	501	50'000	140'000	330'000	660'000	200'000	1'380'000
21	46	Participation Etude régionalisation Epuration	589	<b>BUDGET</b>					0
<b>22</b>	<b>47</b>	<b>Etude renaturation ruisseau Praz Faucon</b>	<b>589</b>	<b>84'000</b>					<b>84'000</b>
22a	47	Réalisation renaturation ruisseau Praz Faucon	501		600'000	600'000			1'200'000
23	81	Réfection canalisation eau potable rte de Montheron	504						0
24	81	Plan régional d'approvisionnement en eau potable - Mesures Cugy	504	170'000					170'000
<b>8a</b>	<b>81</b>	<b>24/19 Bouclage Ch. des Dailles-Petits Esserts</b>	<b>504</b>	<b>118'000</b>					<b>118'000</b>
25	42	Mise en œuvre Concept énergétique	589	<b>BUDGET</b>					0
<b>26</b>	<b>42</b>	<b>03/21 Révision PZ, adoption PACom et règl RGATC</b>	<b>589</b>	<b>BUDGET</b>					<b>0</b>
<b>27</b>	<b>71</b>	<b>23/19 Mise en place d'un village solidaire (crédit cadre)</b>	<b>589</b>	<b>BUDGET</b>					<b>0</b>
28	BILAN	Achat parcelle 66A/B et 71b (a/frais morcell. Parc. 66)	9123	3'000'000					3'000'000
28a	BILAN	Construction sur parcelles 66A/B et 71	9123				550'000		550'000
28b	51	Mise en valeur parcelle 66C	503				550'000		550'000
29	51	Achat parcelle 66C	503		2'000'000				2'000'000
29a	514	Parcelle 66C - pré-étude projet collège et piscine	503	50'000	250'000				300'000
99		Réserves et imprévus	589	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	500'000
<b>Total projets d'investissements</b>			<b>5'957'000</b>	<b>1'769'000</b>	<b>3'570'000</b>	<b>2'240'000</b>	<b>3'355'000</b>	<b>500'000</b>	<b>17'391'000</b>

--p.m.-- = pour mémoire

Crédits Cadre Budgétaires	Dépenses estimées au 31.12.2021	2022	2023	2024	2025	2026 et suivant	Total
<i>Chemins scolaires</i>	<i>à déterminer</i>						
<i>Entretien des routes</i>	<i>à déterminer</i>						
<i>Mise en œuvre Concept énergétique</i>		80'000					80'000
<i>Etude PGA - Phase 1 - budget</i>	165'665						165'665
<i>Etude PGA - Phase 2 - budget</i>	230'000						230'000
<i>Etude PGA - Phase 3 - budget</i>	50'000	180'000	130'000	50'000			410'000
<i>Mise en place d'un village solidaire</i>	103'285	52'000	14'230				169'515

			Subventions attendues	Dépenses estimées au 31.12.2021	2022	2023	2024	2025	2026 et suivant	Total
7	43		<i>Assainissement routier (mesures anti-bruit)</i>		-32'000					
8	43	50/16	<i>Subside à recevoir s/Amgt giratoire du Moulin</i>		-200'000					
9a	81	24/19	<i>subside à recevoir s/bouclage Petits Esserts-Dailles</i>		-18'000					
13	43	29/20	<i>Subside à recevoir s/EP Route de Morrens dans CPE</i>		-15'000					
26a	47		<i>Subside à recevoir s/renaturation ruisseau Praz Faucon</i>	90%					-1'089'000	
29	42		<i>Subvention potentielle s/étude développement</i>	30%					-24'600	



Projet amorti par fonds de réserve n'entraînant pas de charge d'amortissement future

--p.m.--

Pour mémoire



## Rapport de la Commission des finances concernant le préavis municipal n° 04 / 2021

### Budget 2022

Composition de la Commission des finances :

Membre	Fonction	Présence séance CoFin du 18.11.2021
Eric Bron	Président	X
Xavier Fellrath	Membre	X
Philippe Muggli	Membre	X
Anne-Séverine Schweizer	Membre	X
Andreas Zaugg	Membre, rapporteur	X

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

#### 1. Préambule

En date du 18 novembre 2021 les membres de la Commission des finances (CoFin) ont rencontré M. Philippe Flückiger, Municipal en charge des finances et Mme Anne Bertusi, Boursière communale pour discuter du préavis n° 04/2021 concernant le Budget 2022. La CoFin les remercie pour leurs explications détaillées reçues et pour les échanges transparents et constructifs et très utiles à la rédaction de ce rapport.

L'objectif de ce rapport consiste à donner une appréciation sur la gestion budgétaire de la commune pour l'année 2022 en vue de donner une recommandation au Conseil communal quant à son approbation.

#### 2. Analyse de la Commission

L'analyse de la CoFin a porté sur différents axes, à savoir :

- Evaluation du niveau budgétaire 2022 en comparaison avec le budget 2021 et les comptes 2020 pour identifier des évolutions (trends) importantes et/ou possibilité de réduction du budget de fonctionnement de la commune
- Comparaison du résultat budgétaire 2022 tel que soumis dans le préavis 04/2021 avec la planification pluriannuelle et mesurer l'impact sur le cash-flow à moyen terme
- Impact du résultat budgétaire sur le plafond d'endettement communal

## Évaluation du budget 2022

La perte budgétaire 2022 prévue atteint CHF **880'016.75** et se situe CHF 545'790.70 plus haut que la perte budgétaire 2021 (CHF 324'226.05).

Cette hausse de la perte budgétaire provient de **l'augmentation des charges pour CHF 718'199.50** (+4.7%) qui passent ainsi la barre des 16 millions de francs. En même temps, les recettes n'augmentent que de 164'226.90 (+1.1%) pour atteindre 15'131'541.80.

### Evaluation de la précision de planification

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Budget prévu	-1'491'157.20	-898'748.80	-814'230.00	-446'906.45	-334'226.05	-880'016.75
Comptes avant attribution	361'231.08	577'341.52	323'584.11	615'829.71		
Ecart	1'852'388.28	1'476'090.32	1'137'814.11	1'062'736.16		

L'écart entre le budget et les comptes annuels s'est réduit chaque année et témoigne des progrès atteints dans la planification et la gestion des comptes. La CoFin remercie la Municipalité pour ce travail et l'encourage à poursuivre dans ce sens pour éviter de fausses mesures lors du traitement du budget par le Conseil communal.

Contrairement aux trois dernières années, la perte budgétaire 2022 est en hausse, elle s'explique essentiellement par une augmentation des charges.

La Municipalité promet dans ses commentaires explicatifs au budget que les charges planifiées en 2022 constituent un plafond maximal à ne pas dépasser et qu'elle veillera au strict contrôle des dépenses. Partant de ce postulat, la CoFin part du principe que les comptes annuels 2022 ne présenteront pas de perte.

### Evaluation des recettes

Les **recettes** sont, selon les indications de la municipalité, évaluées avec prudence en suivant les évolutions de ces dernières années et selon les directives en vigueur.

Dans la rubrique des impôts (comptes 40) qui baisse globalement de CHF 47'400.--, les recettes d'impôts des personnes physiques (comptes 400) ont été planifiées sur la base d'une capacité contributive constante et en appliquant le nouveau taux d'imposition de 76%. Quelques hausses sont planifiées avec les droits de mutations et les impôts récupérés. Les revenus du patrimoine (comptes 42) augmentent principalement grâce à des revenus de locations du Centre de vie infantine (CVE), malgré le poids croissant des intérêts négatifs appliqués par les institutions financières sur les liquidités de la Commune.

La CoFin soutient cette pratique d'évaluation prudente des recettes qui permet d'éviter des surprises négatives. D'éventuels suppléments de recettes seront constatés dans les comptes annuels 2022 et contribueront favorablement sur la marge d'autofinancement.

### Evaluation des charges (partie 3, page 1+2)

Les **charges** planifiées augmentent surtout dans les comptes 31 Biens, services, marchandises + CHF 489'580.— (+18.3%), les comptes 30 Autorités et personnel +CHF 166'670.— (+7.1%) et les aides individuelles pour CHF 65'000.-.

- La CoFin estime que l'augmentation du compte 301 salaires du personnel de Commune est justifié, ainsi elle suit l'avis de la Municipalité dans sa démarche d'indexation du coût de la vie en 2022.
- L'adaptation de la rémunération des Autorités fait l'objet du préavis 05-2021, le montant du préavis est inclus dans ce budget.
- La hausse des « Biens, services et marchandises » s'explique comme suit :

- L'augmentation des Honoraires (318) découle entre autres des frais investis dans l'étude du plan de zone communal, ce sujet avait fait l'objet d'un préavis au début de cette législature.
- La hausse de l'entretien des immeubles, routes et territoire (314) s'explique par l'entretien du nouveau réseaux d'éclairage public à hauteur d'environ CHF 70'000.-, de l'entretien du cours d'eau pour environ CHF 40'000.-, de l'entretien sur la signalisation routière pour environ CHF 18'000.-, le solde se répartit sur différents autres travaux d'entretien sur les immeubles et installations.
- La hausse des loyers, fermages, redevances (316) s'explique intégralement par le loyer à payer concernant le nouveau Centre de vie enfantine (CVE) pour environ CHF 150'000.-, ce montant est intégralement compensé par une refacturation à la Romande Energie sous Loyers et locations bâtiments administratifs.

### Partie du budget sous contrôle de la Commune

Pour la partie du budget sous contrôle exclusif de la commune, les variations sont expliquées soit par des préavis déjà acceptés, soit par la volonté d'intensifier certains travaux d'entretien / de remplacement différés ces dernières années ou enfin par des préavis pas encore présentés. Les montants peuvent être considérés comme réalistes, tout en sachant que certaines réserves y sont incluses pour pallier à des imprévus. La CoFin estime que ces réserves budgétaires ne sont pas à corriger partant du principe que la Municipalité poursuivra, comme par le passé, sa gestion rigoureuse du ménage communal durant l'année 2022.

### Charges imposées (partie 1, page 5)

Les charges imposées par le canton sont planifiées à hauteur des comptes 2020 et devraient couvrir les besoins. Une éventuelle correction du fond de péréquation de l'année précédente (position 220) n'est pas encore connue et sera intégrée dans les comptes 2022.

La CoFin prend acte de la partie qui n'est pas entièrement sous contrôle de la Commune et estime, sans pouvoir le vérifier dans les détails, que les montants budgétaires sont réalistes et peuvent rester tels que présentés.

En revanche, les participations à des associations de communes augmentent fortement par rapport à 2020, notamment les participations à l'enseignement (position 5, ASICE) et à l'EFAJE (position 710).

Comme lors des budgets précédents, la CoFin dénonce cette hausse constante des charges et s'inquiète particulièrement de la hausse des coûts par les associations de communes et plus particulièrement à l'ASICE et à l'EFAJE.

Dans les explications de la Municipalité à ce budget, une hausse du budget de l'ASICE, induite par une croissance des coûts par élève de 4.5% par rapport à 2021, a attiré l'attention de la CoFin, elle a demandé à la boursière communale les détails suivants:

	BUDGET			COMPTES		
	Coût par élève	Nombre élèves Cugy	Total	Coût par élève	Nombre élèves Cugy	Total
<b>2016</b>	4'515	405	1'815'030	4'369.40	401	1'752'129.40
<b>2017</b>	4'555	408	1'858'440	4'462.53	413	1'843'026.00
<b>2018</b>	4'735	420	1'988'700	4'674.73	405	1'893'267.55
<b>2019</b>	4'787	416	1'991'395	4'677.41	402	1'880'317.35
<b>2020 (*)</b>	4'650	417	1'939'050	4'375.82	400	1'750'328.50
<b>Budget 2021</b>	4'640	407	1'887'530			
<b>Budget 2022</b>	4'855	395	1'903'160			

(\*) dès 2020, les activités UAPE sont sorties du coût de l'élève et budgétées sous le compte 710.3523.01.

La CoFin s'inquiète, comme en 2018, de la forte évolution de ce poste budgétaire et estime que des mesures permettant de stopper cette hausse sont indispensables. Ainsi, elle recommande au Conseil communal de refuser cette hausse par élève et de geler ce poste budgétaire au coût

par élève de l'année 2021, donc à CHF 4'640.--. Ainsi, le cadre budgétaire serait à réduire à CHF 1'832'800.-- (395 élèves \* 4'640.-- ) au lieu de CHF 1'903'160.--.

#### **Investissements** (partie 4, selon le tableau sous plan des investissements)

Dans le total de CHF 1'769'000.- prévus en 2022 une grande partie des positions sont issues de préavis pas encore votés et laisse la possibilité de les réduire. La CoFin estime que cette planification est finançable et peut être maintenue sans se prononcer sur le bien-fondé des investissements encore à présenter devant le Conseil communal.

En revanche, les investissements prévus en 2023 croîtront fortement avec l'achat prévu de la parcelle 66C pour un montant de CHF 2'000'000.-. Le préavis 06-2021 traite du plafond d'endettement et des possibilités de financement des investissements futurs.

#### **Amortissements** (partie 1, pages 10 et 11)

La CoFin soutient la politique d'amortissements systématique et dans le respect des normes comptables. Sans être en mesure de vérifier chaque position, les montants semblent corrects et adaptés par rapport à la durée de vie résiduelle des postes concernés au bilan.

#### **Emprunts et intérêts** (selon le tableau des intérêts sur la page 14 de la 1ère partie)

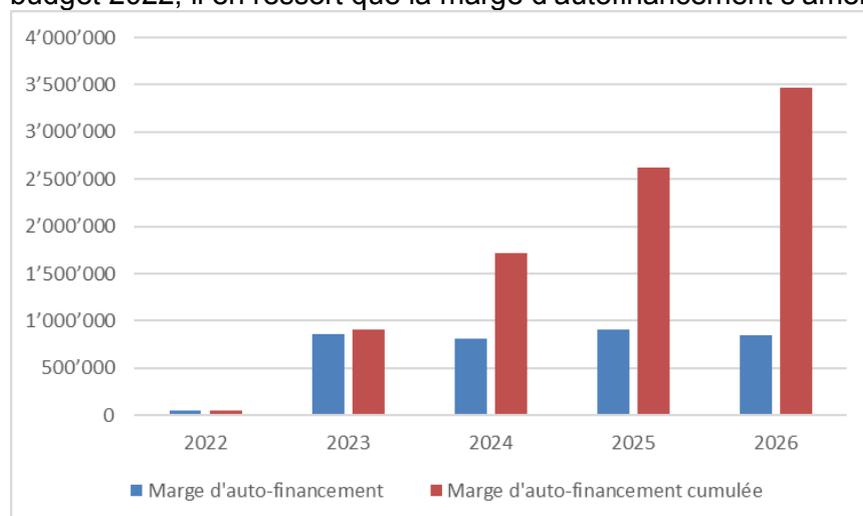
Durant l'exercice 2022 quatre emprunts pour un montant global de CHF 14.5 millions arrivent à échéance et le budget 2022 prévoit leur renouvellement, ainsi que la conclusion d'un nouvel emprunt de CHF 3 millions en vue de financer les travaux d'investissements 2022.

Toutefois, avant de procéder au renouvellement, respectivement à la conclusion d'un nouvel emprunt, la Municipalité analysera la situation de la trésorerie à ce moment et si possible y renoncera complètement ou en partie.

La CoFin soutient le principe de recourir à l'emprunt en fonction de la trésorerie et attend le résultat de cette analyse avant son renouvellement / nouvelle conclusion.

#### **Évolution de la marge d'auto-financement (cash-flow) jusqu'en 2026**

Selon les calculs actuels basés sur les comptes 2020 et les projections appliquées dans le budget 2022, il en ressort que la marge d'autofinancement s'améliore comme suit :



L'objectif de la législature 2016-2021 pour atteindre une marge d'autofinancement positive est atteinte depuis 2019 et, sur la base de cette planification, ce trend se poursuivra jusqu'en 2026 pour autant que les charges n'augmentent pas au-delà des projections faites.

Ainsi, l'endettement actuel pourrait être réduit pour un montant d'environ 3.5 millions d'ici la fin de l'exercice comptable 2026.

Avec les taux d'intérêts historiquement bas, le remboursement de la dette accumulée n'est pas forcément prioritaire, une augmentation temporaire est même envisageable. Dans tous les cas, ce cash-flow positif servira au moins partiellement comme source de financement pour les investissements, ce qui allège la dépendance vis-à-vis des emprunts.

En même temps, une bonne gestion des liquidités non nécessaires est primordiale, afin d'éviter des intérêts négatifs. Si à l'horizon de 2025 la situation du cash-flow se présente toujours aussi favorablement, une baisse du taux d'impôt entre 2 à 4 % serait envisageable sans pour autant créer un déséquilibre structurel de la marge d'autofinancement.

### **3. Conclusion de la Commission**

Nous remercions la Municipalité pour l'élaboration de ce budget qui prévoit un retour à un fonctionnement plus aisé que les cinq dernières années. Toutefois, l'équilibre financier reste un enjeu permanent et la situation actuellement favorable ne doit pas inciter à des dépenses non nécessaires. Par conséquent, la CoFin compte sur la gestion rigoureuse des dépenses comme ceci a été fait durant la législature passée.

Aux yeux de la CoFin, il s'agit de poursuivre les efforts visant à réduire dans les années à venir les charges dans le budget pas directement sous contrôle de la commune. Elle demande à la Municipalité de présenter les dernières actions concrètes entreprises vis-à-vis du Canton lors de la publication des comptes 2021.

La CoFin s'inquiète également de la hausse continue des coûts de fonctionnement des associations de communes, notamment de l'ASICE et de L'EFAJE et attend que la Municipalité entreprenne des négociations avec ces associations permettant de limiter cette croissance. Dans l'attente de recevoir des mesures détaillées, la CoFin recommande au Conseil communal de réduire le budget de l'ASICE à CHF 1'832'800.--.

La marge d'autofinancement positive ouvre des options de financement des coûts d'exploitation comme des investissements, mais requiert une plus grande attention de gestion de la trésorerie.

### **4. Proposition de la Commission**

Compte tenu de ces considérations, la CoFin propose au Conseil communal d'accepter, hormis le budget de l'ASICE, le budget 2022 selon le préavis 04/2021 et demande à la Municipalité de présenter lors de la publication des comptes 2021 les mesures concrètes entreprises vis-à-vis du Canton et le résultat des négociations avec les associations de communes visant à réduire la partie du budget pas directement sous contrôle de la Commune de Cugy.

La CoFin formule l'amendement suivant :

Réduction du budget de l'ASICE à CHF 1'832'800.-- (395 élèves \* 4'640.--) au lieu de CHF 1'903'160.--.

Cugy, le 28 novembre 2021



Cugy, le 16 décembre 2021

Conseil communal de Cugy

1053 Cugy / VD

## PROTOCOLE DE DECISION

Dans sa séance du 16 décembre 2021, le Conseil communal de Cugy/VD a accepté le préavis no 04-2021 « Budget 2022 » tel que présenté par la Municipalité.

CONSEIL COMMUNAL

  
Le Président :  La secrétaire :   
Alberto Fernandez Myriam Messerli